

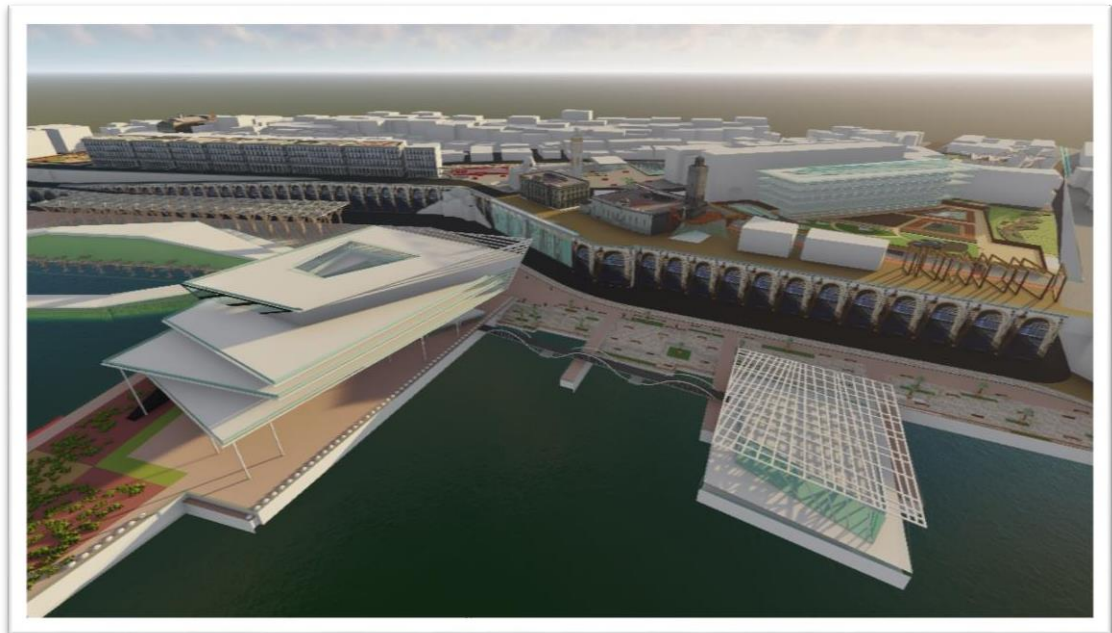
**UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERRI TIZI-OUZOU
FACULTÉ DU GÉNIE DE LA CONSTRUCTION
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE**

ATELIER : ARCHITECTURE URBAINE, AMBIANCES URBAINES

THÈME :

REDYNAMISATION TOURISTIQUE DE L'INTERFACE URBANO-PORTUAIRE DU
QUARTIER DE LA MARINE.

AQUA HALTE DE LA BAIE D'ALGER



Encadré par :

Mme. BENZERRARI Selma ép. Nafaa

Réalisé par : GUESSAS Amira

Session 2019-2020

REMERCIEMENT

Avant d'achever ce travail qui présente la fin d'un parcours d'études riches en expériences humaines et académique, il m'apparaît opportun de présenter mes sincères remerciements :

À Allah, le tout puissant et le plus miséricordieux, qui m'a encore et toujours donné de la force et la patience pour accomplir aujourd'hui ce travail.

Puis, j'avoue que la réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude :

En préambule, je tiens à témoigner ma profonde reconnaissance à mon encadreur M^{me} Nafaa, pour le temps qu'elle a consacré à m'apporter les outils méthodologiques indispensable à la conduite de cette recherche, son exigence m'a grandement stimulé, pareillement pour sa disponibilité, sa patience et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Mes remerciements chaleureux et anticipés pour les membres de jury pour leur présence, ainsi que pour le temps consacré pour la lecture attentive et évaluative de ma thèse de recherche et également pour l'équipe pédagogique de notre département d'architecture, exclusivement les enseignants responsables de ma formation universitaire, pour les efforts fournis durant ce cursus.

Mon remerciement pour l'ensemble des organismes qui m'ont alimenté avec la documentation nécessaire pour l'accomplissement de ce travail de recherche.

Enfin et en particulier j'offre ma sincère gratitude à mon révérend père et à toi ma chère Maman, et mon fiancé Rabie, de m'avoir permis par leur soutien de réaliser cette phase incontournable de ma carrière académique.

DÉDICACE

À l'issue du cycle de ma formation et avec l'expression de ma reconnaissance, je dédie ce modeste travail à ceux qui que soient les termes embrassés, je n'arriverai jamais à leur exprimer mon amour sincère.

À ma précieuse offre du Dieu, qui doit ma vie, ma réussite et tout mon respect, mon cher père Ahmed, pour le goût à l'effort qu'il a suscité en moi, de par sa rigueur il a su m'inculquer le sens de la vie, de l'optimisme, sa présence m'as toujours guidée, sa patience sans fin et sa compréhension et son encouragement étaient pour moi le soutien indispensable, mon père je te dois ce que je suis aujourd'hui et je ferai toujours mon mieux pour être ta fierté .

Autant de phrases aussi expressives soient-elle ne sauraient montrer le degré d'amour et d'affection que j'éprouve pour toi, la femme qui a souffert sans me laisser souffrir, qui n'as jamais dit non à mes exigences et qui n'a épargné aucun effort pour me rendre heureuse et n'a jamais cessé de me soutenir et de m'encourager durant toutes ces années d'étude. En ce jour mémorable pour moi ainsi que pour toi, mon adorable mère Zohra reçoit ce travail en signe de ma vive reconnaissance et ma profonde estime.

À l'incarnation de mon âme, '*Rabie*'.

À ma meilleure amie, la fille en or, ma sœur Mouna, à mes chères frangines Nehla et Lynda qui n'ont pas cessé de me conseiller, encourager et soutenir tout au long de mes études, que Dieu vous protège et vous offre la chance et le bonheur.

À l'adorable petite Maria, qui savent toujours comment me procurer de la joie. À mes frangins Ali et Mohamed.

RÉSUMÉ :

Les villes-ports actuels, forment un attelage qu'on suppose indissociable, mais qui est loin d'être systématique, transfiguré par la crise mondiale de l'urbain et les transformations industrielles de la société, le port s'est donc échappé de la ville et cette dernière ne cherche même plus à le rattraper, les deux organismes ne semblant plus marcher du même pas. L'évolution de la relation entre la ville et son port a toujours été dialectique, en termes de changement de paysage urbain, de morphologie des ports et de désagrégation spatiale entre la fonction portuaire et l'espace urbain.

Depuis les années 1950-1960, les villes et les ports ont rapidement et profondément métamorphosé, sous l'effet de divergentes mutations, ils ont développé de nouveaux types de rapports, parfois contradictoires, qui se sont souvent matérialisés par une désorganisation des espaces à l'interface ville/port. Cette tendance est notamment observable en Algérie, où les stratégies élaborées pour répondre aux mutations de la filière portuaire ont engendré un clivage ville/port qui a contribué à créer de véritables ruptures spatiales.

Afin de résorber ces ruptures, les espaces à l'interface ville/port sont à recomposer afin d'accueillir de nouvelles fonctions plus adaptées au contexte actuel, le '*Aqua Halte de la baie d'Alger*' est un équipement para-touristique de détente et de loisirs qui se structure dans la logique de réconcilier la capitale '*Alger*' avec son port par un éventuel réaménagement « *Water-Front* » de l'interface portuaire du '*quartier de la marine*' conçu sous la vision de « *Redynamisation de l'interface Urbano-portuaire de la ville d'Alger* » sur le plan économique, architecturale, urbain et touristique.

La mise en place de cette réflexion accentue l'image contemporaine d'un quartier plus vivable pour ces habitants, accueillant pour ces visiteurs dans une conception environnementale sous l'aspect des ambiances urbaines et elle recrée la complémentarité entre le quartier et son port, par l'élaboration d'une mixité sociale et fonctionnelle, de ce fait le port deviendra un lieu de vie, de détente, d'activités multiples, de loisirs et d'innovation fondé sous l'optique d'accroître l'attractivité du territoire, et vise à la diffusion de ses cultures locales afin d'apporter une image rayonnante à une ville capitale déjà labellisée.

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 01 : Qualification des ambiances urbaines

Tableau 02 : Qualification des ambiances.

Tableaux 3 : Paysage multisensoriel au de l'ambiance et du paysage traditionnel.

Tableau 4 : Le tourisme culturel, ses thèmes et ses formules.

Tableau 5 : Programme des Halles de paris

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Quartier de la marine.
- Figure 2 : La chambre du temps, Lyon.
- Figure 3 : Rivière réhabilitée, Séoul
- Figure 4 : Rue Casbah durant la prière.
- Figure 5 : Trampoline de ski Oslo.
- Figure 6 : Oslo la nuit, vie locale.
- Figure 7 : couverture végétale, Shizuoka, Japon.
- Figure 8 : Le tourisme balnéaire, exemple des Maldives.
- Figure 9 : Tourisme culturel exemple de Temples d'Abou Simbel.
- Figure 10 : Un paquebot au cœur de Marseille.
- Figure 11 : Des systèmes digitaux.
- Figure 12 : Ecrans aux portes des boutiques diffusant les derniers contenus de marque.
- Figure 13 : Une table d'orientation sur la terrasse.
- Figure 14 : Cabane des terrasses du port.
- Figure 15 : Terrasse modulable.
- Figure 1 : Terrasses du port.
- Figure 17 : Halles Gourmandes du port.
- Figure 18 : Terrasse du port
- Figure 19 : Opéra d'Oslo.
- Figure 20 : Promenade de l'opéra.
- Figure 21 : Promenade de l'opéra
- Figure 22 : L'intérieure du bâtiment.
- Figure 23 : Mur en verre.
- Figure 24 : MUCEM Source.
- Figure 25 : Le hall de l'Opéra.
- Figure 2 : Les rampes de MUCEM
- Figure 3 : Plan de rénovation des Halles.
- Figure 28 : Le Canopé
- Figure 29 : le Canopé Hall
- Figure 30 : le Canopé
- Figure 31 : le Canopé intérieure
- Figure 32 : le Canopé vue de ciel
- Figure 33 : la baie d'Alger
- Figure 34 : Terrasse de la casbah
- Figure 35 : Grande poste
- Figure 36 : Alger la capitale.
- Figure 37 : Situation géographique de ville d'Alger
- Figure 38 : Division administrative de la wilaya d'Alger
- Figure 39 : La ville d'Alger durant l'époque phénicienne.
- Figure 40 : La Casbah pendant l'époque phénicienne.
- Figure 41 : Alger pendant l'époque romaine
- Figure 42 : Casbah à la période romaine
- Figure 43 : Alger à la période berbéro-musulmane
- Figure 44 : Casbah berbéro-musulmane
- Figure 45 : Alger entre 1830-1846
- Figure 46 : Percements française avec démolition d'une grande partie des bâtisses
- Figure 47 : Alger entre 1880-1930

- Figure 48 : Carte des zones homogènes.
- Figure 49 : La ville d'Alger durant l'époque phénicienne.
- Figure 50 : Situation de quartier de la marine
- Figure 51 : Accessibilité au quartier de la marine.
- Figure 52 : Les rues structurante des accès du quartier de la marine.
- Figure 53 : Coupe topographique du quartier
- Figure 54 : Carte des entité urbaines.
- Figure 55 : Délimitation de l'ilot de la marine.
- Figure 56 : Rue Bab Azzoun
- Figure 57 : Boulevard Amircal Cabral
- Figure 58 : Boulevard Amara Rachid
- Figure 59 : Avenue premier novembre
- Figure 60 : Rue de la marine
- Figure 61 : Carte de système parcellaire source
- Figure 62 : L'ilot haussmannien dense et ferme.
- Figure 63 : Occupation totale de l'ilot
- Figure 64 : L'ilot pavillonnaire, passage de l'ilot à la barre
- Figure 65 : Parking de place des martyrs et institut de la musique.
- Figure 66 : Immeuble '*Chassériau*'
- Figure 67 : Parking de la place des martyrs
- Figure 68 : institut National de la musique.
- Figure 69 : Barre '*Soccard*'.
- Figure 70 : Carte de bâti linéaire
- Figure 71 : Carte des espaces libres d'ilot de la marine.
- Figure 72 : Place des Martyrs
- Figure 73 : Coupe schématique de la place des martyrs.
- Figure 74 : Place de Raïs
- Figure 75 : Place '*Ounouri*'
- Figure 76 : Place '*Amircal Cabrel*'
- Figure 77 : Place '*Hadj M'rizek*'.
- Figure 78 : L'entité Haussmannien.
- Figure 79 : Carte de système viaire.
- Figure 80 : Troisième séquence de la rue Bab El Oued-Bab Azzoune.
- Figure 81 : Troisième séquence de la rue Bab El Oued Bab Azzoune
- Figure 82 : Ilot parcelle
- Figure 83 : Ilot plusieurs parcelles
- Figure 84 : Carte typologie de bâti.
- Figure 85 : Espaces publics Figure
- Figure 86 : Port Saïd
- Figure 87 : Délimitation de l'interface portuaire
- Figure 88 : Port de pêche.
- Figure 89 : Esplanade Qaa el Sour.
- Figure 90 : Boulevard de l'ALN
- Figure 91 : Système viaire en 1831.
- Figure 92 :Système viaire quartier de la marine
- Figure 93 : Système des espace publics
- Figure 94 : Les lignes principales de séparation
- Figure 95 : Orientation de parcellaire
- Figure 96 : Djamaa Al Kbir
- Figure 97 : Djamaa Al Jedid.

Figure 98 : Djamaa Al Marsa
Figure 99 : Djamaa Ali Bethine
Figure 100 : Djamaa Ketchaoua
Figure 101 : Dar Aziza
Figure 102 : Maquette Dar Al Hamra
Figure 103 : Dar Al Hamra
Figure 104 : Bastion 23.
Figure 105 : Amirauté
Figure 106 : Bâtiment haussmannien.
Figure 107 : Barre Soccard
Figure 108 : Schéma du carrefour du millénaire
Figure 109 : Passerelles de millénaire
Figure 110 : Réhabilitation Masdjid El-Kabîr et Masdjid Djedid
Figure 111 : Réhabilitation de "Dar Al Hamra et Qasr Al Raïs
Figure 112 : Le carrefour commercial
Figure 113 : Restaurant " Le Dauphin"
Figure 114 : musée de la marine
Figure 115 : Le centre des arts
Figure 116 : Le cyber café
Figure 117 : Hôtel millénaire
Figure 118 : Promenade Front de Mer
Figure 119 : La reconquête de front de mer
Figure 120 : La réalisation d'un nouveau port en eau profonde
Figure 121 : L'aménagement de la baie d'Alger
Figure 122 : L'achèvement des travaux
Figure 124 : Les terrasses du port
Figure 125 : le nouveau front de mer
Figure 126 : les nouveaux boulevards
Figure 127 : Le Memorial et la vue vers mer
Figure 128 : la maison d'Alger sur la place de la régence
Figure 129 : Vue sur mer.
Figure 130 : Place du port Saïd
Figure 131 : Galerie de repo
Figure 132 : Réhabilitation de la façade – institut de musique
Figure 133 : Place 'Ounouri' après intervention
Figure 134 : Proposition de réaménagement
Figure 135 : Mémorial, place des martyrs
Figure 136 : Mémorial, place des martyrs
Figure 137 : Promenade ombragée
Figure 138 : Flânerie aérée
Figure 139 : Les fontaines
Figure 140 : Banc public
Figure 141 : Palais de congres
Figure 142 : Esplanade maritime
Figure 143 : Esplanade maritime
Figure 144 : Gare de train
Figure 145 : Réhabilitation des façades sous voutes pour accueillir les tableaux de la Casbah
Figure 146 : Centre commercial.
Figure 147 : Terrasse de centre de commerce

Figure 148 : Hôtel de la marine Figure 149 : Jardin du parking Figure 150 : Le site d'intervention
Figure 151 : Accessibilité et forme de l'assiette d'intervention
Figure 152 : Forme de l'assiette d'intervention
Figure 153 : Première phase – Genèse du projet Figure
Figure 154 : Deuxième phase – Genèse du projet Figure
Figure 155 : Troisième phase – Genèse du projet Figure
Figure 156 : Quatrième phase – Genèse du projet Figure
Figure 157 : Cinquième phase – Genèse du projet Figure
Figure 158 : Sixième phase - Genèse du projet Figure
Figure 159 : Renforcement de quai

SOMMAIRE :

REMERCIEMENT

DÉDICACE

RÉSUMÉ

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES FIGURES

SOMMAIRE

CHAPITRE INTRODUCTIF

INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
Problématique générale	4
Problématique spécifique	4
Hypothèse	5
Objectifs	5
LE CHOIX DE SITE	6
METHODOLOGIE DE TRAVAIL	7
LA STRUCTURE DE MEMOIRE	8

PARTIE THÉORIQUE.....11

CHAPITRE I : DÉFINITION DES CONCEPTS CLÉS ET LES INTERVENTIONS URBAINES.....	12
INTRODUCTION	13
I. DÉFINITION DES CONCEPTS CLÉS	13
II. LES CONCEPTS CLÉS	13
III. INTERVENTIONS URBAINES	16
CONCLUSION	20
CHAPITRE II : LA NOTION DES AMBIANCES URBAINES.....	21
INTRODUCTION	22
I. DÉFINITION DE LA NOTION	22
II. L'ÉMERGENCE DE LA NOTION D'AMBIANCE	23
III. LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DES AMBIANCES URBAINES	23
IV. LES COMPOSANTS DE PROJET D'AMBIANCE URBAINE	24
V. PORTEE OPERATOIRE DE L'AMBIANCE	24
VI. LES ASPECTS DE PERCEPTIONS DES AMBIANCES URBAINES	25
VII. MODALITES DES AMBIANCES URBAINES : LES AMBIANCES AU QUOTIDIEN	26
VIII. AMBIANCE URBAINE ET ESPACE PUBLIC	31
IX. L'AMBIANCE URBAINE ET L'ENVIRONNEMENT	31
X. LA NOTION DE L'AMBIANCE URBAINE : UN ENJEU DES ESPACES CONTEMPORAINS :	32
CHAPITRE III : LECTURE THEMATIQUE.....	34
INTRODUCTION	35
I. PRESENTATION DU THEME GENERIQUE	35

A. Le tourisme	35
B. Evolution historique	37
II. PRESENTATION DU THEME SPECIFIQUE	38
III. DEFINITION DE L'EQUIPEMENT	40
IV. Analyse des exemples	40
Synthèse	47
CONCLUSION	48
PARTIE ANALYTIQUE.....	49
INTRODUCTION	50
CHAPITRE I : ÉTAT DE FAIT ET DIAGNOSTIC	51
INTRODUCTION	52
I. IDENTIFICATION D'ETAT DES LIEUX	53
II. QUARTIER DE LA MARINE	60
III. ETUDE DE LA MORPHOLOGIE URBAINE :	62
CHAPITRE II : OPERATIONS URBAINES ET PLAN D'ACTION.....	91
INTRODUCTION	92
A. La stratégie d'intervention urbaine :	104
B. Les enjeux de l'intervention :	108
C. Les objectifs à atteindre (schéma de principe) :	109
D. Les interventions urbaines proposées et leurs localisations :	111
CARTE DES INTERVENTIONS URBAINES	120
INTRODUCTION	122
I. ANALYSE DE L'ASSIETTE D'INTERVENTION :	122
B. Situation et orientation :	122
C. Topographie et accessibilité :	122
D. Environnement immédiat :	122
E. Forme et superficie :	122
II. PROGRAMME QUANTITATIF ET QUALITATIF :	123
A. Définition des fonctions :	123
B. Programme surfacique:	126
B. Principes et concepts :	132
C. La genèse du projet :	134
D. La description du projet :	137
E. Lecture constructive :	144
F. Eclairage :	146
G. Couverture :	147
CONCLUSION.....	148
CONCLUSION GENERALE	149
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	151



CHAPITRE INTRODUCTIF

« Tout responsable urbain, élu ou technicien, semble désormais persuadés qu'une ville qui valorise ses héritages architecturaux et urbanistiques se donne les moyens de mieux préparer son avenir »
confirme Gravaris barbas.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Cinq millénaires depuis la première intention humaine de s'implanter en un espace restreint, provenu d'une nécessité de vivre en société, une exigence qu'est au cours des siècles a fondé « la ville » à proportion d'une tendance évolutive. Cette formule de civilité semble être bouleversée avec le développement de l'industrialisation, procurant de ce fait, des villes diffusent dont la ville ne maintien plus des liens étroits avec sa population et méprise la présence de son patrimoine historique, comme un réel point de convergence légitime.

Face à cette confusion entre l'équitabilité et réalité, la modernité continue de rompre avec les anciens modes de vie provoquant ainsi une discontinuité de tissu urbain, clairement identifiable sous l'angle de l'évolution matérielle de la société qui a brisé la morphologie urbaine des villes.

De ce fait, les modèles ville-port actuels sont les plus métamorphosés par la crise mondiale de l'urbain et les transformations industrielles de la société, l'essor économique du XIX^{ème} siècle comme événement de millénaire, n'est pas passé inaperçu sur les relations urbano-portuaires, mais bien au contraire, elles semblent être bouleversées notamment avec les mouvements de colonisation, une des conséquences historiques de la révolution industrielle, aussi que la dépendance croissante vis-à-vis du transport maritime comme unique moyen d'échange intercontinental, accentua la situation critique de la structure des relations spatio-fonctionnelles du port.

D'ailleurs on parle de moins en moins du port mais plutôt d'une infrastructure portuaire, induisant un phénomène du « clivage ville-port », malgré la multiplication des réalisations, on ne peut que regretter les modèles de relations entre la cité et son port encore trop réduites à une démarche de reconversion alors qu'on peut espérer voir naître l'imbrication entre la ville et le port qui a été éclipsé par la civilisation fonctionnaliste des derniers siècles.

Antérieurement, le bord de l'eau, ne fut pas un espace attractif, il cumulait les inconvénients de la limite et d'un milieu naturel peu accommodant, à tel point que les cités lui tournaient le dos et s'en protégeaient par des remparts ou des glacis, pareillement le rivage est le lieu de l'humide, et, lorsqu'il s'agit de littoral maritime, de la corrosion saline, aussi une frontière inquiétante car propice aux invasions et à l'intrusion de l'étranger.

Sur ce bord de mer urbain, les ports, tout particulièrement les ports de commerce, ont renforcé cette image négative, quand bien même ils seraient source indéniable de richesse et de mieux-vivre grâce aux échanges de produits, source également de nouveauté et de rayonnement, néanmoins ils restent une zone mal famée¹.

Le changement de l'image du port est lié à deux phénomènes récents, d'une part le progrès technologique de la bilinéarité qui s'est développé au XIX^{ème} siècle, il a permis de construire des navires plus grands et plus performants « le gigantisme naval », dépassés par ce progrès et inaptes à l'ancrage de ce type de navire. Les ports classiques s'éteignent en laissant place aux mégas-ports². Ce délaissement des ports classique sera au profit de la ville portuaire, d'ailleurs depuis on parle de mouvement « reconquête » également dit « *Water front revitalisation* ». D'autre part la nouvelle sensibilité patrimoniale qui fait découvrir, dans la seconde moitié de XX^{ème} siècle, l'intérêt des édifices et des lieux utilitaires. Cette mutation des représentations découle aussi des nouvelles valeurs écologiques qui sont apparues plus récemment et qui instituent le port comme un balcon sur la mer, essence même de la nature. Cet intérêt pour l'héritage matériel s'est porté non seulement sur le patrimoine monumental, mais aussi sur d'autres catégories d'édifices abandonnés qui ne pouvaient survivre que pour un destin culturel dans l'horizon d'un nouvel avenir découlant la patrimonialisation de ces constructions et le développement du commerce touristique³.

Dès lors, la ville d'Alger et son port n'échappent pas à cette dualité intrinsèque et s'inscrit parfaitement dans cette problématique, ville à caractère portuaire où s'accumule un héritage artistique et culturel testimonial d'un passé mythique chargé de valeurs historique- architecturales, une plaque tournante d'échanges aussi bien sociaux qu'économiques, une agglomération urbaine géante compte près de quatre millions habitants en 2011, ainsi par son statut de capitale du pays. Sa position stratégique autour du bassin méditerranéen doté d'une vaste baie de 15kilomètres de largeur sur 6kilomètre de profondeur, muni d'une diversité biologique des milieux physiques et naturels. Aujourd'hui l'accent est mis sur sa

1) Pierre Gras, Le temps des ports, Déclin et renaissance des villes portuaires, 28 Octobre 2010. Editions Tallandier, p298.

2) André Vigarié, Ports de commerce et vie littorale, Hachette Littérature, 1979, 492

p. 3) Pierre Célerier, Les ports maritimes, Presses universitaires de France, 1957.

politique urbaine aspirant au métropolisation d'Alger, aussi pour faire face au phénomène de ségrégation spatial et fonctionnel entre la ville et son port⁴.

Dans cette optique de repenser Alger comme une ville métropolitaine, une perspective sur sa bande littorale est programmée. Les instruments de la pratique urbanistique élaborés ont pour objectifs la gestion et la planification basées sur le respect des ressources patrimoniales. Le GPU « Grand Projet urbain » intervient dans l'ambition d'une ville mondiale à l'échelle planétaire, une aspiration concrétisée à travers une vision planifiée du modèle de développement qui met en avant une démarche de durabilité et une sérieuse réflexion sur les principaux fragments urbains de la ville, traduit en terme d'un schéma de centralité s'articulant autour de six pôles de croissance dont le premier constitue la vieille ville « Casbah », noyau historique marginalisé de la ville, classé comme secteur sauvegardé et qui recèle un riche patrimoine historique, urbanistique, architecturale et maritime, sur sa partie basse, où notre réflexion va s'orienter spécifiquement sur « Quartier de la Marine » le comptoir créateur de la ville, point d'échange et d'ouverture sur la méditerranée, occupant une séquence côtière stratégique riche en potentialités majeurs de ces fonctions portuaires⁵.

C'est pour ce fait, que l'intervention sur un tel site lance un défi de conciliation entre le patrimoine mémorial de la ville et le contexte urbain contemporain dans une perspective de remodeler la ville-port par un éventuel réaménagement « water front » du quartier adoptant une conception environnementale sous l'aspect des ambiances urbaines pour recréer le lien et la complémentarité ville-port tant désirée, également offre une conjoncture propice pour l'adoption d'une stratégie de redynamisation économique et d'investissement de littoral par la quête d'une réflexion plus souple sur l'histoire qui revendique l'exploitation du patrimoine maritime sans pour autant compromettre l'évolution de la pensée du développement des génies du bâti, opter ainsi pour une démarche architecturale dans la logique de la continuité urbaine, qui assure la cohérence et l'interaction sociale et accentue le tourisme qui semble un domaine prometteur pour concrétiser l'image contemporaine d'un quartier plus vivable pour ces habitants, accueillant pour ces visiteurs, ce qui lui permettra de devenir un pôle d'identité historique attractif et de qualité dans l'ambition d'une capitale rayonnante.

4. Louis Billiard, Les ports et la navigation de l'Algérie, septembre 2018, Hachette livres BNF, p192.

5. Rapport d'orientation, Révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de Wilaya d'Alger.

Problématique générale :

Alger, par son statut comme ville côtière et historique dotée d'une potentialité naturelle, culturelles et économique, est en péril en raison de l'étalement urbain non-maitrisé et aux implantations anarchiques, ainsi que le renoncement de l'ancienne médina. Ces implantations ont créé des ruptures entre ses différentes entités et ont porté atteinte à la relation de la cité avec la mer.

Le quartier de la marine baptisé également «la basse Casbah » qui se trouve au bord de la vieille ville, inscrite au patrimoine sauvegardé de l'UNESCO, introduit autant un arrondissement littoral dévoilant les strates historiques successives qui ont gravé la mémoire de la ville d'Alger. Ce quartier qui jouissait des rapports autrefois dialectiques entre ses activités portuaires et urbaines, et ces dynamismes fonctionnels faisaient de lui pendant longtemps un centre attractif de la capitale mais ils ne sont plus actuellement que nostalgiques.

Encore avec les nouvelles politiques urbaines pour requalifier ce pôle patrimonial et lui convient sa vocation dans la ville d'Alger, le quartier est continuellement délaissé et marginalisé. Notre préoccupation serait alors d'adopter une nouvelle stratégie de recentrage et de recomposition urbaine afin d'avoir un tout cohérent et homogène.

En outre :

- Comment imbriquer le port dans la ville d'Alger, et par quelles mesures d'intervention sur les espaces publics contribuent-elles à la création et la génération des ambiances urbaines contemporaines et redynamisation de flux et de l'animation de la ville, du même valoriser les monuments historiques dans une sphère équilibrée sur le plan fonctionnel et socioculturel ?
- Quelle orientation à mettre en œuvre pour remédier au conflit du quartier de la marine avec l'ancienne médina « la Casbah » et affermir la centralité de ce noyau historique dans une nouvelle perspective sociale et paysagère qui conserve son identité ?

Problématique spécifique :

- Par quelle intervention architecturale peut-on atteindre la complémentarité du duel quartier-mer, pour en faire de lui un pôle maritime et culturel attractif qui concilie

entre identité et modernité, également redresser les divers atouts de notre site et gérer les contraintes?

- Peut-on parvenir à revaloriser, et inscrire le patrimoine culturel et architectural traditionnel dans la nouvelle dynamique urbaine à travers la conception d'un projet thématique contemporaine à vocation touristique dédiée à la diffusion des cultures locales à l'échelle régionale et planétaire ?

Hypothèse :

Pour tenter de répondre aux problématiques présentées précédemment, les hypothèses avancées dans notre travail de recherche sont les suivantes :

- La reconquête des espaces publico-collectifs et le réaménagement de l'interface urbano-portuaire du quartier par différentes actions de redynamisation, insérées dans une ambiance d'interconnexion entre les entités urbaines et reliant la ville à la mer ainsi à son centre historique.
- Intervenir sur le quartier de la marine dans la continuité des modes d'urbanisation de la vieille médina et la projection d'un équipement de tourisme contemporain d'envergure internationale orienté vers une vocation culturelle et économique sous l'angle d'une vision génératrice des ambiances urbaines, renforçant sa centralité à l'échelle de la ville et du pôle méditerranéen et permettant de recréer le lien avec la mer par de nouvelles pratiques susceptibles, de redynamiser le territoire en question et de créer une nouvelle image de la ville.

Objectifs :

En intervenant sur le site charnière de la Casbah avec la mer, il est nécessaire de comprendre l'esprit dans lequel il a été créé, de ce fait les principaux objectifs de notre recherche sont les suivants :

- ✓ Recomposition du port avec sa ville dans l'atmosphère de redressement des ressources patrimoniales, maritimes et architecturales du contexte d'étude.
- ✓ Balancer entre authenticité et modernité, l'intervention doit mener à réconcilier le quartier avec son passé identitaire illustré par la Casbah, et à hisser son attractivité au rang des quartiers métropolitains.

- ✓ Intégration du patrimoine maritime dans la dynamique urbaine, outre la nécessité de préservation des éléments symboliques qui forgent l'identité du port et hiérarchisation des espaces à protéger en priorité et de proposer ainsi des actions de revalorisation possible.
- ✓ Renouveau urbano-portuaire de l'interface ville-port et amélioration du cadre de vie des citoyens et qualité environnementale.
- ✓ Valoriser la circulation douce sur le front de mer et la création de promenade littorale touristique.
- ✓ L'impulsion des potentialités patrimoniales du site dans une stratégie d'intervention urbaine et architecturale synergique.

LE CHOIX DE SITE :

Le quartier de la marine autrefois un centre symbolique animé par des bâtisses mythiques chargées de valeurs, prend le rôle élémentaire dans la fondation de la ville d'Alger, aujourd'hui délaissée et marginalisée, caractérisée par des projets ponctuels et anarchiques figuratifs d'un manque d'authenticité, créant ainsi un dysfonctionnement relationnel entre la ville et son port et du même entre le port et la mer, tout en mettant à l'écart ses vestiges historiques, et la dynamique sociale de la ville.



Figure 01 : Quartier de la marine.
Source : Google Earth

METHODOLOGIE DE TRAVAIL :

Dans la perspective de redéfinir le paysage urbain de la basse Casbah d'Alger dans tous ses aspects, une démarche dans un cadre de recherche et du diagnostic a été élaborée dont les principes conceptuels prennent appui de la dynamique sociale, spéciale et institutionnelle de la sphère d'intervention.

Le travail s'inscrit dans l'option architecture et ambiance urbaine et s'organise suivant une démarche qui articulera deux étapes majeures :

La première étape : la construction du cadre théorique :

Pour préparer ce travail qui s'inscrit dans l'option architecture et ambiance urbaine, d'abord, nous parcourons plusieurs registres d'analyse traitant de la ville : thèses, livres, revues, investigation, site internet, instruments d'urbanisme, documents juridiques (code du patrimoine) afin de mieux cerner les particularités et les spécificités de notre périmètre d'intervention, de même, prendre en compte les multiples facettes de l'aménagement urbain.

La deuxième étape :

1. Approche analytique :

Cette étape s'appuiera sur l'interaction des approches complémentaires :

- Une approche diachronique de la ville et le périmètre d'étude qui interprète leur évolution historique et urbaine.
- Une approche morphologique qui justifie le choix de site, sa structure urbaine, qui s'accorde à l'interrogatoire de départ concernant l'environnement choisi dans l'ambition de se consonner avec les exigences éducatives de l'option.
- Une lecture interprétative, des lois et de documents d'urbanisme pour préciser leur rôle et leur vision concernant l'évolution de ce quartier ainsi que l'exploitation des données acquises dans la phase diagnostique basée sur la méthode d'analyse italienne baptisée « typo-morphologique » pour formuler la problématique générale et spécifique, et définir les hypothèses et les objectifs de la recherche.
- L'enquête sur terrain : Rendre des Visites répétitives du périmètre d'intervention pour bien identifier la zone d'étude, comme pour garantir l'utilité des données et

informations qui sont collectées ou fournies par les différents services chargés d'urbanisme, de manière à préférer primitivement la problématique.

- Enfin, la phase d'alternative de stratégies urbaines qui vise à déterminer les axes idéals pour l'établissement d'une réflexion urbanistique planifiée et marquée par des interventions étudiées.

2. Approche morphologique :

L'étude de la structure urbaine dans le temps et dans l'espace se fait à travers l'analyse de l'infrastructure et la superstructure à savoir :

- **Trame viaire** : c'est l'ensemble de tracés urbains où il s'agit de les classer selon la manière dont s'opèrent les continuités : Système linéaire, Système arborescent, Système en boucle, Système réticulé.
- **Trame parcellaire** : elle a un rôle structural dans la structuration de la forme urbaine, elle peut être caractérisée à travers sa taille, sa forme, sa relation avec la voirie...etc.
- **Le bâti** : c'est la partie construite, et qui représente le plein urbain. Ses types sont : le ponctuel, linéaire, planaire.
- **Les espaces libres** : c'est le vide urbain public (rues, places...) et privé (cours, jardins...), parfois il sera bien tracé, d'autre non-étudié et non-planifié.

3. Approche conceptuelle :

Au sein de ces actions, se lève un projet structurant qui répond au mieux à la problématique posée. Dans cette phase on va détailler toutes les étapes de conception de ce projet architectural en commençant par l'idéation du projet et sa genèse jusqu'aux détails techniques et matériaux de construction.

LA STRUCTURE DE MEMOIRE :

À travers ces différentes étapes, notre mémoire prendra appui sur deux parties essentielles :

La première partie :

Plutôt documentaire, elle constituera le support de base qui permettra, à

travers les définitions conceptuelles, de bien éclairer tous les concepts et toutes les notions y afférentes. Elle s'articule autour de trois chapitres qui sont les suivants :

a) Le premier chapitre : Ou « *chapitre introductif* », il comprend principalement l'introduction générale qui expose brièvement l'histoire de la ville, et signale la situation critique des cités portuaires, et prend pour exemple la ville d'Alger où le quartier de la marine. Notre entité urbaine d'intervention cerne nettement la problématique de clivage port-mer, provoquant de ce fait la conception d'une vision thématique animée de ce noyau historique, pour proposer une série d'hypothèses raisonnables et fixer des objectifs de ce travail de recherche.

b) Le second chapitre : « *définition des concepts clés et les interventions urbaines* », traitera les définitions des concepts clés et les aspects déterminants des interventions urbaines.

c) Le troisième chapitre : « *Les ambiances urbaines* », abordera la notion des ambiances urbaines par sa définition, son émergence, ses éléments constitutifs, également les types d'ambiance urbaines et autres allures révélatrices de ce concept contemporain.

d) Le quatrième chapitre « Lecture thématique », présentera le thème sujet d'intervention et traitera des modèles référentiels et exemplaires pour saisir le programme qualitatif et quantitatif du projet.

La deuxième partie :

Qui est « *analytique* », son objectif est de vérifier les hypothèses émises en s'appuyant sur des outils méthodologiques aptes de mener à des résultats fiables. Elle s'articule autour de trois chapitres qui sont les suivants :

a) Le premier chapitre : « *État de fait et diagnostic* », abordera l'état des lieux à l'échelle de la ville et à l'échelle de site, en identifiant simultanément le contexte historique de l'aire d'interventions et l'extension et l'évolution du cadre bâti dans la vision de déchiffrer la composition morphologique du quartier et décrypter les tissus constituant sa structure urbaine, et de ce fait, interpréter l'ampleur de ses fractions et circonscrire la nature des relations qu'ils entretiennent entre eux et leur impact sur le système urbain du quartier, pour dégager un diagnostic des atouts et des

faiblesses ouvrant des aspects propices pour l'intervention au niveau de cette sphère maritime .

b) Le deuxième chapitre « *Opérations urbaines et plan d'action* », synthétise les données acquises précédemment dans une perspective stratégique de redynamisation de ce périmètre, par un ensemble d'actions proposées suivant une démarche fondée sur le principe de concrétisation des ambiances urbaines via la conception d'une atmosphère plaisante qui va régner la dynamique de ce quartier.

c) Le troisième chapitre :« *le projet architectural* » remet la portion urbaine d'intervention dans son environnement, en introduisant ses caractéristiques spatiales à savoir sa situation, sa délimitation, son environnement...etc.et décrypte la démarche conceptuelle pour la conception du projet basée sur les données de programme établi.

PARTIE THÉORIQUE

CHAPITRE I : DÉFINITION DES CONCEPTS CLÉS ET LES INTERVENTIONS URBAINES

INTRODUCTION :

Par définition, l'urbanisme est une discipline prospective dont la finalité est de prévoir ce que sera l'urbanisation dans des délais donnés, censé à accompagner les opérations d'aménagement de tous ordres, en établissant l'opportunité et les définir, ensuite de manière plus précise, ces études ont pour point commun de mettre divers types de savoirs au service d'une action future, sur le logement, la voirie, les infrastructures, l'espace public, obéissant ainsi à des stratégies propres à chaque pays et aux territoires à renouveler. Ce processus concrétise le choix de politique mené selon des contextes économique et social et des valeurs culturelles intrinsèques.

En Algérie, les opérations d'intervention, sur le tissu urbain sont fixées par la réglementation algérienne⁶ à quatre actions : la rénovation, la restructuration, la restauration et la réhabilitation auxquelles nous proposons les définitions suivantes ;

I. DEFINITION DES CONCEPTS CLÉS :

« Les concepts sont des éléments existants ou symbolique que l'on répond, au niveau de la conception, afin d'arriver à un sujet cohérent »⁷

Ainsi, le concept est défini comme étant *« une réflexion qui assemble, combine ou intègre plusieurs éléments (ces éléments peuvent être des idées, des notions, des pensées, des observations), pour former un ensemble ou un tout cohérent »*.⁸

II. LES CONCEPTS CLÉS :

1. Urbanisme :

L'urbanisme désigne l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains. Ce projet peut être sous-tendu par une volonté d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement, les professionnels qui exercent ce métier sont des urbanistes⁹.

6. Le décret n° 83-684 de 1983 fixant les conditions d'interventions du tissu urbain existant.

7. Oswald Mathias Ungers : architecte et théoricien de l'architecture allemande, connu pour ses conceptions rationalistes et l'utilisation de formes cubiques, décédé en 2007.

8. SNYDER, J.C, Catanese, Introduction to architecture, Oxford Press, 1979.

9. Pierre Merlin, L'urbanisme, 2016, Presses Universitaires de France, 11^{ème} édition, p128.

2. Port :

Le port est une infrastructure construite par l'homme, situé sur le littoral maritime comme un espace de contact entre les deux sphères terrestre et maritime. Selon les activités et les types de bateaux accueillis, on peut distinguer des ports de pêche, des ports de plaisance, des ports de commerce ou plutôt des ports militaires.

3. Interface portuaire :

Les interfaces villes-ports sont des aires de contact entre les espaces portuaires et les espaces urbains de la ville. Il existe différents types d'interfaces selon qu'elles soient situées entre un vieux port et un centre historique, entre un port de commerce et un quartier d'habitation ou encore entre un port et un espace naturel de campagne. Ces interfaces peuvent être aussi délimitées de diverses façons, avec des murs pour les ports de commerces ou des clôtures métalliques pour les ports militaires. Mais l'interface correspond juridiquement à la limite du domaine portuaire. Ainsi ces zones d'interface peuvent être des zones de conflits entre les différentes activités plus ou moins compatibles mais aussi des zones de mutations pour le développement de la ville¹⁰.

4. Baie d'Alger :

Baie d'Alger est le golfe autour de lequel s'étend Alger la capitale. L'amiral Ernest Mouchez, ancien directeur de l'observatoire de Paris, avait déclaré que seule la baie de Rio de Janeiro pouvait être comparée à la beauté du panorama de la baie d'Alger¹¹ entre l'attrance de la mer et l'irrésistible expansion vers l'intérieur.

5. Terrasse de la Casbah :

Embrasure immuable vers la mer et la lumière. Les terrasses de la Casbah se déploient comme un balcon naturel sur le port d'Alger, aussi, elles présentent un espace de respiration qui se prolonge à ciel ouvert.

6. Métropole d'Alger :

La capitale est la ville mère de l'Algérie, originaire de l'aire urbaine évasé, dans l'un de ses ouvrages inspirés, André Ravereau¹² affirme que « Le site créa la ville » pour décrire et

10. Taussat Anne Elisabeth. Réaménagement d l'interfae ville-port, université François Rabie Lais 2013, p91.

11. The Observatory of Algiers, Journal Publication of the Pomona College Astronomical Society, p13.

12. Un architecte français élevé en Algérie.

expliquer l'extraordinaire capacité de l'urbanisme vernaculaire algérois de s'intégrer et de se déployer sur le flanc raviné et chahuté de la magnifique baie d'Alger. Il reprenait sous un registre les analyses extatiques de le Corbusier qui, dans sa ville radieuse de 1935, montrait combien les terrasses de la Casbah regardaient toutes vers la mer, vers un port nourricier qui apportait souvent le bien, "el-Kheïr", mais parfois aussi les mauvaises nouvelles de marins disparus et de galères perdues

7. Tourisme :

« Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel, pour une période qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires, et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu de visite »¹³

8. Attractivité d'un territoire :

Généralement, elle est assimilée à la capacité de ce territoire d'attirer et de retenir les facteurs mobiles de production et/ou la population. Nous définirons cette attractivité comme la capacité d'un territoire à être choisi par un acteur comme zone de localisation (temporaire ou durable) pour tout ou partie de ses activités¹⁴.

9. Mixité fonctionnelle :

La notion de mixité, dans sa double composante sociale et fonctionnelle, émergée dans les années 1990 et associée aux problématiques du renouvellement urbain (redéfinition d'une trame urbaine préexistante marquée par la dé-densification, la ségrégation sociale, et la spécialisation fonctionnelle, dans un contexte de désindustrialisation de l'économie).

10. Mixité sociale :

Consiste en une zone qui permet à des personnes issues de milieux sociaux différents de se côtoyer, ou de cohabiter.

13 Commission de la statistique des nations unies, Organisation mondial du tourisme, Organisation de coopération et de développement économique et Eurostat, compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel, 2001, 138p.

14Jacques Poirot, Hubert Gérardin, L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel, mondes en développement 2010, De Boeck Supérieur, p160.

11. La pêche artisanale :

Activité économique en déclin différencié de la pêche industrielle par la taille du navire, les techniques de pêche sélectives, un faible impact sur l'environnement marin et la qualité de pêche¹⁵.

- **Les pêcheurs algériens** : ne sont pas nombreux, concentrés sur le littoral. Ces marins ont une originalité incontestable, ils forment un groupe à part qui s'est adjoint au reste de la population sans s'y mélanger. Ils sont venus spontanément s'installer sur les côtes d'Algérie et ils sont constitués des communauté homogènes, rudes, illettrés¹⁶.

III. INTERVENTIONS URBAINES :

Les interventions urbaines sont « *l'ensemble des actions concertées visant à disposer avec ordre les habitants, les activités, les constructions, les équipements et les moyens de communication sur l'étendue d'un territoire* »¹⁷. Elles s'opèrent au niveau d'un quartier ou une ville historique, et qui doivent être menées avec prudence, méthode et rigueur, en évitant tout dogmatisme, mais en tenant compte des problèmes spécifiques à chaque cas particulier.

1. Réhabilitation urbaine :

« *C'est l'ensemble des fonctions visant à transformer un local, un immeuble, un quartier en lui rendant des caractéristiques qui le rendent propre au logement d'un ménage dans des conditions satisfaisantes tout en assurant de manière durable la remise en état du gros œuvre et en conservant les caractéristiques architecturales majeures des bâtiments* »¹⁸. Elle s'impose, comme la conciliation de la nécessité d'améliorer les conditions de vie des habitants comme le confort thermique et acoustique et bien-sûr les conditions d'hygiène, et l'exigence de garder ses valeurs authentiques, architecturales et urbaines inscrites dans la typologie du bâti et des tissus.

15. Reyes et al. (2015) Quelle définition des « petits métiers » de la pêche ? Revue d'ethnoécologie vol 7, page 2 ;25.

16. Alain Huetz De Lemps, BORDEAUX, pêcheurs algériens [Article], les cahiers d'outre : mer, Revues de Géographie.

17. Pierre Merlin, Chapitre V. Les échelles d'intervention de l'urbanisme, Presse Universitaire de France, 2010, p128.

¹⁸ Merlin Pi., Choay Fr., 2015. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. 5^{ème} édition, Quadriga, France, 880p.

2. Rénovation urbaine :

Elle signifie l'action de remettre à neuf, la démolition en vue d'une reconstruction nouvelle¹⁹, ce qui fait de la surface d'intervention une table rase, ces grandes opérations sont aujourd'hui tendance à prendre la forme de reconversion ou de remodelage d'un ou plusieurs îlots lorsqu'ils concernent les centres villes²⁰. On lui reproche souvent sur le plan social de rompre les liens de quartier pour les habitants, et de favoriser la formation de quartier de luxe au détriment des habitants.

3. Le renouvellement urbain :

C'est une forme d'évolution de la ville qui désigne l'action de reconstruction de la ville sur elle-même et de recyclage de ses ressources bâties et foncières. Celle-ci vise en particulier à traiter les problèmes sociaux, économiques, urbanistiques, architecturaux de certains quartiers anciens ou dégradés, ainsi qu'à susciter de nouvelles évolutions de développement notamment économiques, et à développer les solidarités à l'échelle de l'agglomération (meilleure répartition des populations défavorisées, notamment au travers de l'habitat social). Cette notion développée par des architectes, des urbanistes et aménageurs est née dans les années 1980²¹.

4. La reconstruction :

La Charte de '*ICOMOS Burra*', signifie la « reconstruction » en étant le retour d'un bâtiment endommagé à un état antérieur connu par l'introduction de nouveaux matériaux²², liés aux concepts de la restauration (réparation du tissu de bâtiments existants) et de la préservation (la prévention de la détérioration supplémentaire), où la forme la plus étendue de reconstruction est la création d'une réplique d'un bâtiment détruit.

Plus précisément, comme dans le cadre des normes du '*Secretary of interior*' aux États-Unis, la reconstruction est l'acte ou le processus consistant à représenter, au moyen d'une nouvelle construction, la forme, les caractéristiques, et les détails d'un site, d'un paysage, d'un bâtiment, structure ou objet dans le but de reproduire son apparence à une période de temps spécifique et dans son emplacement historique²³.

19. François Choay, 1996. L'allégorie du patrimoine, seuil. Paris, p272.

20. Encadreur Benzerrari, loc.cit., Extrait du document 'interventions urbaines' p01.

21. Ibid., p 01, 02.

22. Meredith Walker, 2013. Charte de l'ICOMOS Burra. Peter Marquis-Kyle, Australie.

23. Secrétaire de l'intérieure. Normes du service de conservation du parc national des états unis, avril 2011.

5. La régénération urbaine :

Elle est largement répandue comme la traduction du terme anglais "urban régénération", qui correspond à la définition du "renouveau urbain", désignant ainsi l'action de la reconstruction de la ville sur elle-même et de recyclage de ses ressources bâties et foncière²⁴.

6. La restructuration urbaine :

C'est une opération, généralement lourde et coûteuse. Elle consiste en la réorganisation, d'un bâtiment ou d'un tissu urbain par la modification de ses éléments structurants. La restructuration vise à l'amélioration du rôle d'un cadre bâti existant dans un quartier, et à créer ou recréer des équipements collectifs, de transformer des bâtiments par démolition ou remodelage, de construire ou reconstruire des logements et des bâtiments d'activité...etc. elle fait intervenir le changement par une vision nouvelle de l'aménagement ou développement urbain à travers la modification des parties les plus hétérogènes, déstructurées et dégradées.

7. La restauration :

C'est une opération de remise en état d'édifices architecturaux ou d'ensembles monumentaux, de quartiers ou centres urbains entiers en gardant son aspect et sa fonction c.à.d. son état d'origine. La restauration peut concerner des actions ou projets de réfection, de consolidation ou de conservation. Elle se caractérise par la recherche du statut où toutes modifications de l'état originel est proscrite, à moins d'être clairement lisible et facilement réversible.

8. Aménagement urbain :

Il présente une approche spécifique de l'aménagement du territoire, propre aux espaces marqués par certaine concentration démographique et orientés vers des activités non-agricoles. Il est destiné à structurer et à organiser l'espace concerné de manière optimale et durable, comme 'J.F. Tribillon'²⁵ désigne l'urbanisme comme : « l'art de produire ou de changer la forme physique des villes, d'aménager les villes ».

²⁴ Encadreur Benzerrari, Extrait du document « interventions urbaines », p02.

²⁵ Jean François Tribillon : Urbaniste et auteur français

9. La requalification urbaine :

C'est une réhabilitation axée sur l'aspect fonctionnel, incluant ainsi dans l'opération un changement de fonction sur un quartier ou sur un édifice, selon le sens étymologique du mot, la "Requalification" est définie comme étant « *Action de donner une nouvelle qualification* ». De ce terme, la notion de requalification urbaine tire son intérêt de donner une nouvelle qualité²⁶. Cependant, cette qualité est inscrite dans une politique d'amélioration « *...Ces opérations visent à proposer pour ces espaces de nouvelles activités plus adaptées au contexte actuel.* »²⁷

10. La revitalisation urbaine :

C'est un processus qui conjugue la réhabilitation architecturale et urbaine des centres historiques et la revalorisation des activités urbaines qui y ont lieu. La revitalisation urbaine englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'une partie de la ville en déclin²⁸.

11. La reconversion :

C'est le changement de fonction d'un bâtiment pour éviter sa désaffectation. La reconversion vise à conformer ce bâtiment à des usages qui se sont modifiés ou à des occupants qui ont changé. La reconversion donc, fait évoluer le bâtiment vers des destins variés.

12. Redynamisation urbaine :

Action pilote sert à coproduire un espace de vie urbaine opéré au niveau des citées, ambitionne à redonner la dynamique urbaine à des fragments de ville, en ré-investissant la perception de l'espace par la mise en scène de ses lieux à l'échelle économique, touristique, sociale également artistique, elle se base sur cinq axes qui semble primordiaux :

- Cadre de vie et d'identité : pour donner en vie de visiter la ville, la qualité de l'environnement et de l'espace public, et l'accessibilité sont les premiers leviers actionnables ;
- Accessibilité et mobilité : en termes de facilité de déplacement ;

26. Dictionnairele Robert, 1967.

27. Laure Vierre 'Charte de Lisbonne', In « des quartiers historiques pour tous » une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable. Septembre 2008, 107p.

28. Ibid.p.97.

- Diversité commerciale : répondre à des besoins marchands de consommateurs, et bien évidemment essentielle pour la vitalité des fragmentations urbaines ;
- Animation et développement des services : gérer le site pour la création d'une ambiance de vie, et d'un confort fonctionnel, adaptable aux différents usagers, par la théâtralisation de la ville qui donne envie non seulement à se flâner mais aussi à vivre au cœur de l'agglomération²⁹.

CONCLUSION :

Les différentes échelles de la planification urbaines nous permettent de générer des modes de l'appropriation de l'espace, une notion anthropologique riche de nuances, qui fournit souvent des aspects d'intervention simultanément profonds et pratique.

Aujourd'hui en approfondissant dans ces notions, on constate que la taille et la nature des activités y requièrent de nouveaux principes d'aménagement, qui recomposent les fonctions dans l'espace sur le mode kinesthésique un concept fondamental dans les rapports entre formes et fonctions, dont le divorce est allé en s'approfondissant depuis le début de l'ère industrielle.

29 Arteau Ca., Mignot M-P., « coproduire un espace de vie urbain », communication et organisation [en ligne], Mars 2012, consulté le 02/10/2020.

CHAPITRE II : LA NOTION DES AMBIANCES URBAINES

INTRODUCTION

Dans une approche à la fois phénoménologique et herméneutique de la perception sensible de l'urbain, l'ambiance ne s'agit plus exclusivement d'appréhender l'expérience physique et sociétale de l'environnement, mais une expérience sensorielle et émotionnelle dans la vie urbaine, partagé par le ban et l'arrière-ban (tout le monde) mais difficilement exprimable et communicable (Nous sommes tous sensibles à la perception immédiate d'un lieu, parfois "saisis" par son ambiance lumières, sons, matières, flux, présences, échelle, volumes... nous partageons ces expériences sensibles sans difficultés, et pourtant la notion d'ambiance échappe à toute définition formelle), elle en résulte de l'interaction entre les formes spatiales, les perceptions sensorielles et les aspects sociaux, générant ainsi l'amélioration de qualité de milieu de vie ; où les habitants sont considérés les acteurs de leurs espaces physiques lors de la conception architecturale et urbanistique adaptée de ce fait avec leurs perceptions affectives à l'environnement.

I. DEFINITION DE LA NOTION :

Première définition : La notion d'ambiance échappe à toute définition formelle qui serait trop rigoriste. Elle se vit au singulier, comme un tout qui ne sépare pas les canaux sensoriels ni nos actions de nos perceptions et nos représentations, mais nous ne savons l'analyser qu'en la décortiquant de façon plurielle, sens par sens, discipline par discipline. Ainsi plus nos connaissances sur les ambiances se précisent en termes de composition et de modalité de constitution, plus nous risquons de perdre ce qui fait leur unité, ce rapport vécu au lieu, toujours unique. « Un singulier fugace, un pluriel éparpillé »³⁰.

Deuxième définition : un ensemble de phénomènes localisés peut exister comme ambiance lorsqu'il répond à quatre conditions :

- ✓ Les signaux physiques de la situation sont réparables et décomposables ;
- ✓ Ces signaux interagissent avec la perception, les émotions et l'action des sujets et les représentations sociales et culturelles ;
- ✓ Ces phénomènes composent une organisation spatiale construite ;
- ✓ Le complexe signaux-percepts-représentations est exprimable³¹.

30. Jean François Augoyrd., "ambiances", l'espace anthropologique. Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine, n°20/21, Mars 2007, Paris, Édition Monum, p33-37.

31. Augoyard J.F. 2004, "Vers une esthétique des ambiances". Chapitre I. In Amphoux P, Thibault J-P., Chelkoff G. Ambiance en débat, Editions à la croisée, Allemagne, p309.

Troisième définition : Éléments et dispositifs physiques générant une atmosphère sensorielle et morale qui environne une personne, créant un rapport intime et une relation étroite entre l'individu et son lieu de vie³², selon ses adhérents, cette notion d'ambiance qualifie des situations d'interaction sensibles comprises comme « *l'expérience qu'on fait d'un lieu donné à un moment donné* »³³.

II. L'ÉMERGENCE DE LA NOTION D'AMBIANCE :

Le champ des ambiances architecturales et urbaines n'a cessé de se développer depuis plus d'une trentaine d'années, et ce en dépit de rejet de ce concept par les modernistes rationalistes³⁴. Ce domaine de recherche a vu son émergence institutionnelle au début des années 1990 avec la création de l'UMR³⁵ « Ambiances architecturales et urbaines » et du DEA³⁶ éponyme. Il s'appuie sur de nombreux antécédents scientifiques qui ont rendu possible le passage progressif de la notion de nuisance à la notion de confort puis à celle d'ambiance mobilisant des méthodologies d'abord disciplinaires, puis progressivement interdisciplinaires, permettent de dépasser les prévisions,³⁷ en temps présent, elle se présente comme une alternative à d'autres approches de l'environnement urbain, elle se distingue aussi bien des problématiques de la gêne, du confort et du paysage et elle aide à s'émanciper des perspectives pas trop normatives en matière d'environnement sensible.

III. LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DES AMBIANCES URBAINES :

La notion d'ambiance nous permet d'éviter la séparation entre la perception du milieu par un usager et l'objet perçu. Elle articule la connaissance des phénomènes physiques en présence, leurs interactions avec la forme construite, les usages des espaces architecturaux et urbains, la perception de l'utilisateur et ses différentes représentations. Elle permet également de traverser les échelles spatiales et temporelles³⁸.

32. Nicolas Tixier, 2007, « L'usage des ambiances », ministère de la Culture et de la Communication, Paris.

33. Olivier Chadoin., la notion d'ambiance. Les annales de la recherche urbaine, année 2010, p153/159.

34. Niels Albertsen., 1999, Urban atmosfærer. Vol. 29, p 5-29.

35. Abrév. Unité Mixte de la Recherche en France, créée par la signature d'un contrat d'association entre les laboratoires de recherches et un établissement de recherche (université, centre de recherche...)

36. Abrév. Diplôme des Études Approfondies, existant en France entre 1964 et 2005.

37. Centre d'échanges et de ressources pour la qualité environnementale des bâtiments et des aménagements. Ambiances urbaines et ville sensorielle. Éd Vad 2015. Alpes, p15.

38. Gérard Hégron, Henry Torgue, Ambiances architecturales et urbaines De l'environnement urbain à la ville sensible, VERSION PROVISOIRE (10 septembre 2007), p01.

IV. LES COMPOSANTS DE PROJET D'AMBIANCE URBAINE :

Les travaux de recherche sur les ambiances articulent ses trois composantes caractéristiques : les objets, les sujets et le projet.

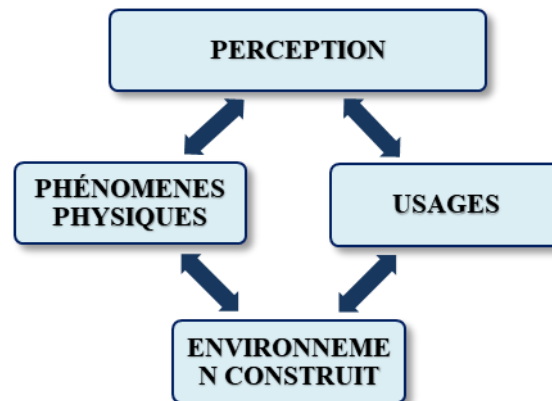


Tableau 1 : Qualification des ambiances.
Source : schéma réalisé par l'auteur

- **Les objets :** il s'agit ici des phénomènes physiques d'ambiances, naturels et anthropiques, qui sont en interaction avec l'environnement construit.
- **Les sujets :** il s'agit des habitants qui pratiquent ou fréquentent les environnements architecturaux et urbains et qui perçoivent et ressentent leur environnement physique en fonction de leur sensibilité physiologique, psychologique et culturelle.
- **Le projet :** l'enjeu est de concevoir un projet urbain ou architectural qui respecte les intentions d'ambiance du concepteur³⁹.

V. PORTEE OPERATOIRE DE L'AMBIANCE :

Paradoxalement, les recherches engagées depuis quelques décennies se focalisent sur deux champs complémentaires :

³⁹Idem, p02.

- La maîtrise des flux ambiants :

Elle s'appuie sur les sciences pour l'ingénieur et la connaissance des formes urbaines et architecturales. L'objectif poursuivi est essentiellement la gestion des flux ambiants (lumière, son, chaleur, aéraulique, odeur...) produits de l'interaction entre formes architecturales et urbaines, phénomènes physiques en présence des usages.

Cette approche sert le plus souvent une vision assez normative de l'environnement sensible. Elle présente l'avantage de mettre à disposition des méthodes ou outils de simulation et d'analyse prédictifs très utiles en phase de conception.

- ***L'analyse de l'expérience sensible "in situ" :***

Établit par des outils d'investigation et d'analyse des environnements urbains, méthodes d'enquête (parcours commentés, observations récurrentes...etc.), modélisation (modélisation déclarative, modèles morpho dynamiques, etc.) et autres instruments de représentation.

- ***L'expérimentation "in vitro" :***

Établit grâce aux techniques de l'immersion interactive (réalité, virtuelle) ou les procédures en relation, les résultats des observations (enquêtes *in vitro*) et les indicateurs physiques correspondants (mesures, paramètres physiques simulés).

VI. LES ASPECTS DE PERCEPTIONS DES AMBIANCES URBAINES :

On a développé quatre aspects de perception des ambiances urbaines, de fait, ils se manifestent, à moins que, selon les circonstances, certains dominant les autres. De même, certains usagers sont entraînés à percevoir les quatre dimensions, d'autres privilégient l'une à l'autre, les aspects sont les suivants :

- **Le visuel** : implique les formes architecturales et urbanistiques, les matériaux de construction, le mobilier urbain, les perspectives, la vue plus ou moins panoramique et la lumière.
- **Le sonore** : conditionné par la forme, les matériaux (ex : l'effet de talon sur le revêtement de sol) et le mobilier urbain (fontaine, minaret, cloche).
- **Le tactile** : conditionné par les microclimats journaliers et saisonniers qui se constituent en fonction des formes, impliquent de l'humidité, de la chaleur, du vent...etc. Le tactile est conditionné également par le revêtement du sol.

- **L'olfactif** : qui dépendra de l'animation, des activités, de l'existence du végétal, de la présence d'eau, de l'écoulement des égouts.

VII. MODALITES DES AMBIANCES URBAINES : LES AMBIANCES AU QUOTIDIEN

Les ambiances perçues de l'espace public sont liées à ces formes et aux contextes, mais deux autres dimensions supplémentaires sont relevées pour qualifier les ambiances, d'une part les temporalités, définies par les heures diurnes et nocturnes, les fins de semaine et les différentes saisons, d'autre part le sensoriel, notamment le visuel, le sonore, le tactile, L'olfactif. Les temporalités combinées au sensoriel font les ambiances⁴⁰.

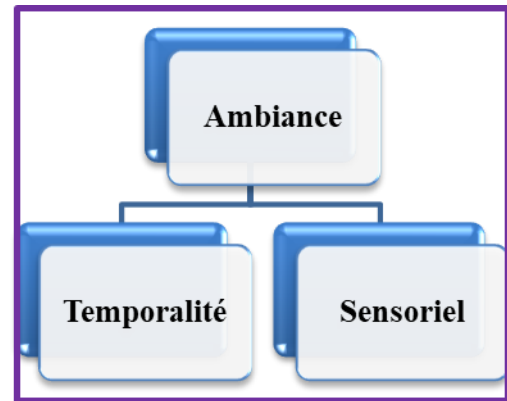


Tableau 2 : Qualification des ambiances.
Source : schéma réalisé par l'auteur

A. Le sensoriel :

A.1. Ambiance sonore :

À partir des années 1960, les approches de l'environnement ont réaffirmé l'importance de l'écoute dans la perception de monde qui nous entoure⁴¹, les concepts de paysage sonore et d'écologie acoustique ont été développés par *R.M.Schaffer*⁴² et son équipe par le lancement de "*World Soundscape Project*"⁴³, un projet mondial d'environnement sonore, à l'université "*Simon Fraser*", où il synthétise toutes les connaissances sur l'histoire des sons de notre planète et expose quelques systèmes de classification des objets sonores utiles à l'étude d'un environnement⁴⁴.

A.1.i. Les formants du monde sonores ressortissent de trois registres : celui de la matière sonore (objet sonore), celui de l'espace sonore (propagation) et celui du temps (modalités de production dans le temps) :

40. KARAYER Demet, L'Espace Social dans les quartiers de Fener et Balat à Istanbul, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, Master2, 2011-2012, p 57-59.

41. Délégation au développement et aux affaires internationales, Mission de la recherche et de la technologie. Automne 2007, p40.

42. Robert Murray Schaffer, compositeur, écologiste, théoricien et pédagogue canadien, pionnier de paysage sonore, concept "le monde comme musique".

43. Le "*World Soundscape Project*" permet de publier, en 1976, "*The Tuning of the World*", un ouvrage de référence édité en français sous le titre Paysage sonore.

44. Alain Leobon : *Groupe "Acoustique Architecturale et Urbaine"* du Laboratoire de Mécanique Physique de PURA p879 du CNRS, 2.

A.1.ii. Pour mettre en place une gestion responsable de notre environnement

sonore : il faut agir en même temps sur quatre terrains :

- Produire des objets techniques dont les aspects sonores soient maîtrisés.
- Concevoir des espaces en intégrant dès l'origine leur dimension acoustique.
- Adapter des réglementations pour fixer des limites acceptables.
- Développer l'éducation et les comportements responsables⁴⁵.

EXEMPLE DE PRISE EN COMPTE DE L'AMBIANCE SONORE :

- **Jardin de Luxembourg** : est caractérisé par une expressivité sonore modérée, des usagers qui prennent en compte la présence de l'autre sans pour autant se brimer. Le grand bassin central du jardin présente une attraction sociale à un paysage sonore plaisant, situé au point de convergence de toutes les parties du jardin. Il est très fréquenté mais il garde toujours son aspect calme et c'est à grâce à ce bassin qui masque partiellement les voix rendant quasiment impossible d'écouter les discussions de ses voisins.



Figure 2 : Jardin de Luxembourg et la chambre du temps
Source : Site web « sensations-Espace »

➤ Chambre du Temps :

Conçue par Claire Renard ; elle offre au passager une halte d'écoute, un moment de temps suspendu au sein de la vie active. Dans ce lieu, le visiteur est invité à expérimenter des situations d'écoute, que ce soit dans les "lits de sons", les "oreillers du temps" ou le "jardin d'écoute"⁴⁶.

45 Centre d'échanges et de ressources pour la qualité environnementale des bâtiments et des aménagements. Ambiances urbaines et ville sensorielle. Éd. Vad 2015. Alpes, 15p.

46 Anne Laporte, Nicolas Tixier, Direction de l'architecture et du patrimoine 2017, p39.

A.2. Atmosphère olfactive :

L'odeur, inconsciemment nous marque tout autant qu'une belle vue, « *On dit que chaque ville, chaque pays a son odeur.* » Charles Baudelaire⁴⁷, 1908. Elle focalise facilement les inquiétudes des habitants des villes vis-à-vis de la qualité de l'air, actuellement, l'évolution de la conception des ambiances olfactives en milieu urbain a dépassé la notion de nuisance et confronter les savoirs, « *Tout le monde est intimement persuadé que les concepts qui doivent émerger dans les années à venir viendront de l'olfaction* »⁴⁸

EXEMPLE DE PRISE EN COMPTE DE L'ATMOSPHERE OLFACTIVE :

- **York en Angleterre : le chocolat** : Les douces odeurs de Cacao qui se répandent dans York lorsque le vent souffle sont issues de l'usine du chocolat installée à la sortie de la ville.
- **Fès au Maroc** : Cette ville marocaine abrite la plus vieille tannerie du monde. Il n'est donc pas surprenant de sentir l'odeur de cuir qui se diffuse dans les ruelles étroites de la ville.

A.3. Ambiance paysagère :

Afin de tendre à un statut de ville internationale, les villes poursuivent souvent l'orientation de « *séduire par leur apparence avec les fonctions urbaines* » (Houllier Guibert 2010)⁴⁹. L'urbain, l'économie et la culture forment le triptyque de la construction de l'image la ville, une image qui se doit d'être de plus en plus prenante dans un cadre urbain attrayant. La qualité paysagère d'une ville, comme son cadre architectural jouent un rôle décisif dans la promotion touristique de la ville.

Exemple de prise en compte de paysage urbain :

- **Séoul** : renaissance d'une rivière en plein cœur de la ville ; la réhabilitation de la rivière '*Cheonggyecheon*' est un projet phare pour la



Figure 3 : Rivière réhabilitée
Source : site web « sous le ciel de Corée. »

⁴⁷ Charles Baudelaire : est un poète français

⁴⁸ Richard Axel et Linda Burk, Lors de l'attribution, en 2004, du prix Nobel de médecine aux recherches traitant du fonctionnement du système olfactif publiées en 1991.

⁴⁹ Lydia Fathi-Gaoua, Leila Abbas Mansour, le paysage urbain au profit de l'attractivité touristique des villes, mis en ligne 16/12/2019.

revitalisation de Séoul, il consiste à la destruction totale de l'autoroute surélevée le maintien des boulevards de part, et d'autre l'aménagement d'une ballade piétonne sur les berges.

A.4. Ambiance lumineuse :

A.4.i. Définition :

Phénomène subjectif qui se définit comme étant « le résultat d'une interaction entre la lumière, un individu, un espace et un usage »⁵⁰.

A.4.ii. Temporalités :

A.4.ii.a. Ambiance diurne :

Exemple :

- “ **Le vendredi** ” : est un jour férié dédié à la prière, générant par ce fait une ambiance distincte, durant la prière, le silence s'abat dans les rues, les quartiers sont moins agités et la ville est presque vide, les alentours de la mosquée sont des espaces très convoités avant et après la prière.



Figure 4 : Rue Casbah durant la prière.
Source : www.ambiances d'Alger.com.

A.4.ii.b. Ambiance nocturne :

Exemple :

- “ **Oslo** ” : capitale de Norvège, célèbre pour sa stature historique et culturelle, et considérée comme l'une des meilleures villes au monde pour vivre, malgré le climat de la Norvège qui est célèbre pour être froid, surtout ses nuits, l'ambiance nocturne norvégienne est chaude et pleine de vie, elle se réchauffe par la dynamique de ses ville conçus pour tous les goûts, offrant de nombreuses attractions à ses visiteurs, comme ses musées.



Figure 4 : Trampoline de ski Oslo.
Source : vie nocturne, 'guide de la ville'

50. Narboni Roger., 2006, lumière et ambiance, concevoir des éclairages pour l'architecture et la ville, Éd. Moniteur, p.244.

Les principaux rôles de la lumière urbaine nocturne :

- La lumière permet d'abord la vision pour que l'utilisateur distingue son parcours.
- Éléments de la signalétique et de la communication.
- La lumière crée des scénographies, la scénographie nocturne.
- La lumière définit l'ambiance de l'espace⁵¹.



Figure 6 : Oslo la nuit, vie locale.

Source : vie nocturne, 'guide de la ville'

A.5. Ambiance climatique :

En milieu urbain, on constate une augmentation des températures d'année à l'autre, qui coïncide avec l'intensification de l'urbanisation, créant des situations problématiques en termes de chaleur, de pollution, particulièrement dans les grands centres urbains⁵².

Dans ce contexte pauvre en qualité urbaine, la végétation implantée en milieu urbain peut faire pencher la balance en modifiant les ambiances physiques (lumière, chaleur, vent, son, humidité), elle participe aussi bien à l'esthétique du paysage bâti, introduit des changements de texture, des formes et des couleurs qui contrastent avec celles des bâtiments alentour⁵³.

Exemple :

➤ La végétation, siège de phénomènes physiques

L'utilisation de la végétation permet de modifier le climat urbain et d'améliorer les conditions de confort. Les arbres agissent comme masque au soleil, au vent, au son, comme source d'humidité et régulateur de la température de l'air et des surfaces environnantes⁵⁴, cas de la "Couverture végétale sur le chemin de promenade à l'université d'art et culture de Shizuoka, Japon".



Figure 7 : couverture végétale

Source : site web « université Shizuoko »

51. Chemsma Zemmouri Malika, caractérisation et optimisation de la lumière naturelle en milieu urbain, thèse de doctorat, université Ferhat Abbas Sétif, p.279.

52. Anne Laporte et Nicolas Tixier, automne 2007, Direction de l'architecture et du patrimoine, Sous-direction de l'enseignement de l'architecture, de la formation et de la recherche p.40.

53. Ibid., p. 15.

54. Les travaux du laboratoire ABC et de ses partenaires, <http://www.marseille.archi.fr/~abc/>.

VIII. AMBIANCE URBAIN ET ESPACE PUBLIC :

À la fin des années quatre-vingt et dans le cadre des projets urbains à long terme, autres types d'actions sont apparues à fin d'accentuer l'ampleur des qualités sensibles dans l'organisation des espaces publics, traduite par le passage de l'espace public d'un espace peu accommodant à un autre de qualité et de bien-être⁵⁵Le diagnostic sensoriel ayant été fait sur différentes rues évoque que certaines émotions semblent plus sollicitées que d'autres⁵⁶, parmi ces sensations qui ont été relevé le faible niveau sonore, la présence d'eau, l'odeur de la nature, ou encore l'aménagement permettant à différentes mobilités de coexister. Cependant les émotions négatives sont : la peur associée à un manque d'éclairage public ou à une circulation automobile trop dense, tandis que le grand dégoût est suscité par la pollution de l'air.

IX. L'AMBIANCE URBAINE ET L'ENVIRONNEMENT :

Historiquement la notion d'ambiance et du paysage sont opposées. En effet, si l'acception "traditionnelle" du paysage urbain renvoie à l'esthétisme, à la mise en distance et à la perception visuelle, celle de l'ambiance fait plutôt appel à l'instantanéité, à l'immersion et à l'usage de l'ensemble des cinq sens. Malgré ces différences, des perméabilités plus récentes apparaissent entre ces deux notions, qui font objet de nombreuses productions scientifiques dès les années 1980, qui définit le paysage contemporain par son caractère :

- **Interdisciplinaire et transversal** : entre les approches initialement opposées.
- **Expérientiels, donc actant** : par ses multiples dimensions sensibles.
- **Multisensoriel** : la convention européenne de paysage ainsi que plusieurs travaux sur les paysages mono-sensoriels ont réhabilité l'usage de tous les sens dans l'appréciation de paysage vécu par tous les sens⁵⁷.

55. Blanc, 2002, programme de recherche, rapport final « des paysages pour vivre la ville de demain entre visible et invisible ».Éditeur : ladyss, CNRS, p319.

56. L'express français. <http://www.qualité-de-vie-le-top-10-des-villes-francaise/>, mise en ligne : 29/12/2018.

57. Théa Manola, Elise Geisler. Du paysage à l'ambiance, Sep 2012, Montréal, Canada. p.677-682.

Paysage traditionnel	Paysage multisensoriel	Ambiance
Vue	Vue et autre sens	Autre sens que la vue
Distanciation	Distanciation et immersion	Immersion
Épaisseur historique	Passé, présent et futur	Instantanéité
Naturel	Naturel, urbain, rural...	Urbain
Représentation sociales	Sentir et ressentir de l'être social	Perception individuel
Échelle macro	Territoire	Échelle macro

Tableaux 3 : Paysage multisensoriel au de l'ambiance et du paysage traditionnel.

Source : Manola, 2012.

X. LA NOTION DE L'AMBIANCE URBAINE : UN ENJEU DES ESPACES CONTEMPORAINS :

Le milieu urbain est le résonateur des transformations sociales contemporaines, qui se manifestent et s'actualisent bel et bien dans nos expériences sensibles quotidiennes, la notion d'ambiance se situe au croisement de trois enjeux contemporains, celui de :

- La qualité de vie des citoyens ;
- Des stratégies socio-économiques des villes ;
- Des problèmes d'ordre écologique : construire en respect de la vulnérabilité⁵⁸.

Actuellement, l'ambiance urbaine s'inscrit dans un mouvement en cours d'évolution, capable de s'ouvrir sur l'atmosphère ambiante par un urbanisme qui s'agissait pour encadrer les sensations et installer des climats, en se donnant les moyens de transformer en profondeur et durablement l'écologie sensible des espaces vécus. D'autre part, le monde sensible se prête désormais à toutes sortes d'approche scientifique, des "*Sensory Studies*"⁵⁹, une constellation complexe de travaux, questionne à frais les cadres de l'expériences, plutôt que de parler de confort, de qualité de vie et même de bien-être, les outils théoriques et conceptuels s'affinent et se diversifient pour que les ambiances urbaines imprègnent nos milieux de vie et infuse la sensibilité contemporaine⁶⁰, en remodelant la peau atmosphérique de la ville pour que le corps se place dans des scènes

58. Ibid., p. 04.

59. Griffero, T. 2017, *Quasi-Things: The Paradigm of atmospheres*, New York, Suny.

60. Jean-Paul Thibaud, *Vers une écologie ambiante de l'urbain*, mis en ligne le 04 juillet 2018, consulté le 07 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/eue/>.

sensori-motrices et affectives⁶¹, par ce fait la ville créative s'impose comme un modèle futuriste attentif à devenir la vitrine de l'urbain, exposant une image de marque séduisante, et soucieuse d'afficher un environnement attractif⁶².

61. Amphoux.P., 2006, une expertise ambiance est-elle possible, éditions de la Villette.

62. Chelkoff G, 2010, Pour une conception modale des ambiances architecturales, faces journal d'architecture.

CHAPITRE III : LECTURE THEMATIQUE.

INTRODUCTION :

À l'instar des villes maritimes, la capitale rêve de sa place au premier rang des destinations touristiques. Le port d'Alger a joué un rôle éminent dans le développement économique et surtout dans le fonctionnement des tissus généralement très complexe, et ce par leur fonction d'un nœud qui engage le destin touristique d'Alger. Une question soucieuse qui constitue aujourd'hui la problématique essentielle de la ville dont la tendance adoptée s'oriente vers la reconquête des espaces délaissés, à travers l'apport d'une attention majeure à la promotion de tourisme durable dans une démarche économique en pensant la redynamisation des activités artisanales du patrimoine ancestral.

I. PRESENTATION DU THEME GENERIQUE :

A. Le tourisme :

C'est l'acte et le processus consistant à passer le temps loin de chez soi à la recherche de loisirs, de détente et de plaisir, tout en utilisant des équipements commerciaux de services. En tant que tel, le tourisme est le produit d'arrangements sociaux modernes, qui a commencé en Europe Occidentale au XVII^{ème} siècle, bien qu'il ait des antécédents dans l'antiquité classique, le tourisme, cependant chevauche d'autres activités, intérêts et processus, cela donne lieu à des catégories communes, telles que "tourisme d'affaires", "tourisme sportif" et "tourisme médical"⁶³.

A.1. Tourisme balnéaire (tourisme littoral) :

Se définit comme le domaine des vacances au bord de la mer⁶⁴, qu'elles soient de nature sportive, de détente ou commerciale.



Figure 8 : Tourisme balnéaire, exemple les Maldives.
Source: site web « Top tourism »

63. John.K. Walton., Tourism, tourism history,

64. Philippe Duhamel., 2009, Tourisme et littoral : un enjeu du monde, Éd. Belin, p191.

A.2. Tourisme culturel :

L'Organisation Mondiale du Tourisme le définit au sens étroit en tant que : « *mouvement de personnes obéissant à des motivations essentiellement culturelles telles que les voyages d'études, les tournées artistiques et les voyages culturels, les déplacements effectués pour assister à des festivals ou autres manifestations culturelles, la visite des sites et des monuments, les voyages ayant pour objet la découverte de la nature, l'étude du folklore ou du l'art, et les pèlerinages* »⁶⁵. Il désigne une forme de tourisme, dont l'objectif est de faire découvrir le patrimoine culturel et le mode de vie d'une région ainsi que ses habitants⁶⁶, perçu comme un phénomène socio-économique positif, en mesure de s'intégrer d'une façon équilibrée avec la nature des lieux, avec les économies locales et le tissu culturel des territoires⁶⁷.



Figure 9 : Tourisme culturel, exemple de Temples d'Abou Simbel.

Source : site web « Égypte actualités »

A.3. Le tourisme créatif :

C'est une nouvelle forme de tourisme, récemment théorisée par l'universitaire 'Greg Richards et l'entrepreneur 'Crispin Raymond' en 2000, ils l'ont défini comme : « *un tourisme qui offre aux voyageurs la possibilité de développer un potentiel créatif en participant activement à des cours ou des expériences caractéristiques de lieu de séjour* », - selon les documents de l'UNESCO, 2006 : « *le tourisme créatif implique plus d'interaction, un tourisme où le visiteur a une interaction éducative, émotionnelle, sociale et participative avec le lieu, sa culture vivante, et les personnes qui y vivent. Les touristes s'y sentent comme des citoyens* »⁶⁸.

65. Le tourisme en bref, réseau de vielle en tourisme, Chaire de tourisme transat de l'ESG UQAM, 2011.

66. Brochure de l'institut d'études supérieures des arts et l'école nationale des métiers de la culture et du marché de l'art. Qu'est-ce que le tourisme culturel.

67. Cusimano.G., Giannone. 2008, le tourisme culturel : De nouveaux produits pour de nouveaux territoires, Éd. Le Harmattan, p.35-51.

68. UNESCO, « Stratégies pour le tourisme créatif : réunion de planification de la conférence internationale 2008 sur le tourisme créatif », document de programme et de réunion.

➤ Des pratiques et des pratiquants multiples :

On recense ci-dessous les principaux thèmes du tourisme culture exploités aujourd'hui, leurs formules types et quelques exemples illustratifs⁶⁹.

Thèmes	Formules touristique
Religieux	Pèlerinage, retraite, rencontre charismatique.
Découverte culturelle de région, ville, pays.	Circuit, excursions, croisière.
Artisanale	Stage
Gastronomie	Circuit, stage.
Shopping	Séjour en ville

Tableau 4 : Le tourisme culturel, ses thèmes et ses formules.

Source : Document Unesco

B. Evolution historique :

Dans les civilisations antiques, le voyage était l'apanage de quelques minorités (pèlerins, soldats, étudiants, commerçants, émissaires et diplomates) et avait des raisons pratiques ou utilitaires.

« Le mot tourisme est apparu au XIX^{ème} siècle mais l'activité qu'il recouvre plonge ses racines dans l'histoire. Ainsi, certaines formes de tourisme existaient déjà dans les civilisations antiques. Les voyages d'études des Romains en Grèce, leurs voyages d'agrément vers l'Égypte, leurs villégiatures climatiques estivales comme leurs fréquentations des sources thermales pour des motifs plus ludiques que sanitaires (Sénèque voyait dans Baies, station thermale située près de Naples, « le repaire du vice ») en sont autant de manifestations ». (Pierre. PY)⁷⁰

Ce n'est qu'à partir de XVIII^{ème} siècle que le tourisme trouve ses origines avec le développement du "Grand Tour" en Angleterre et c'est à la même époque qu'on renvoie l'apparition de terme "touriste" décrivant les voyageurs parcourant des pays étrangers avec autres butes que les affaires, l'exploration scientifique ou le prosélytisme religieux, avant de revenir chez eux.

69. Claude Origet., 2015, Dynamique et prospective d'une passion durable, Éd. De Boeck. P.96.

⁷⁰ Pierre Py enseignant de droit de tourisme à Montpellier

Au début de XXI^{ème} siècle, le tourisme international devenait l'une des activités économiques les plus importantes du monde et son impact devenait de plus en plus apparent de l'Arctique à Antarctique, après la seconde guerre mondiale, et surtout après 1960, les transports automobiles et aériens ont révolutionné les échanges mondiaux et permis l'essor du tourisme de masse, aussi bien en raison de la réduction de la durée hebdomadaire du travail, l'augmentation de la durée des congés payés accroissant le temps libre et la constance de la sécurité sociale permettent à des associations de tourisme de se prospérer, par la suite, entre (1962-1973), l'époque des grands chantiers se traduit par le lancement d'importants programmes d'aménagement des littoraux, l'un des facteurs décisifs dans l'évolution du tourisme.

Aujourd'hui, il se qualifie comme un secteur économique majeur, ses représentations varient, tant par le nombre d'acteurs concernés, que ses lieux ou formes de pratiques, du tourisme de santé, balnéaire, de montagne, récréatif, sportif, culturel...etc. il profite de nouveaux modes de transports, du développement de l'hôtellerie et de la restauration, utilisant des infrastructures existantes ou les créant pour ses besoins⁷¹.

II. PRESENTATION DU THEME SPECIFIQUE :

A. Pescatourisme :

Le pescatourisme est une nouvelle forme d'activité touristique permettant la valorisation et la préservation de l'espace maritime local. Il représente une activité intégrée à la pêche artisanale et qui donne la possibilité à des pêcheurs professionnels d'accueillir à bord de leur embarcation un certain nombre de personnes étrangères à l'équipage, pour participer à une activité de tourisme-récréation et de découverte du monde de la mer et de la pêche.

Cela permet au pêcheur d'accroître ses revenus par la diversification de son activité de base. Il permet également au pêcheur de faire connaître au public, son métier traditionnel et de lui en faire percevoir toutes les difficultés et aléas, notamment vis-à-vis de la gestion de la ressource halieutique.

71. "Tourisme et développement durable : l'impossible alliance", suit web de l'écolesupérieuretourisme.fr

A.1. Histoire de pescatourisme :

Le pescatourisme est né en Italie dans les années quatre-vingts, mais son cadre d'application n'était pas entièrement défini. À partir des années quatre-vingt-dix, face aux premiers signes de "crise de la ressource halieutique" en Méditerranée, les grandes organisations professionnelles de la pêche italiennes ont recherché des pistes solutions en matière de diversification.

Une transposition au littoral méditerranéen français dès les années deux mille, la France eut connaissance du succès de ces activités, notamment les régions maritimes limitrophes de l'Italie, la région Provence Alpes Côtes d'Azur (PACA) et Corse. Mais ce n'est que depuis deux mille douze que le pescatourisme a une reconnaissance légale en tant qu'activité de diversification de la pêche.

A.2. Les valeurs du pescatourisme :

- B. Economique :** en apportant un complément de revenu au pêcheur, ce qui l'aide à faire face aux contraintes des quotas de pêche avec une pénibilité de travail moindre que celle d'une journée classique de pêche.
- C. Sociale :** en montrant les difficultés du pêcheur qui doit pouvoir vivre de ce métier, le caractère aléatoire de la quantité de poisson qu'il peut capturer dans un espace qui se réduit face à la concurrence de la pêche industrielle et à l'omniprésence de la navigation de plaisance.
- D. Culturelle :** en valorisant toute la "culture" ancestrale de la pêche artisanale autour de ses traditions, son histoire, ses lieux, ses techniques, ses différents métiers et pratiques multiples.
- E. Environnementale :** en plaçant le pêcheur directement au cœur des enjeux de la préservation de la ressource halieutique comme acteur incontournable.

A.3. Activités englobées dans le pescatourisme :

Le pescatourisme consiste certes à embarquer des touristes à bord de bateaux de pêche pour leur faire découvrir cette activité artisanale mais son objectif principal reste la valorisation et la sauvegarde des milieux maritimes locaux et pour cela il s'est étendu à des activités complémentaires :

- Ateliers de cuisine et séances de dégustation ;

- Ateliers d'initiation à la navigation maritime ;
- Expositions ;
- Aquariophilie ;
- Sports nautiques (Canoë-kayak, voile, aviron, rafting...).

A.4. Le pescatourisme en Algérie

➤ **2014. Projet pilote au parc national de Taza, Jijel** : une opération de sensibilisation sur le pescatourisme a été organisée le 18 juin 2014, au siège de la direction de la pêche et des ressources halieutiques. La rencontre organisée en collaboration avec le parc national de Taza, a réuni le président de la chambre de la pêche et des représentants de patrons-pêcheurs et de l'association des plaisanciers.

➤ **2016. Autorisation et réglementation du pescatourisme en Algérie** : L'autorisation de cette nouvelle activité a été décrétée à la fin de l'année 2016 et les premiers candidats devant répondre à certains critères, notamment la possession d'un navire d'une longueur supérieure ou égale à six mètres, ont commencé à se manifester.

➤ **2017. L'opération "Port Bleu", Oran** : le pescatourisme a été lancé à Oran le 20 mai 2017 lors de l'opération "Port bleu" après que la Commission Régionale Des Activités de Transport et de Plaisance Maritimes d'Oran ait accepté les demandes de trois pêcheurs qui désiraient, dans le cadre de l'auto-entrepreneuriat, de se lancer dans des activités de pescatourisme.

II. Définition de l'équipement :

Aqua halte est un établissement para-touristique de détente et de loisirs qui propose une pause muni de toute les modalités spatiales, illustré par des restaurants, des cafeterias, des espace pour jeunesse, des aires dédiées à la découverte marine, des jardins et terrasses dévoilées sur la mer, ainsi qu'autres expérience inédites en termes de la revitalisations des espaces portuaires accompagnée par une pêcheie pescatouristique offrant une formation pratique sous les voiles des pêcheurs artisanales dans une approche écologique et culturelle.

III. Analyse des exemples :

Dans le souci d'accomplir la démarche conceptuelle, et sous le manque d'un exemplaire modulaire, on s'est opté pour le choix de trois exemples de référence selon leur programme analogue (terrasses de port) avec notre organisation spatiale, leur ampleur sur le plan

architectural et structurel “MUCEM”, et “l’Opéra d’Oslo ” imposé par homologie de l’environnement naturel.

G.1. Les terrasses du port, à Marseille,

Les Terrasses du Port dressent leur architecture audacieuse sur le Boulevard Euro-méditerranéen, au cœur du domaine du Grand Port Maritime de Marseille, elles sont emblématiques du projet de réunification de la ville avec son port. En requalifiant cette partie du domaine portuaire, inaccessible au public depuis de nombreuses années. Elles prennent l’espace par un centre du commerce, de détente et de loisirs, livré en mai 2014, cet immense projet de 61.000m² est signé par l’architecte Michel Petuaud-Letang, ce centre répartit des espaces de restauration, un lieu de promenade et de détente de 260 mètres de longueur, une terrasse sur mer modulable de 3000m² pour des événements et des animations, une offre commerciale de qualité et des services uniques répartis sur quatre étages au niveau de 190 boutiques avec une dizaine de moyennes surfaces d’environ 2000 m² chacune. Ces quatre niveaux ont chacun leurs spécificités ; le niveau “Mer” accueille le centre de fitness, les équipements de la maison et d’alimentaire ; le niveau “Quai” est réservé à la halle gourmande et aux enseignes de proximité et les pôles santé, beauté et mode sont localisés au niveau “Pont”. Enfin, au niveau “Terrasse” se trouve les marques haut-de-gamme, les designers, les créateurs et les restaurants avec terrasses vue sur mer.



Figure 10 : Un paquebot au cœur de Marseille.

Source : Archdaily Blog



Figure 11 : Des systèmes digitaux

Source : Archdaily Blog



Figure 12 : Ecrans aux portes des boutiques diffusant les derniers contenus de marque.

Source : Archdaily Blog

Le concept du projet est l’ouverture vers la mer, matérialisée par un balcon surplombant la digue, offrant un point de vue sur les bassins portuaires, d’où son nom⁷². Elles

72. “Marseille : ouverture des terrasses du port”, au cœur du quartier Euro-méditerranéen’ la dépêche, 23 mai 2014.

proposent également un contenu pédagogique sur la faune méridionale, la flore provençale et les sites protégés visibles de la terrasse comme le Château d'If ou les îles du Frioul par des tables d'orientation⁷³.

Les terrasses du port offrent la cabane, garderie artistique et écologique avec son local convivial, son équipe d'animateurs compétents et motivés, et son riche programme d'ateliers

Au-dessus de la terrasse, trône le déjà très réputé rooftop R2 par ses soirées prisées avec coucher de soleil sur la mer, où le tout Marseille se retrouve les longues nuits d'été.



Figure 13 : Une table d'orientation sur la terrasse.

Source : Archdaily Blog



Figure 14 : Cabane des terrasses du port.

Source : Archdaily Blog



Figure 15 : Terrasse modulable.

Source : Archdaily Blog



Figure 16 : Terrasses du port.

Source : Archdaily Blog

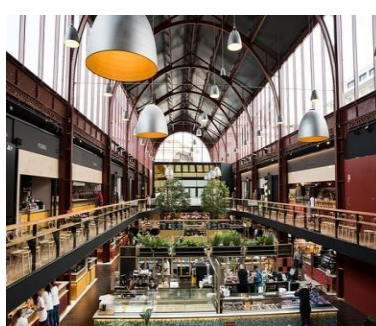


Figure 17 : Halles Gourmandes du port.

Source : Archdaily Blog



Figure 18 : Terrasse du port

Source : Archdaily Blog

73. "Les terrasses du port misent sur le confort et la vue pour attirer les clients", made in Marseille,

G.2. Opéra d'Oslo, Norvège

Le bâtiment Ressemble à un iceberg sortant de la mer recouvert d'une coquille de verre respectueuse de l'environnement, la construction dessinée par l'agence norvégienne d'architecture 'Snøhetta', se caractérise par une surface revêtue du marbre de 38.000m².



Figure 19 : Opéra d'Oslo.
Source : Archdaily Blog

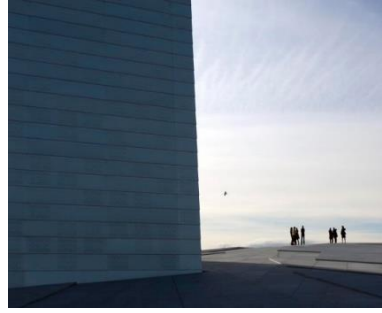


Figure 20 : Promenade de l'opéra.
Source : Archdaily Blog



Figure 21 : Promenade de l'opéra
Source: Archdaily Blog

Situation urbaine:

L'opéra est le premier élément de la transformation envisagée de ce quartier de la ville. En raison de sa taille et de son expression esthétique, l'opéra se distinguera des autres bâtiments de la région. La toiture revêtue de marbre forme un grand espace public dans le paysage de la ville et de la vallée de 'fjord'.

Choix des matériaux :

Les matériaux, avec leur poids, leur couleur, leur texture et leur température spécifiques, ont été essentiels à la conception du bâtiment. L'architecture de 'Snøhetta' est narrative. Dans l'opéra, trois matériaux principaux ont été utilisés : la pierre blanche (le marbre italien, Facciata) pour le "tapis", le bois pour le "mur des vagues" et le métal pour assurer sa durabilité. Au cours de la poursuite des travaux sur le projet, un quatrième matériau, le verre (panneau de cellules solaires) qui permet d'exposer la face inférieure du "tapis".



Figure 22 : L'intérieur du bâtiment.
Source : Archdaily Blog

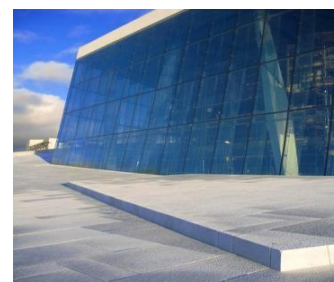


Figure 23 : Mur en verre.
Source : Archdaily Blog

G.3. MUCEM

Vues, mer, soleil, une qualité minérale, orchestrés par un programme qui deviendra fédéral et cognitif, Conçu l'architecte *'Rudy Riccioti'* en 2013, Tout d'abord un carré parfait de 72mètres de côté puis un autre de 52mètres de côté, comprenant les salles d'exposition et de conférence identifiées comme le cœur du musée, autour, au-dessus et en dessous se trouvent les zones de service, mais entre ces espaces et le cœur, des ouvertures contournent entièrement la place centrale et forment des espaces interconnectés. Plus intéressé par les vues sur le fort *'Saint John'*, la mer ou le port, le visiteur culturellement débordé choisira cet itinéraire, le long de deux rampes entrelacées.



Figure 24 : MUCEM.
Source : Archdaily

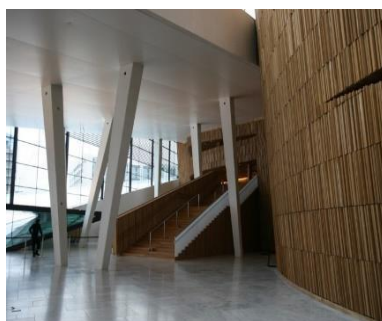


Figure 25 : Le hall de l'Opéra.
Source : Archdaily



Figure 26 : Les rampes de MUCEM
Source : Archdaily

G.4. LES HALLES DE PARIS :

Les Halles de Paris était le nom donné aux halles centrales, marché de vente en gros de produits alimentaires frais, situé au cœur de Paris, dans le 1^{er} arrondissement, et qui donna son nom au quartier environnant. Au plus fort de son activité et par manque de place, les étals des marchands s'installaient même dans les rues adjacentes.

À l'emplacement de ce vaste marché, qui se tenait jusqu'au début des années 1970, aujourd'hui, se trouvent un espace vert "Jardin Nelson-Mandela", précédemment "Jardin des Halles", un centre commercial souterrain "Forum des Halles" et de nombreux espaces consacrés aux loisirs (piscine, cinéma.) et aux activités culturelles (conservatoire, bibliothèque, centre culturel).

G.4.i. Projet de redynamisation urbaine :

Le projet des halles de Paris a lancé la réflexion pour son réaménagement dans toutes ses composantes (l'espace public et le jardin, le forum/projet Canopée et le pôle de transports). L'ambition de réaménagement du Forum des Halles et de ses voisinages révèle

Le pôle et surface	Surface
Pôle de culture	9.400m ²
Pôle de services métropolitains	1.000m ²
Pôle environnement et bien-être d'environ	2.500m ²
Locaux fonctionnels	1.000m ²

Tableau 5 : Programme des Halles de paris

Source : <http://travaux.forumdeshalles.com/demain/le-projet-du-forum-des-halles>.

G.5. Situation :

Les Halles de Paris situées dans le 1^{er} arrondissement, elles furent démolies dans les années 1970 pour laisser la place au Forum des halles, par ses équipements publics et ses monuments, son parking, ses jardins, il présente la particularité de constituer le centre de gravité de la métropole parisienne

G.6. Le projet des halles à paris

Le projet porte une ambition architecturale créative, qui vise à susciter une véritable émotion, il s'agit de refondre l'identité du lieu pour atteindre la dimension d'une œuvre contemporaine.

La Canopée :

Un édifice de verre et acier aux formes courbes et d'inspiration végétale, un terme habituellement utilisé pour désigner la partie supérieure des forêts, en contact direct avec l'atmosphère libre et les rayons du soleil. Les ailes nord et sud de la Canopée réuniront sur trois niveaux des équipements culturels ainsi que des commerces et services centrés sur la culture, les loisirs urbains et le bien-être. Ces deux ailes seront disposées autour d'un patio en tant qu'espace de transition entre la ville du dessus et la ville du dessous.



Figure 28 : Le Canopé
Source : Archdaily Blog

Concepts et principes :

↳ **Unité et diversité** : Il convient de valoriser les différents usages et éléments de programme, en particulier les équipements publics, au sein d'une architecture assurant "force et identité" au projet.

- ↪ **Fluidité** : Par l'interpénétration des espaces extérieurs et intérieurs.
- ↪ **Lumière, légèreté et transparence** : L'image générale du projet devra être élégante, légère et lumineuse pour mieux accueillir les pratiques urbaines.
- ↪ **Insertion urbaine** :

Par un dialogue innovant avec le jardin et la canopée des arbres puis avec les bâtiments emblématiques environnants.

G.7. Analyse Des Espaces

- **Les Accès** : Les accès sont repensés pour faciliter la traversée des différents niveaux depuis la gare RER jusqu'au jardin.
- **Le Patio** : L'ancienne place basse est transformée en patio avec un accès direct sur les jardins.
- **Les Rues Intérieures** : L'ensemble des rues intérieures du Forum sera rénové afin d'apporter plus de luminosité.

Synthèse :

La rénovation du forum des Halles est une intervention qui favorise l'attractivité du quartier sous un aspect commercial et vise à l'insérer dans la continuité du Paris, porté sur une stratégie urbaine efficace qui a répondu aux objectifs initiaux du projet urbain.



Figure 29 : Intérieur de Canopé
Source : Archdaily Blog



Figure 30 : « Le Canopé »
Source : Archdaily Blog



Figure 31 : Accès « Canopé »
Source : Archdaily Blog



Figure 32 : vue de ciel du projet
Source : Archdaily Blog

CONCLUSION :

Les interventions urbaines adoptées par les plans d'aménagement urbanistiques sont corrélées à un interrogatoire anxieux : peut-on modifier, recomposer la ville ou certaines de ses parties sans « oser » la démolition ? Celle-ci est-elle inévitable ? Dans quels cas peut-elle être admise ? Quelles parties de la ville peuvent être vouées à la démolition, et quelles autres devront être conservées ? l'acte radical que la démolition est ainsi précédée de ce dilemme les tenants d'une sauvegarde, parfois jugées passéistes et autres préféreront une conservation de l'empreinte d'authenticité dans une vision moderne.

Ces interrogations sont d'autant plus pertinentes et légitimes dans une ville algérienne en mutation, exposée d'une part à une rareté du foncier libre, rendant caduque l'implantation de nouveaux programmes, et souffrant, d'autre part, des conséquences de choix politiques, sans cesse, remis en cause l'espace. La démolition d'un bâti, certes frappée de forte obsolescence ne serait pas un « *déni de la mémoire* », mais une vision futuriste dans cadre d'authenticité patrimonial.

Actuellement, l'Algérie compte une maigre expérience en matière d'action sur le patrimoine urbain, d'où l'intervention sur un site portuaire à valeur patrimoniale telle que la basse Casbah recouvre un vaste spectre de réflexions ayant pour objectif la réappropriation et la mise en valeur de ce patrimoine exclusivement matériel et immatériel.

PARTIE ANALYTIQUE

INTRODUCTION :

Alger, par son statut, sa taille, ses fonctions, elle présente la première ville de pays au niveau de la concentration de population, d'activités de services, d'équipements, d'infrastructures, de centres de recherche, d'industries et de grands projets urbains, Alger est également la capitale politique, administrative et économique du pays.

Alger la blanche, ville portuaire située au nord-centre du pays, elle occupe une position géostratégique intéressante, aussi bien, du point de vue des flux et échanges économiques avec le reste du monde, elle s'étend sur plus de 809Km², recèle des richesses historiques et urbanistiques indéniables, d'ailleurs, son héritage patrimonial qui commence au port, par l'amirauté lieu touristique par excellence avec ses fameuses voûtes, se poursuit à travers les rues avec les grands monuments de la ville, comme la cathédrale de Notre-Dame d'Afrique, l'ancienne synagogue et la Grande mosquée d'Alger, et atteint l'ancienne citadelle, la Casbah qui reste le cas le plus emblématique d'architecture islamique et l'urbanisme des médina.

Alger d'aujourd'hui a une urbanité captivante et prête à être recyclée par des projets de reconquête urbaine fait par les pouvoirs publics ces dernières années, visant à redonner à Alger un rayonnement culturel certain.



Figure 33 : la baie d'Alger
Source : site web « Alger histoire »



Figure 34 : Terrasse de la Casbah
Source : site web « Casbah INFO »



Figure 35 : Grande poste
Source : site web « Alger Histoire »

CHAPITRE I : ÉTAT DE FAIT ET DIAGNOSTIC

INTRODUCTION

L'urbanisation évolutive et permanente de la ville d'Alger témoigne sa vitalité maîtrisée à travers une stratégie réfléchie. Cependant, la reconstruction de la ville sur l'ancienne ville apparaît nécessaire comme un nouveau principe d'urbanisme à travers lequel on pense à reconquérir la ville dans leur espace les plus anciens.

Cette reconquête planifiée se vise au préalable à identifier la structure urbaine existante et déterminer son dysfonctionnement, tout en cherchant à exploiter son potentiel figuré par état des faits qui est un processus de travail participatif qui met en évidence ses atouts, les points handicaps, les potentialités et les menaces du site en définissant les causes de dysfonctionnement et surtout décrypter des axes son progrès à travers l'histoire.

Dans ce présent chapitre, nous allons procéder à une lecture critique de l'organisation structurelle de notre quartier, tout en s'inscrivant dans la démarche typo-morphologique basée sur la décomposition de chaque constituant pour les étudier dans leurs interrelations dialectiques afin de les restituer dans une nouvelle perspective. Ainsi, on commence d'abord par l'étude de la morphologie urbaine ensuite par les types d'occupation et leur distribution dans la trame élémentaire, plus tard, nous passons à une échelle plus réduite d'étude de typologie architecturale qui analyse les aspects singuliers du bâti à savoir leur relation avec l'espace public, leurs associations, compositions des façades ainsi que les éléments paradoxaux tout en mettant en évidence leur articulations avec la morphologie urbaine.

Par la suite, un constat de répartition des potentialités s'avère nécessaire pour répartir les potentialités et carences du site, qui vont nous permettre l'identification des permanences structurelles et culturelle des lieux et des contraintes relatives à la conservation du patrimoine bâti et des paysages urbains pour définir des mesures de contrôle des transformations du cadre bâti ainsi qu'un pronostic des différentes actions d'interventions urbaines à fin de garantir la continuité la continuité historico-culturelle de l'urbanisation.

I. IDENTIFICATION D'ETAT DES LIEUX :

A. Echelle de la ville :

A.1. Présentation de la ville d'Alger :

Ville nord Algérienne, capitale économique, politique et administrative du pays, elle est au cœur du bassin méditerranéen et considérée comme un carrefour de transition entre l'Europe et le centre d'Afrique, privilégiée d'une façade littorale dans le bassin méditerranéen, elle se lance dans la dynamique urbaine et spatiale dans le but de lui y confère une image d'une Algérie contemporaine, qui s'inscrit dans le rang des métropoles méditerranéenne et internationale.⁷⁴



Figure 36 : Alger la capitale.
Source : Site web « Presse Alger »

A.2. Situation géographique de la ville d'Alger:

La ville est bordée au nord Par la mer méditerranéenne, à l'est par Boumerdes, à l'ouest par Tipaza et au sud par Blida.⁷⁵

Le grand Alger découpé en treize Daïra qui compte cinquante-sept communes regroupant l'ensemble des infrastructures économiques et financières, elle constitue aussi le lieu de convergence de tous les réseaux routiers, maritimes et aériens.⁷⁶

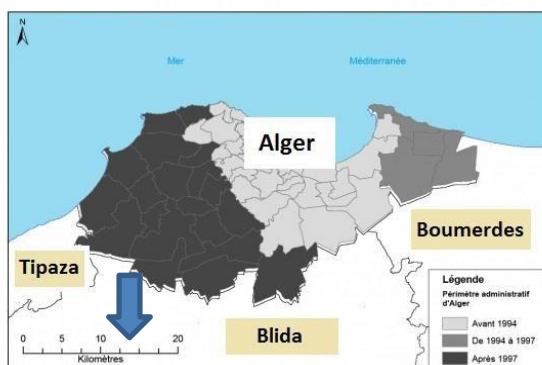


Figure 37 : Situation géographique de ville d'Alger
Source : www.algerieprofonde.com

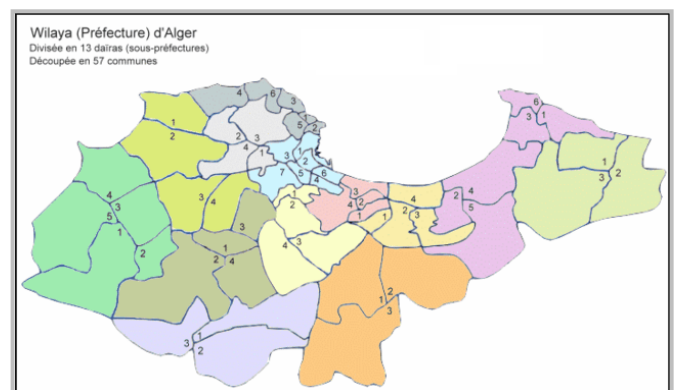


Figure 38 : Division administrative de la wilaya d'Alger
Source : www.algerieprofonde.com

74. www.uneversalis.encyclopedie.algerie.com

75. www.uneversalis.encyclopedie.algerie.com

76. www.wilaya-algerles-circonscriptions-administratives.com

A.3. Etude diachronique : Patrimoine architectural à travers l'histoire de la ville d'Alger :

L'histoire du quartier de la marine se fond telle une pièce d'un puzzle géant, dans celle de la capitale Alger et, partant, ses origines remontent à plus de 300 ans avant J.C. avec la civilisation punique.

A.3.i. Époque punique (Troisième siècle av. JC)

C'est la première implantation humaine attestée par la découverte, en 1940, de pièces de monnaies en plomb et en bronze, marquée par :

- Apparition du premier établissement humain dans le bassin méditerranéen connu "ICOSIM" pour une raison de défense et de refuge.
- Construction des maisons et création de comptoirs commerciaux et marchandises.
- Mise en œuvre de deux voies naturelles sous formes cours d'eau, sur lesquelles les autochtones.⁷⁷

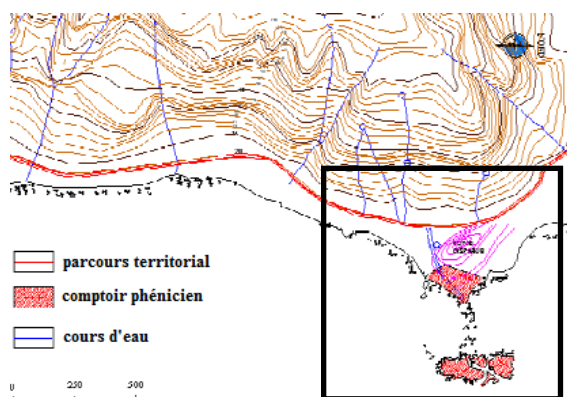


Figure 39 : La ville d'Alger durant l'époque phénicienne.

Source : Fichier CNERU.

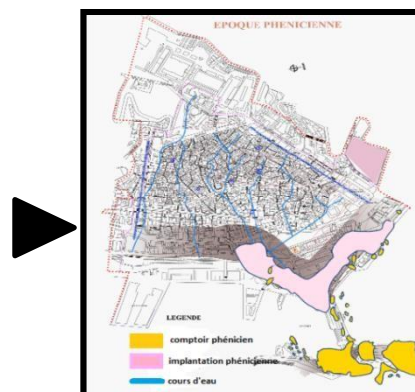


Figure 40 : La Casbah pendant l'époque phénicienne.

Source : Plan de mise en valeur du secteur Casbah d'Alger publié par ministère de la culture

Synthèse :

La mer était la première source d'urbanité à Alger.

A.3.ii. Epoque romaine (ICOSIUM 40ans AV JC) :

Cette époque est caractérisée par la création du premier tracé de la ville en échiquier, et l'adoption des éléments naturels comme des éléments structurant, marquée par:

77. Histoire de l'Algérie : Des origines à nos jours par Pierre Montagnon.

- Le cardo-maximus (nord-sud) : l'axe actuel Bâb Azzoune, Bâb El Oued parallèle à la mer.
- Le Decumanus-maximus (est-ouest) : l'actuelle rue de la marine, elle correspond à une cour d'eau, leurs points d'intersection matérialisés par le forum, actuelle place des martyrs, la ville était fortifiée et pressée par trois portes : Bâb Azzoune, Bâb El Oued, Bâb El Jazzera.

Synthèse :

On constate que le quartier de la marine fut le premier noyau d'urbanité de la ville d'Alger.

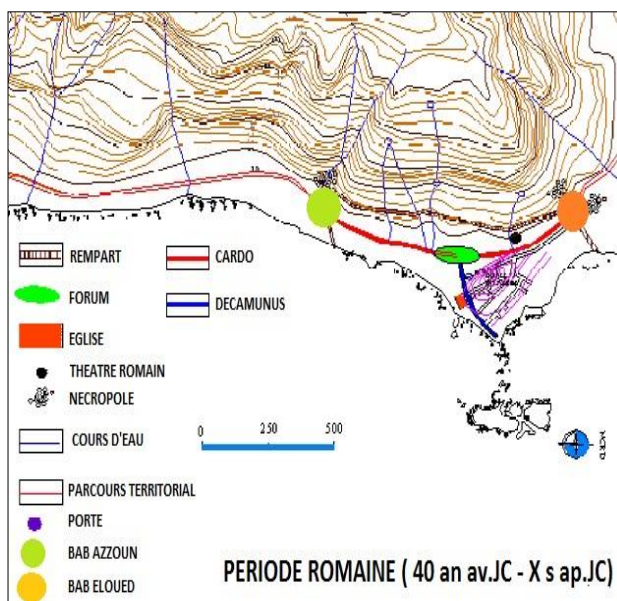


Figure 41 : Alger pendant l'époque romaine.
Source : Fichier CNERU.



Figure 42 : Casbah à la période romaine
Source : Plan de sauvegarde du secteur Casbah d'Alger, ministère de la culture

A.3.iii. Epoque Berbéro-musulmane (Xème- XVIème siècle) :

La ville est restée abandonnée jusqu'à l'arrivée de « *Bouloughine Banou Ziri* » qui fonda « *Djazair Bani Mazaghna* » établi au milieu des ruines d'ICOSIUM, avec :

- ✓ Une extension du périmètre urbain vers l'ouest sur les collines, ce qui a permis la fondation de la Casbah.
- ✓ Construction d'un nouveau mur d'enceinte avec des portes urbaines, un rempart qui enferme la ville.
- ✓ Création de deux portes Bâb El Djazira et Bâb El Bahr.
- ✓ Construction de la mosquée Djamaa El Kebir et zawiya Sidi Helle.

- ✓ L'espace urbain structuré selon les principes de la ville musulmane, autour de la mosquée et le marché.⁷⁸

Synthèse :

Le début de formation de tissu traditionnel « Casbah » délimité par des remparts pour des raisons sécuritaires.

A.3.iv. Epoque ottomane (16ème siècle à 1830) :

C'est à cette époque qu'*El Djazaïr*, prit sa configuration définitive avec des caractéristiques urbaines, politiques, économiques et socioculturelles, marquée par :

- Elargissement et reconstruction des remparts ponctués par les cinq portes urbaines.
- Création de trois parties : la partie basse, la partie haute, au relief accidenté, la partie sommet et la fortification de port en constituant la grande porte de la ville vers l'extérieure.⁷⁹

Synthèse :

La construction de la jetée Khair-Eddine a assuré la relation ville-mer.

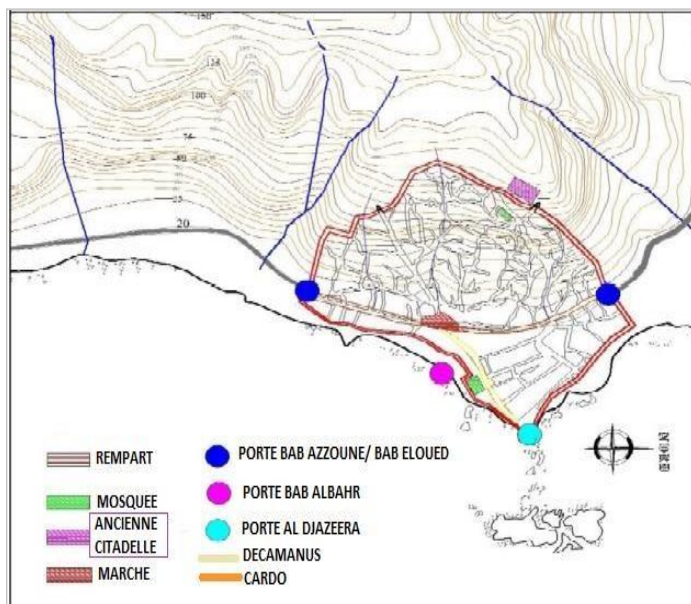


Figure 43 : Alger à la période berbéro-musulmane
Source : Fichier CNERU.



Figure 44 : Casbah berbéro-musulmane
Source : Plan de mise en valeur du secteur Casbah d'Alger, ministère de la culture.

78. Les Berbères : Mémoire et identité par Gabriel Camps.

79. Histoire de l'Algérie : Des origines à nos jours par Pierre Montagnon la ville d'Alger livre par l'APC d'Alger centre LA VILLE D'ALGER VERS LA FIN DU XVIIIe Tal Shuval.

A.3.v. Période française (urbanisme militaire) :

Cette période ayant contenu des changements profonds et rapides, elle se devise à son tour en plusieurs étapes. Nous nous limiterons à résumer les faits les plus marquants et rappeler les plans d'urbanisation les plus célèbres, et les influents sur l'évolution du cadre urbain de la ville.

a) **Alger entre 1830 et 1846** : marquée par les travaux de génie militaire, les changements qui vont prendre place :

- **Intra-muros** : les français se sont installés à l'intérieur des remparts (partie basse) en superposant un nouveau tissu sur l'ancien.
- **Extra-muros** : vu que la place historique ne s'adaptait plus aux objectifs coloniaux, la ville a dû se développer à l'extérieur des remparts en créant des faubourgs.

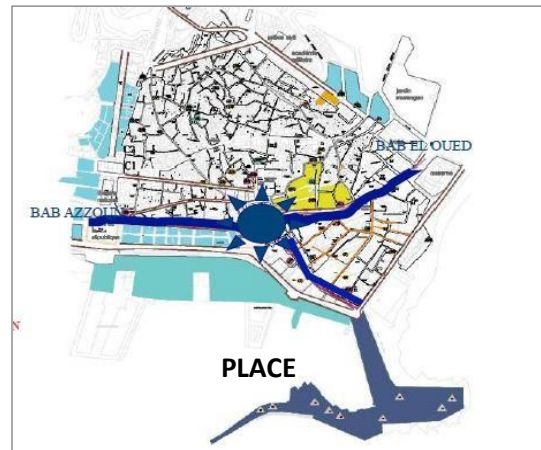


Figure 45 : Alger entre 1830-1846

Source : Plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur Casbah d'Alger, ministère de la culture.

b) **Alger entre 1846 et 1880** : marquée par :

- Création du port, et de muraille d'enceinte française au sommet de la ville.
- Un quadrillage systématique, matérialisé par les boulevards actuels Ourida Meddad, Hahhad Abderezak.
- Larue de la Victoire, a été mise en place pour isoler la médina de l'ensemble de la ville



Figure 46 : Percements française avec démolition d'une grande partie des bâtisses

Source : Plan de sauvegarde du Casbah d'Alger, ministère de la culture.

- Et enfin la rue Rondon pour isoler la partie basse de la partie haute de la casbah.

c) **Alger entre 1880 et 1930** : L'arrivée de Napoléon fut le point de départ d'une politique basée sur :

- La conservation des grands centres urbains.
- La réalisation du front de mer par Chassériau en 1858.

- L'avènement de chemin de fer et du tramway et l'extension des rues.

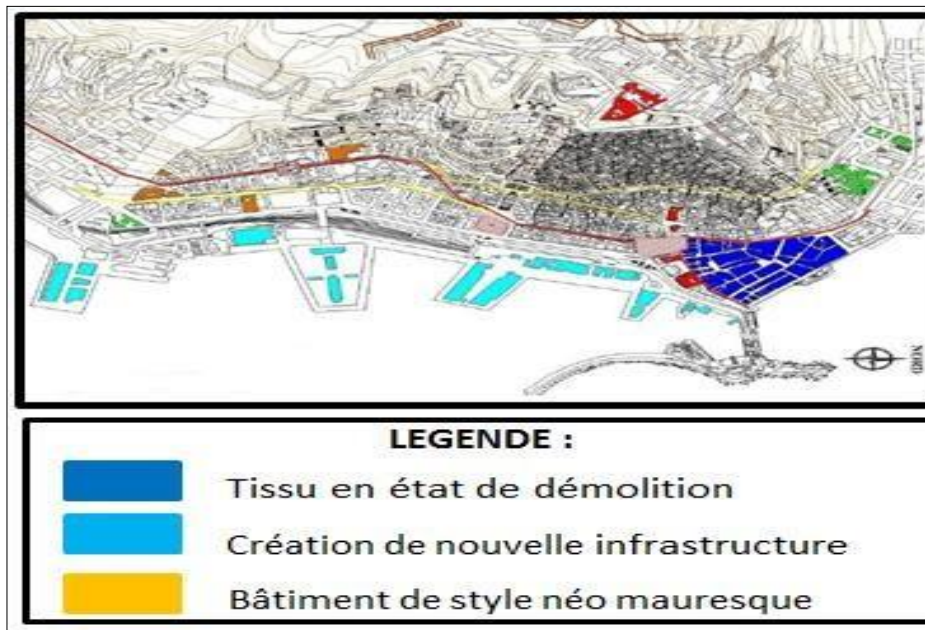


Figure 47 : Alger entre 1880-1930.

Source : Fichier CNERU

d) Alger entre 1930 et 1962 : marquée par :

- Des propositions des projets utopiques.
- La crise des logements et le début des cités H.B.M (Habitat Bon Marché).
- Les coulées vertes remplacent les remparts.

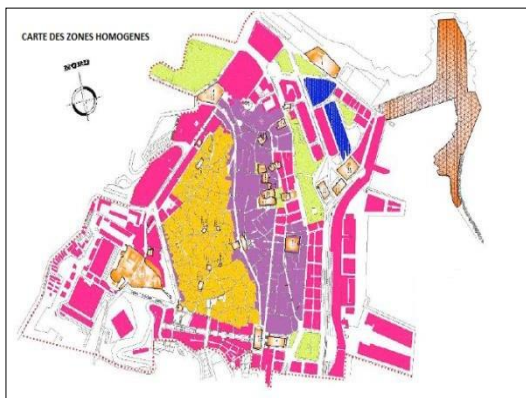


Figure 48 : Carte des zones homogènes.
Source : Document ministère de la culture.

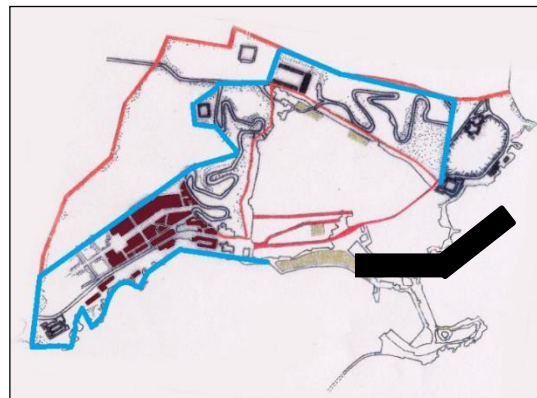


Figure 49 : Quartier de la marine
Source : Fichier CNERU

A.3.vi. Alger post colonial :

La nouvelle Alger reconstruite de toute pièce sans référence à son passé, cette époque est marquée par :

- Extension anarchique vers l'est et l'ouest.
- Définition d'instruments ayant une portée à moyen et long terme.
- Renforcement des infrastructures urbanistiques.
- Définition de politiques de préservation patrimoniale et environnementale.
- Renforcement de l'activité portuaire.

Synthèse :

Cette vision stratégique sera un véhicule décisif pour créer une vraie dynamique urbaine particulièrement par son centre.

Synthèse de l'étude historique de la ville d'Alger :

La ville d'Alger est marquée par un tissu urbain produit de la stratification d'une variété de pensées urbaines visiblement autonomes, traduites par des modèles d'occupation qui reflètent l'époque de fondation⁸⁰.

Bien que notre périmètre d'intervention constitue le noyau historique et la première matrice urbanistique de la ville, depuis la première implantation jusqu'à la période ottomane, le processus de formation et de transformation a progressivement évolué, résultat du fait que chaque civilisation installée sur le site en s'inscrivant dans le périmètre déjà établi et en adoptant les tracés majeurs, tout en renforçant l'armature urbaine existante.

L'avènement des colons a créé une rupture avec la tradition, en altérant l'homogénéité du cadre bâti et sa logique d'organisation spatiale. Cette rupture n'est que le résultat d'un conflit issu de la confrontation de deux modes d'urbanisation totalement différents.

Quoique notre périmètre d'intervention constitue le cœur historique de la ville et la matrice urbanistique basique de la ville d'Alger, et depuis sa première implantation à la période, la démarche de formation et de transformation a graduellement évolué, en s'insérant dans les tracés majeurs de l'armature urbaine ottomane.

Cependant, à l'arrivée des colons français la rupture avec la tradition est imposée en altérant l'homogénéité du cadre bâti et sa logique d'organisation spatiale, rompus avec le cadre de bâti ancestral.

80. Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962) ; [article] Aleth Picard Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée Année 1994 73-74 pp. 121-136, Fait partie d'un numéro thématique : Figures de l'orientalisme en architecture

Sur la base de ces potentialités, ajoutant la facilité d'accès ainsi l'évolution de son tissu urbain, qu'on peut trier comme une boucle qui se referme que la connaissance du présent et la connaissance du passé sont indissociables, lorsqu'on parle des qualités urbaine et architecturale, parce que les seules références qualitatives qu'on ait sur ce plan sont celles du passé. A Alger, la Casbah et la ville coloniale, mais chacune de ces références ne peut servir de modèle, étant le produit d'une société dans son époque⁸¹.

Basant sur les connaissances tirées, on a pu se référencier dans la problématique actuelle, introduisant de ce fait la base théorique pour l'identification de la structure urbaine du périmètre tout en effectuons un diagnostic d'état des lieux.

II. QUARTIER DE LA MARINE :

A. Situation :

Le quartier de la Marine situé à l'extrémité Ouest de la baie d'Alger au cœur du noyau historique "Casbah" dans sa partie basse, donne pleinement sur la mer, borner par :



Figure 50 : Situation Quartier de la marine
Source : Cartes traités par l'auteur

- La mer à l'est.
- La Casbah à l'ouest par les rues Bab Azzoune, BabElOued et la place des Martyrs.
- Bab ElOued au nord par la rue Oudelha Mohamed et la DGSN.
- Quartier d'Isly au sud et par l'ascenseur de la gare maritime et la place Mohamed Touri.

81. J.J. Deluz, in Pour une Analyse Pluridisciplinaire du Fait Urbain : L'Exemple d'Alger, in Alger-Lumières sur la Ville, édition Dalimen, Alger 2004.

B. Accessibilité :

D'après 'Raverau : « ...La ville basse, desservie par les trois premières portes : Bâb El-Oued, Bâb Azzoune et entre elles, la porte Djazirat (dont Alger a tiré son nom) et Bâb El-Bharla porte de la mer, Celle qui donne accès au port... ».



Figure 51 : Accessibilité au quartier de la marine.
Source : Carte Google earth traité par l'auteur.

Ainsi notre site est accessible par :

- ↪ Accès Porte Bab El-Bhar : entrée occidentale à notre périmètre matérialisée par le port.
- ↪ Accès Porte Bâb Azzoune : entrée sud à notre périmètre venant du quartier d'Isly, matérialisée par la place Mohamed Touri.
- ↪ Accès Porte Bâb El-Oued : présente l'entrée nord à notre périmètre venant du quartier de Bâb El-Oued, matérialisé par la place Ounouri et place des Raïs.
- ↪ Accès Métro « Place des Martyrs » : située à l'ancien vide de la régence, aménagée en placette.

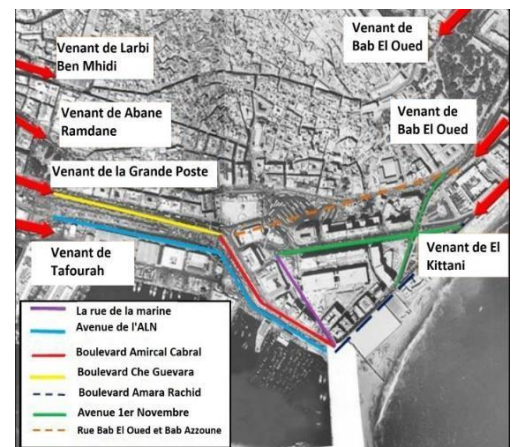


Figure 52 : Les rues structurante des accès du quartier de la marine.
Source : Traité par l'auteur.

Synthèse

Notre périmètre « Quartier de la Marine » est amplement facile à accéder, il représente une zone de transit entre la partie Est et Ouest de la ville d'Alger.

C. Morphologie de quartier :

Ce quartier a une surface de 31 hectares et s'étend sur un terrain d'une topographie moyenne entre les deux lignes altimétriques 0 et 18. En réalité, le quartier de la marine s'étend sur un terrain aplati par le double niveau de voûtes qui le soutient, approximativement entre les deux lignes altimétriques 16 et 18, présentant ainsi un balcon panoramique sur la mer.

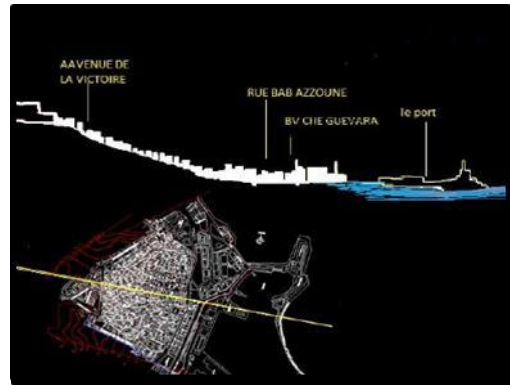


Figure 53 : Coupe topographique du quartier.

Source : Direction d'urbanisme

III. ETUDE DE LA MORPHOLOGIE URBAINE :

A. Les entités urbaines :

Notre périmètre d'étude comporte trois entités qui s'entrecroisent pour délimiter la place des Martyres :



- Place des martyrs**
- L'interface maritime**
- Ilot de la marine**
- Entité haussmanienne**

Figure 57 : Carte des entités urbaines.

Source : Google Earth traité par l'auteur.

➤ Première entité : Ilot de la marine :

À une altitude de cinq mètres par rapport au niveau de la mer, surplombe l'îlot de la marine autant que la première installation de la vie humaine de la ville entière, donc un fait urbain majeur à haut degré de permanence, à valeur urbaine, historique et architecturale, il se situe au nord-ouest de notre quartier.

A.1.i. Délimitation :

Cette entité est délimitée par :



Figure 55 : Délimitation de l'îlot de la marine.

Source : Google Earth traité par l'auteur

- La Rue Bâb el Oued-Bab Azzoune côté Ouest.
- La DGSN et la Rue Laroussi Mustafa côté Nord.
- La place des Martyrs et les immeubles haussmannienne, côté Sud.
- Boulevard de l'ALN coté Sud-est.
- Esplanade sur mer côté Nord-est.

A.1.ii. Analyse de système viaire :

Le système de l'ilot de la marine est en résille, un maillage irrégulier vue le tissu urbain planaire qui a exigé autrefois, des rues contiguës pour relier les différents espaces de vie tels que les mosquées, les zawiya, les magasins, il contient une multitude de voies :

- ↳ Voies structurantes : Rue Bâb El-OuedBâb Azzoune et Boulevard Amilcar Cabrel.
- ↳ Voies de transit : Boulevard Amara Rachid et l'ALN.
- ↳ Voies de desserte : Avenue 1^{er} Novembre et Rue de la Marine.

▪ La rue Bâb Azzoune :

Articulation : elle relie le square (Port– Saïd) à la place des martyrs.

Largeur : 12 mètres, bordée d'arcade sur ces deux côtés.

Le flux : très important, principalement mécaniques à double sens.

Constat

- Voie à caractère transit sans animation, dû au manque d'activités attractives.
- Spécifié par un caractère du commerce informel

▪ Boulevard Front mer :

Articulation : Il assure la connexion entre : place 'Mohamed Touri', place des Martyrs, Amilcar Cabrel et place des Raïs, d'une morphologie globale linéaire.

Largeur : largeur de 18m sur 1200m de longueur.

Flux : un flux mécanique moyen.

▪ Boulevard Amilcar Cabral :

Articulation : allant en un sens unique elle relie la place de Martyres avec l'Amirauté.

Largeur : 14 m de largeur.



Figure 56 : Rue Bab Azzoune
Source : Auteur



Figure 57 : Boulevard Amiral Cabral

Source : Auteur

Flux : une voie à flux mécanique faible.

Constat :

- Un dysfonctionnement provoqué par la rupture avec le Boulevard Amara Rachid.
- Présence d'un balcon urbain avec une belle vue sur la mer.

▪ Boulevard Amara Rachid :

Articulation : elle relie le tunnel de l'amirauté à la D.G.S.N.

Largeur : d'une largeur de 16 m en double sens.

Le flux : flux mécanique important déterminé par une paroi imperméable avec une circulation sous arcades d'une part et une façade maritime inaccessible d'une autre part.

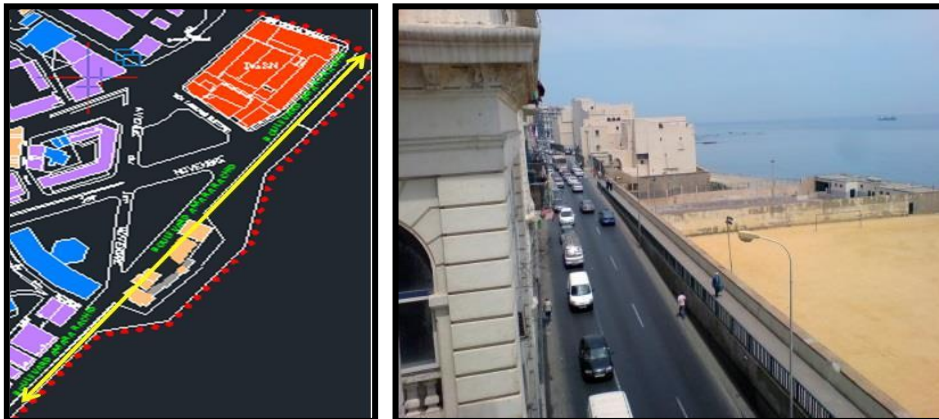


Figure 58 : Boulevard Amara Rachid

Source : Auteur

Constat :

- Voie à caractère transit, sans animation dû au manque d'activités attractives.
- Elle est faiblement structurée et peu attractive pour les piétons.

▪ Avenue 1er novembre :

Articulation : relie la place des Raïs et Djamaa El Djedid.

Largeur : 30m à double voies.

Le flux : un flux mécanique important, ses deux parois s'élèvent d'un gabarit de R+7 à R+9 abritant des activités commerciales et administratives peu attractives.

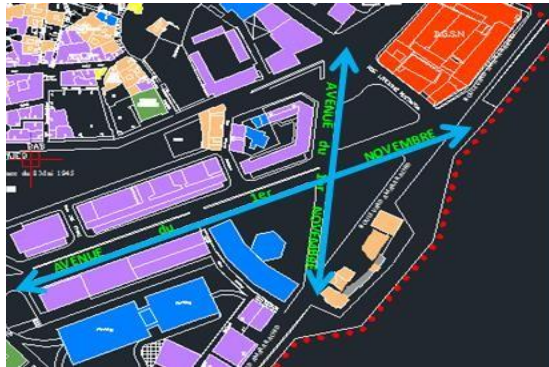


Figure 59 : Avenue premier novembre

Source : Auteur

Constat

- Sa largeur présente un potentiel foncier à exploiter.
- La dominance des activités administratives et services.

▪ Rue de la marine

Elle reliait la ville à la mer par Bâb Djazira à la médina ottomane qui entretient une relation d'interdépendance avec la rue Bab El Oued et Bab Azzoune.

Articulation : un élément d'articulation entre la ville et la mer, reliant la place des Martyrs, place Amilcar Cabrel et l'Amirauté.

Largeur : 8m.

Flux : faible.

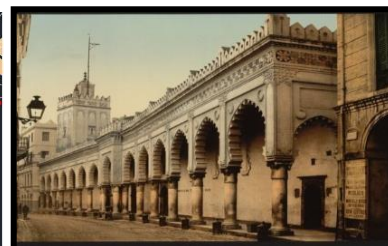


Figure 60 : Rue de la Marine

Source : Site web « Alger Histoire »

Constat :

- Elle a perdu son rôle structurant reliant la ville à la mer.

- Le manque d'attractivité et d'animation après la fermeture du port.

A.1.iii. Analyse de système parcellaire :

« Le système parcellaire est un système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières, les parcelles. Le parcellaire fragmente donc le territoire. »⁸².

On répartit ce système en trois parties qu'on présente comme suit :

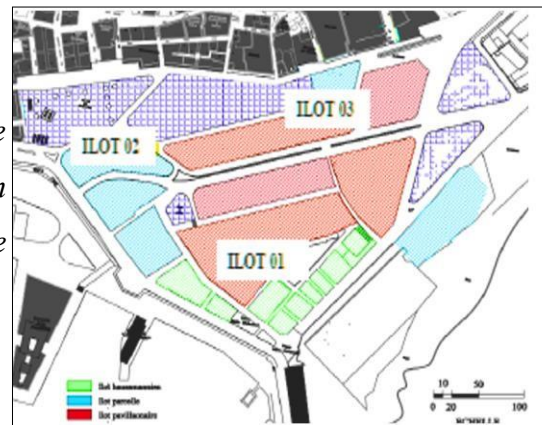


Figure 61 : Carte de système parcellaire source
Source : Carte traitée par l'auteur.



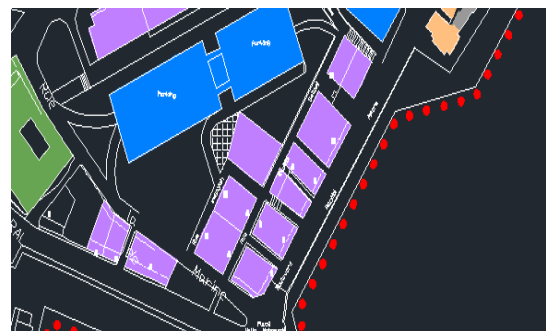
Figure 62 : L'îlot haussmannien dense et ferme.
Source : Carte traitée par l'auteur.



Figure 63 : Occupation totale de l'îlot
Source : Carte traitée par l'auteur.



Figure 64 : L'îlot pavillonnaire, passage de l'îlot à la barre
Source : Carte traitée par l'auteur.



82. Allain Borie, et François Denieul « Méthode d'analyse morphologique des tissus traditionnels », p4.

A.1.iv. Analyse de Système bâti :

- **Le type ponctuel :**

Dans notre cas, ce type de bâti figuré par le tissu contemporain qui se définit par le parking à étages et l'institut de musique.



Figure 65 : Parking de place des martyrs et institut de la musique.

Source : Carte traitée par l'auteur.

- **Type linéaire :**

Ce type de bâti est formé par le tissu moderne représenté par des immeubles coloniaux à savoir les barres 'Soccard' et les immeubles Chassériau logeant le boulevard Amiral Cabral et Amara Rachid à vocation résidentielle ou usage mixte dans une forte continuité linéaire.



Figure 66 : Immeuble Chassériau

Source : Auteur

- **Type planaire :**

À ce niveau le type de tissu est exprimé par les constructions traditionnelles de type moresque et quelques bâtiments coloniaux tels que les maisons traditionnelles et les monuments historiques épargnés des transformations coloniales, Bastion 23, Grande mosquées et 'Djamaa Djedid' et qui se sont définissent par une composition architecturale massive, ferme et intravertie organisée autour des cours centrales et interrompues par des rues occupant toute la parcelle construite.



Figure 67 : Parking de la place des martyrs

Source : Auteur





Figure 68 : institut National de la musique.
Source : Auteur



Figure 69 : Barre Soccard
Source : Auteur



Figure 70 : Carte de bâti
Source : Auteur

Synthèse :

Notre entité d'étude se désigne par une richesse dialectique des tissus urbains issus des transformations et les modifications effectuées dès l'expropriation de la casbah par la colonisation où la partie basse de la casbah tendait à disparaître.



Figure 71 : Carte des espaces libres d'ilot de la marine.
Source : Carte traitée par l'auteur.

A.1.v. Système des espaces libres :

▪ La place des Martyrs :

Elle se situe au centre de la basse Casbah, considérée comme un élément à haut degré de permanence, c'est un forum romain, devenu par la suite place du marché à l'époque berbère, place d'*El Djenina* à l'époque ottomane et place d'armes puis du gouvernement à l'époque coloniale. Elle a une ampleur historique emblématique à travers toutes les périodes de création et de la transformation de la ville d'Alger, elle est considérée comme

un point de repère et joue un rôle majeur dans la structure globale de la ville et un carrefour de contact principal au sein de la Casbah ouverte sur le port et la mer.

→ IV. Forum ~~Place de marché~~ ~~place de gouvernement~~ ~~place des martyrs~~

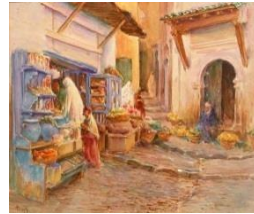
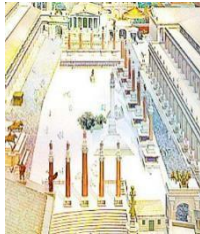


Figure 72 : Place des Martyrs
Source : Site web « Histoire d'Alger »

Elle est d'une forme rectangulaire d'une superficie de 8000m², répartis en deux niveaux de sous-sols non-accessible au public, et quelques arbres dispersés anarchiquement.

Le bâti autour de la place est caractérisé par l'unité de son gabarit. Ils sont organisés en R+2 et R+3.

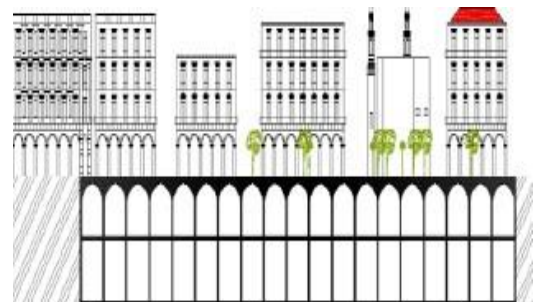


Figure 73 : Coupe schématique de la place des martyrs.

Source : Carte traitée par l'auteur.

Constat :

- ↗ Elle constitue le point de convergence des différents fragments de la ville.
- ↗ Elle assure l'articulation entre la haute casbah et le quartier de la marine.
- ↗ Sa position et sa valeur historique présente une importance majeure et ses deux niveaux de sous-sols lui confèrent une valeur supplémentaire.
- ↗ Elle reste mal définie dans l'un de ses cotés qui donne sur le vide de la régence et devenue un lieu de transit.

▪ La place de Raïs :

C'est une place publique d'une surface de 2181m² à faible degré de permanence, aménagée face au Bastion.23 et le Conservatoire de musique. Elle est le point de jonction entre le quartier de la marine et celui de Bâb El-Oued, ce qui lui donne une dimension culturelle, c'est un nœud de forme triangulaire entouré de voies de fortes circulations causant son isolement du reste de la ville.



Figure 75 : Place des Raïs

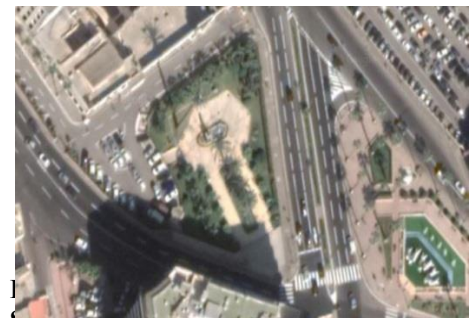
Source : Carte traitée par l'auteur.

Constat :

- ↪ Place non-vécue à cause de l'absence des éléments d'ambiance urbaine.
- ↪ Mal aménagée en ce qui concerne la réception et peu visité.

▪ Place Mohammed Ounouri :

C'est un lieu public, à une valeur historique, localisé à l'emplacement de l'ancienne porte Bâb El-Oued, représentant un fait urbain mineur et un élément partiellement altéré à haut degré de permanence.



Source : Carte traitée par l'auteur.

Constat :

- ↪ Elle est considérée comme un carrefour entouré de voie de forte circulation.
- ↪ La notion de seuil perdue qui a assuré autre fois la porte Bâb El-Oued.

▪ Place Amilcar Cabrel :

Une place à l'échelle du quartier, située à l'angle de la Marine qui coïncide avec l'emplacement de l'ancienne porte Bâb El Djazira pendant la période ottomane. Elle présente un espace d'articulation de la ville avec l'amirauté et la mer. C'est un fait urbain mineur, à valeur historique et symbolique et un élément partiellement altéré à haut degré de permanence.



Figure 76 : Place Amiral Cabrel
Source : Auteur.

Constat :

- ↪ N'assure pas sa fonction d'articulation du quartier avec la mer.
- ↪ Place à une dimension réduite et isolée de toute animation urbaine.

▪ **Place Hadj M'rizek**

C'est une place populaire située à mi-chemin de la rue de la marine et du boulevard Amilcar Cabrel, à proximité de Djamaa El Kabîr, ouverte sur la mer. Elle a une superficie de 711m². et une valeur culturelle et artistique, connue pour ces activités touchantes la musique "Chabbi" d'où sa nomination "Hadj M'rizek", chanteur du Chabbi, qui organisait autrefois des spectacles dans cette place. Aujourd'hui elle est réduite à un simple vide urbain.



Figure 77 : Place premier mai
Source : Site web « Alger presse ».

Constat :

- ↪ La place a perdu son identité historique, culturelle et artistique.
- ↪ Les édifices qui la délimitent (bâtiments Chassériau) sont en état vétuste cela accentue son dysfonctionnement.

▪ **Place de la régence**

Située en juxtaposition avec la place des Martyrs, séparée par la rue de la Marine, elle est le résultat du projet *Soccard* inachevé, utilisée autrefois comme station de transport urbain d'une forme rectangulaire et d'une superficie de 14218m².

Actuellement aménagée en placette où se localise le deuxième accès du nouveau Métro place des Martyrs, abritant des ruines archéologiques découvertes récemment dans sa partie Nord.

Constat :

- ↻ Malgré son nouvel aménagement, elle reste mal structurée et mal définie.
- ↻ Elle est d'une superficie importante à exploiter.
- ↻ C'est l'entité la plus importante en termes de surface avec présence de foncier non-exploité et possibilité d'intervention, mais déséquilibrée sur le plan morphologique.
- ↻ Une valeur patrimoniale intéressante traduite par la richesse de bâti architectural.

Synthèse :

Les places publiques étudiées dans notre entité définies par des lieux non-vécues qui ont perdu leur rôle, leur atout convivial de détente et de bien-être.

➤ Deuxième entité Haussmannienne :

Occupe la partie sud-ouest du quartier de la marine, c'est l'entité la plus réduite en termes de surface. Elle a un élément à moyen degré de permanence non-altéré. Elle jouit d'une vue vers la mer figurée par les immeubles néo-classiques et haussmanniens du 19^{ème} siècle les plus emblématiques de la ville qu'on le distingue le long du boulevard front de mer.

A.i. Délimitation

Cette entité est délimitée par :

- Le TNA et la rue Bâb Azzoune côté Ouest.
- La place des Martyrs côté Nord.
- Le quartier d'Isly et la Place Md Touri côté Sud.
- Boulevard Che Guevara coté Est.



Figure 78 : L'entité Haussmannienne.
Source : Auteur.

A.2.ii. Système viaire :

Système viaire de cette entité est hiérarchisé sous forme de maillage régulier en résille constituant un réseau de voies de divers types de flux, de circulation et d'accessibilité et qui se présente comme suit :

- ↪ Voies principales : c'est des voies de valeur primaire reliant les différents quartiers à savoir ; rue Bab El Oued Bab Azzoune et Boulevard Che-Guevara.
- ↪ Voies secondaires : c'est des voies à valeur secondaire généralement perpendiculaire aux principales à savoir : Rue AbdEl Rahman Aiboud.

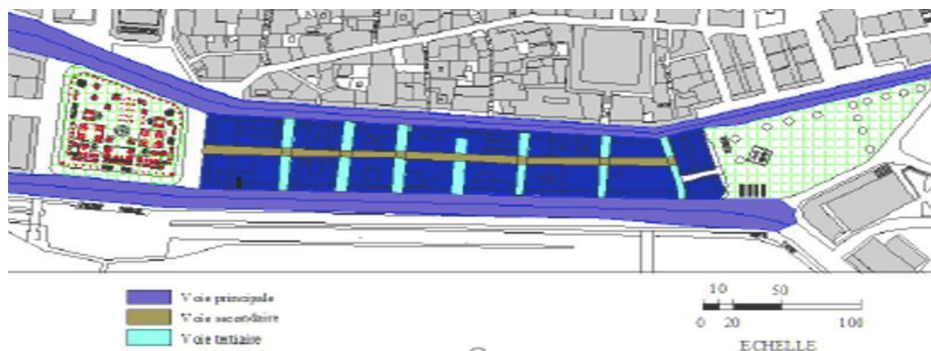


Figure 79 : Carte de système viaire.

Source : Carte traitée par l'auteur.

▪ Rue Bab El Oued Bab Azzoune :

- **Troisième séquence :** Relie la place des Martyres et la place Mohamed Touri.

Le RDC est rythmé par une galerie d'arcade large de trois mètres avec double hauteur assurant la circulation piétonne et dédié à l'urbain. C'est une voie à caractère commercial matérialisée par une multitude de boutiques spécialisées dans la vente en détail.



Figure 80 : Troisième séquence de la rue Bab El Oued Bab Azzoune.

Source : Carte traité par l'auteur

Articulation : voie à caractère commerciale qui relie la place des Martyres et la place Mohamed Touri.

Largeur : de 7mètres, ses parois sont homogènes de gabarit de R+5 de style néoclassique.

▪ Boulevard du front de mer

- **Deuxième séquence** : Boulevard Che Guevara.

Articulation : ce boulevard relie le square port Saïd à la place des martyrs.

Largeur : 16 m de largeur, l'une de ses deux parois est un gabarit de R+3 définis par une façade monumentale de style néoclassique, l'autre constitue un balcon panoramique sur la mer.

Flux : Il est à double sens avec un flux mécanique transitaire important, assurant l'articulation du centre d'Alger côté Nord et le quartier côté Sud.



Figure 81 : Boulevard Front Mer
Source : Auteur

Constat :

- ↪ Il est à forte valeur architecturale constituant un patrimoine.
- ↪ Un manque d'articulation morphologique avec la partie portuaire.

A.2.iii. Système parcellaire :

Sur le plan morphologique, ce tissu ayant une unité architecturale nette hiérarchisée en trame orthogonale de formes régulières tels que le carré et le rectangle, qui s'inscrit dans un système en résille sous forme d'échelle, les rues principales sont traversées par des voies secondaires tracées perpendiculairement induisant des parcelles, formant ainsi des îlots fermés subdivisés. Ce tracé orthogonal en îlot est réparti en deux types : îlot en une seule parcelle (îlot équipement) et îlot en plusieurs parcelles.



Figure 82 : Ilot parcelle
Source : Carte traité par l'auteur



Figure 83 : Ilot plusieurs parcelles
Source : Carte traité par l'auteur

A.2.iv. Système bâti :

Les édifices de cette entité sont de type linéaire, juxtaposés les uns aux autres

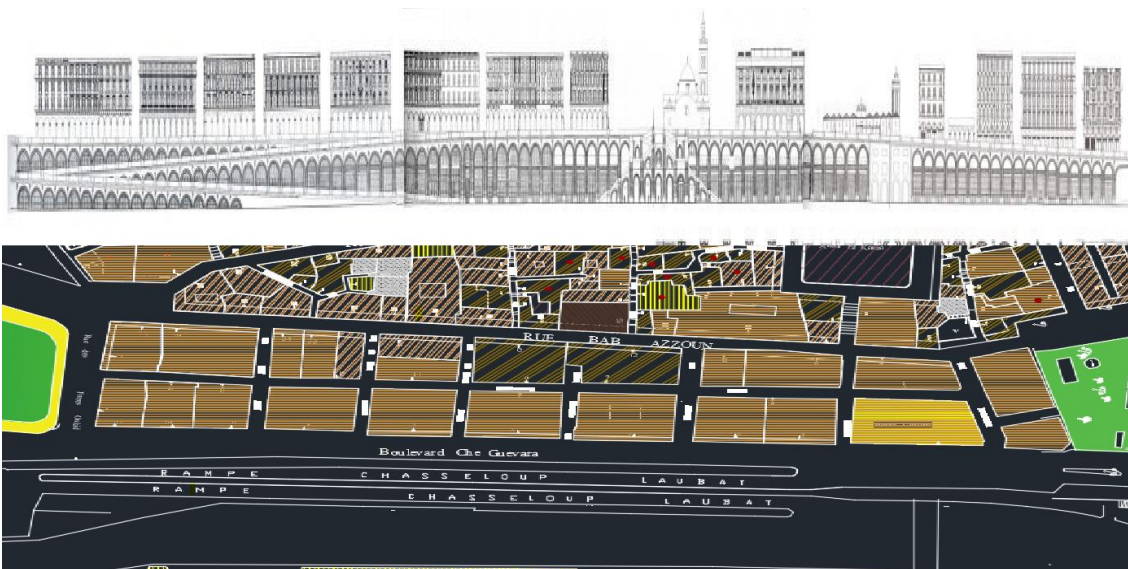


Figure 84 : Carte typologie de bâti.
Source : Carte traité par l'auteur

A.2.v. Système des espaces libres :

Cette entité d'étude est bordée de deux places urbaines et qui sont : place de Martyrs et place de Mohammed Touri.



Figure 85: Espaces publics
Source : Carte traité par l'auteur

▪ **Place Mohamed Touri (ex square Port Saïd)**

C'est la place où se trouve l'ancien emplacement de porte Bâb Azzoune, Elle est historiquement un lieu public où se croisent les marins. Elle a été associée aux cambistes du marché noir de la devise, représentant un élément à haut degré de permanence et un fait urbain majeur, à valeur urbaine d'usage, historique et symbolique, partiellement altéré, il est un moment statique, jouant le rôle de seuil.



Figure 86 : Port Saïd
Source : Carte traité par l'auteur

Elle est d'une forme carré biseauté de superficie de 5500m², équipée d'un mobilier urbain adéquat, des bancs, des kiosques et une végétation d'une grande valeur. Ses parois sont définies par : les immeubles haussmanniens de R+3 à R+4 au nord et au sud, animés par des galeries d'arcade.

Constat de l'entité :

- ↗ C'est une entité à caractère monofonctionnelle de faible possibilité d'interventions.
- ↗ Ces immeubles ont subi des travaux de restauration de la façade inclut dans le plan projet d'embellissement d'Alger, alors ils sont en bon état.
- ↗ Ces édifices ordonnancés avec de grandes richesses ornementales entre R+4 et R+3, représente la façade maritime monumentale intégrée dans le paysage urbain quartier de marine.

➤ **Troisième entité : Interface portuaire :**

A.i. Présentation :

Cette entité constitue la zone nord-est du bassin du vieux port qui s'étale sur 75 hectares du port d'Alger reconfigurée avec l'implantation coloniale française en 1830. Situé dans la partie Est du quartier. Cette entité est délimitée par :

- Le boulevard du front de mer et place des Martyrs côté Ouest ;
- La Mer côté Nord -Est ;
- L'autre partie du vieux port côté Sud.



Figure 87 : Délimitation de l'interface portuaire

Source : Carte traitée par l'auteur



Figure 88 : Port de pêche.

Source : www.Algeroisement.net

❖ **Sous-entité urbaine :**

Cette dernière entité se détache en trois séquences qui se résument selon leur implantation successive à savoir : Port Militaire (Amirauté), Port de pêche et l'Esplanade.

▪ **Port militaire :**

Un élément à haut degré de permanence et un fait urbain majeur lié à l'avènement des turcs dans la ville d'Alger, Ancien port d'Alger, constituait à l'époque précoloniale le seul port économique et politique existant d'où son ampleur emblématique de la baie d'Alger

▪ **Port de pêche**

Cet ensemble constitue l'extension du port militaire du côté Sud avec introduction de nouvelles activités portuaires de pêche, administrative et commerciale,

▪ Esplanade Qaa el Sour

C'est la partie qui se situe au-dessus de la place Amilcar Cabrel, à la charnière entre deux éléments de valeur historique à savoir l'Amirauté et le Bastion 23 en longeant la mer du côté Nord-ouest.



Figure 89 : Esplanade Qaa el Sour.
Source : www.Algeroisement.net

A.3.ii. Système viaire :

▪ Boulevard de l'ALN :

Voie à caractère de transit, située au-dessous du Boulevard Che-Guevara à double sens dans la continuité de la RN11.



Figure 90 : Boulevard de l'ALN.
Source : Auteur.

Articulation : elle articule le quartier de la Marine au port par les rampes, Chasse loup, Labat et relie la gare ferroviaire au tunnel de l'amirauté et le boulevard Amara Rachid.

Largeur : d'une largeur de 18m

Flux : Elle engendre un flux mécanique intense

Constat :

- Un flux piéton quasiment nul vu le manque d'attractivité dans la partie basse.
- Cette voie accentue le clivage ville/ mer.

Constat de l'entité :

- ✚ Malgré sa valeur historique et son cadre attractif, il se trouve actuellement enclavé, inaccessible pour le public en raison de sa fonction militaire.
- ✚ Une rupture entre le quartier et la mer et toute la partie basse est devenue une zone passive sans animation.

↗ Cette interface portuaire présente un manque d'activités de détente et de loisir.

Synthèse des entités urbaines :

Ainsi, les deux premières entités sont pratiquement en rupture avec l'entité portuaire non seulement en raison de passage de la RN11, mais également en termes de sa fonction militaire, en outre l'ensemble des entités souffre d'une rupture avec la casbah et la mer,

L'ensemble est d'une forte accessibilité mécanique mais faible en circulation piétonnière dû à l'absence des équipements aménagés à l'accueil de public.

B. Etude du système viaire :

Le viaire est l'un des trois éléments qui constituent l'urbain, composé des lieux passages accessibles constitués par l'ensemble des voies circulations importantes (autoroutes urbaines, boulevards...) aux plus modestes (rues privées, impasses) en passant par tous les types de rues, son emprise au sol varie selon la forme et la densité de la ville

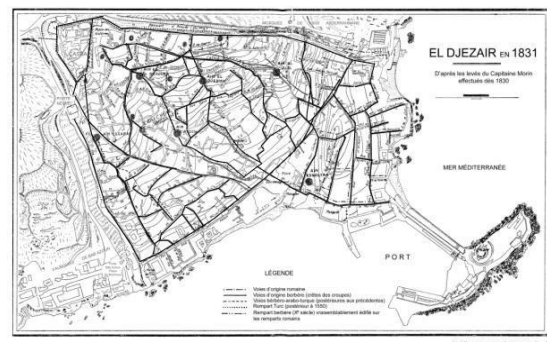


Figure 91 : Système viaire en 1831.

Source : Fichier CNERU

Le quartier de la marine contient une multitude des voies dont deux systèmes viaires qui se superposent constituant la structure urbaine de ce tissu, un système viaire linéaire, et un système viaire arborescent.

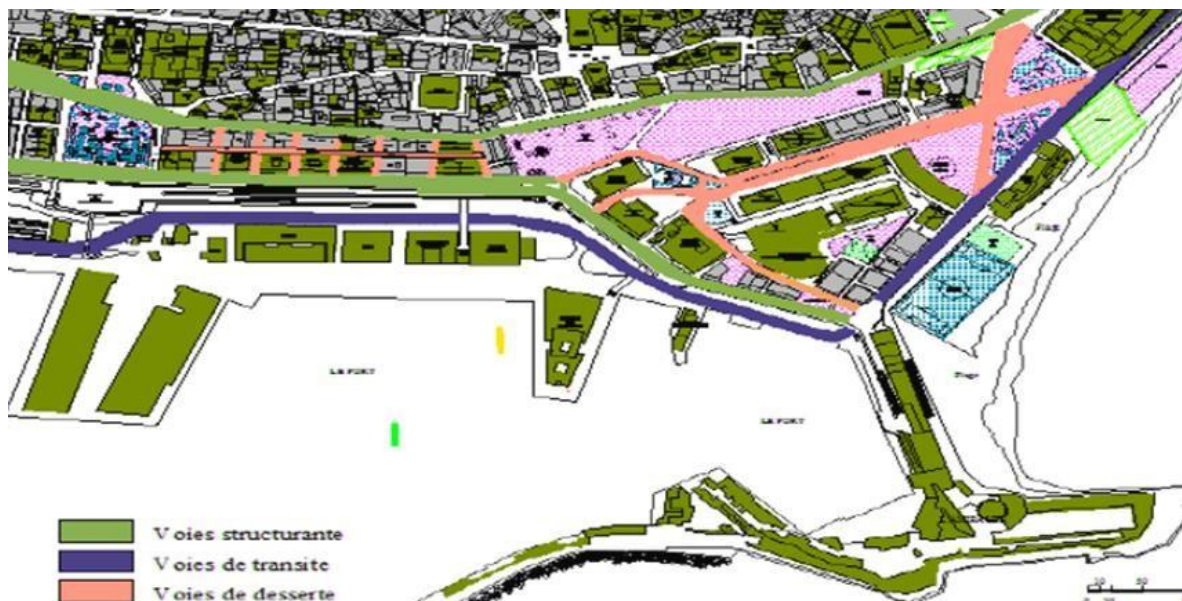


Figure 92 : Système viaire quartier de la marine

Source : Carte traitée par l'auteur

C.L'analyse de l'ambiance des rues de quartiers :

- Utilisé pour le passage et comme air de stationnement.
- Le déplacement dans notre périmètre s'effectue par : voitures, bus, taxis.
- La dominance de l'automobile par rapport au transport en commun
- Manque d'aménagements pour la circulation piétonne
- Absence de piste cyclable et espaces pour les personnes à mobilité réduite
- Absence de divers modes de transport en commun
- La délocalisation de l'arrêt de bus qui se trouvait sur la place 8 Mai après sa fermeture, sur le long des voies a causé des problèmes de circulation énormes.
- Une insuffisance des capacités de stationnement, ce qui cause un engorgement des principales voies (stationnement anarchique).

D.Système publico-collectif :



Figure 93 : Système des espaces publics

Source : Carte traité par l'auteur

E. Trame fonctionnelle :

Le quartier de la marine abrite plusieurs activités exercées dans des édifices publics et étatiques d'une grande envergure. On distingue une variété d'aires fonctionnelles, complémentaires d'une part et conflictuelles d'autre part :

- **Fonction d'usage culturelle :** au niveau des mosquées (Djemaa El-Djedid et El-Kebir) et l'institut de musique.

- **Fonction d'usage administrative** : au niveau des Chèques postaux, Trésor, Chambre de commerce et des Banques et parking à étages.
- **Fonction d'usage résidentiel** : au niveau des immeubles Chassériaux.
- **Fonction d'usage sécuritaire et militaire** : au niveau de la DGSN et l'amirauté.
- **Fonction d'usage portuaire** : au niveau du port.
- **Fonction à usage sportif** : stades et aire de jeux.
- **Fonction d'usage divers** : elle regroupe le commerce, les services.

Diagnostic :

- Les aires fonctionnelles culturelles, financières et commerciales sont les plus dominantes au niveau de notre quartier.
- Elles entretiennent des relations de proximité avec le reste des aires fonctionnelles et conflictuelles avec l'aire fonctionnelles sécuritaires et militaires.
- On constate au niveau du quartier un manque flagrant d'activité de loisir, de détente et de communication, isolé de la mer, il est en rupture totale avec la Casbah.

Cette lecture nous a permis de constater que ce quartier présente une forte concentration d'équipements à caractère administratif et culturel dépourvue de toute attraction et dynamisme induit à renforcer le phénomène d'embouteillage mécanique et le caractère de transit qui se traduit systématiquement par l'installation de la station de tramway.

Synthèse de la morphologie urbaine :

Le quartier de la marine a toujours constitué un centre attractif (centre économique, politique et culturel). Aujourd'hui, il semble avoir perdu sa signification et son importance de centre urbain. Les vides urbains interrompent la linéarité des activités de centre et empêchent leur prolongement vers le Nord. En effet, le quartier se définit comme le premier pôle de la structure métropolitaine d'Alger envisagé par le G.P.U. Celui-ci vise à rétablir le caractère de centralité du quartier.

F. ETUDE DE LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE :

L'édifice est le témoin d'un temps, l'architecture est l'expression de sa culture. Le quartier de la marine abrite des édifices appartenant à des époques différentes.

➤ Typologie d'occupation parcellaire :

Les médinas algériennes s'inscrivent dans une évolution de la typologie urbaine au fil du temps, en effet, il est établi que la ville, l'espace urbain, un village qui évolue vers une typologie proto-urbaine, puis urbaine, à travers l'histoire. Le passage d'un noyau proto-urbain à un noyau urbain se traduit au niveau morphologique par une densification horizontale puis verticale, schéma classique de l'évolution des habitations à travers les siècles.

○ Aspect géométrique :

L'étude de la direction de la trame parcellaire est fondamentale pour parvenir à la compréhension de tissu urbain du quartier de la marine, la direction fondamentale de ce parcellaire est liée à la limite naturelle de la mer qui possède une valeur structurante pour le tissu urbain

L'organisation de parcellaire n'est pas cohérente, par ailleurs on distingue dans notre quartier plusieurs typologies architecturales :

- ✓ Architecture traditionnelle : Arabo-berbère -Ottomane.
- ✓ Architecture du 19^{ème} siècle : style haussmannienne à façade exceptionnelle, projet Soccard.
- ✓ Architecture post coloniale.

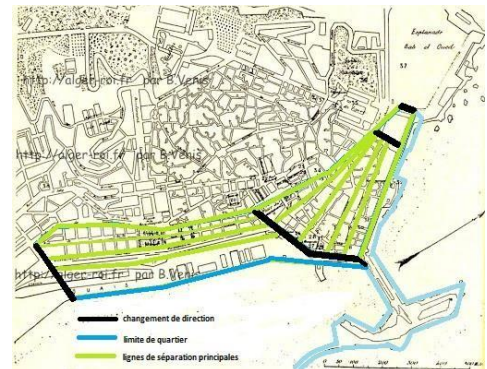


Figure 94 : Les lignes principales de séparation

Source : Alger à l'époque ottomane

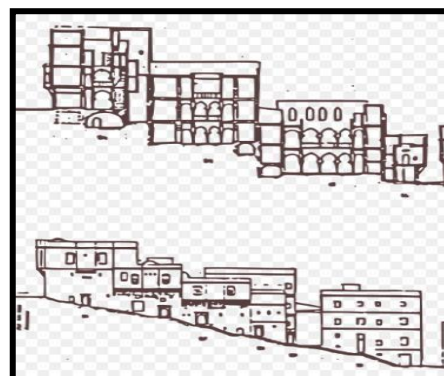


Figure 95 : Orientation des parcelles

Source : Carte traitée par l'auteur

G. Les œuvres emblématiques du quartier de la marine :

❖ Djamaa Al Kabîr :

La Grande Mosquée est l'un des principales mosquées d'Alger d'époque médiévale, située dans la rue de la marine, bâtie par l'Almoravide Ibn-Tachfin en 1097, le minaret daté de 1324 et fut construit par le sultan Zianide de Tlemcen, Abû Tâshfin, c'est donc l'une des plus anciennes mosquées de la ville.

Faisant partie de la Casbah d'Alger, la mosquée est classée avec cet ensemble au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1992 et il figure sur la liste du patrimoine national algérien depuis 1967.⁸³



Figure 96 : Djamaa Al Kbir
Source : Auteur

❖ Djamaa Al-Jedid:

Est l'une des mosquées historiques d'Alger, elle est située dans le quartier de la basse Casbah, construite en 1660 dans le style mauresque, sa proximité avec la mer lui valut son surnom de Mosquée de la Pêcheurie, elle est construite en pierre, marbre, brique et plâtre.⁸⁴



Figure 97 : Djamaa Al Jedid.
Source : Auteur

❖ Djamaa Al Marsa (La mosquée du port) :

Cette mosquée est contiguë à la grande voûte de l'Amirauté, près de laquelle se trouvait Bordj El Kabîr (le grand fort), elle fut après 1830 englobée en des bâtiments nouveaux.



Figure 98 : Djamaa Al Marsa.
Source : Auteur

⁸³<http://cnra.dz/atlas/wp-content/uploads/2017/08/jamaa-el-kebir.jpg>

⁸⁴<https://earth.google.com/web/search/masjid+el+marsa+alger/>

❖ Djamaa Ali Betchine :

Elle a été édifée en 1622 par le vénitien Piccinino Ali Betchine -ancien esclave des corsaires turcs converti à l'islam afin de s'affranchir - à l'intersection de la rue Bâb El-Oued et la rue de la Casbah, extrémité du tissu mixte, c'est le plus ancien monument qui nous soit parvenu de la période turque à Alger. Elle se distingue par sa vaste coupole centrale sur plan octogonal "Renégat", après avoir abrité la pharmacie de l'armée coloniale, elle est consacrée au culte chrétien en 1843 sous le Notre-Dame-des-Victoires, l'édifice d'origine a subi d'importants dégâts dus à ses diverses affectations ; son minaret est détruit en 1962, et à la dégradation causée par l'activité du *Souk* voisin, un projet de restauration tente depuis 1988 de réhabiliter la mosquée en respectant les plans architecturaux d'origine.



Figure 99 : Djamaa Ali Betchine.
Source : Auteur

❖ La mosquée Ketchaoua :

L'un des joyeux édifices religieux d'Alger, construite en 1612, et en 1832 elle fut convertie en premier lieu en église catholique, puis devenue la Grande Cathédrale d'Alger, en 1962. Elle fut réaffectée au culte musulman, son architecture actuelle n'est qu'un aspect très lointain de l'ancienne architecture arabo-mauresque.



Figure 100 : Djamaa Ketchaoua.
Source : Auteur

❖ Dar Aziza :

Joyau de la Djenina, est considéré aujourd'hui comme le plus beau des vieux palais algérois, situé à la basse Casbah en face de la mosquée Ketchaoua, il a été entre 1552 et 1556, il tient son nom de la princesse "Aziza", la fille du Dey. Il fût ravagé par l'incendie du 20 Juin 1844, dernier témoin de l'ensemble de la Djenina, classé en 1887, et a subi des travaux de réhabilitation en 1989.



Figure 101 : Dar Aziza
Source : <http://cnra.dz/atlas/dar-aziza>.

Propriété de la fille du dey puis résidence du Dey pour devenir 1^{er} siège de la régence à l'époque turque, il a abrité le siège de l'agence Nationale d'archéologie. Actuellement, il

est le siège de l'office de gestion et d'exploitation des biens Culturels protégés. Dar Aziza a subi des travaux de réfection suite au séisme de 2003.

❖ Dar Al-Hamra :

Édifiée par le Dey Hocine en 1816, il est situé entre la rue Bâb El-Oued et les barres 'Soccard', bordant la rue Mohamed Bouras (*Zenqat Ain el Hamra*). Il a subi une succession de transformations dues notamment à son aménagement en hôtel du directeur des fortifications puis aux élargissements des voies à l'époque coloniale. Utilisé par la suite comme habitation et enfin siège de l'OFIRAC, fut classé en 1887, sa particularité se traduit par sa façade à l'européenne, il a subi de légers travaux de restauration suite au séisme de 2003.⁸⁵



Figure 102 : Maquette Dar Al Hamra
Source : <http://cnra.dz/atlas/dar-el-hamra/>



Figure 103 : Dar Al Hamra
Source : <http://cnra.dz/atlas/dar-el-hamra/>

❖ Le palais des Raïs ex-Bastion 23 :

Il présente le dernier fragment du tissu de la basse Casbah, regroupant trois palais numérotés : 17, 18, 23 et six maisons de pêcheurs numérotés : 5,7, 9, 11,13 et 15. Il s'impose par son architecture introvertie comme élément singulier dans son environnement, il se trouve au niveau du quartier de la marine, bordant le boulevard Amara Rachid, édifié aux 16^{ème} siècle par Mustapha Pacha, lieu de défense, habitation des raïs, il a été occupé en tant qu'habitation par des familles jusqu'en 1981 où sa restauration.

⁸⁵<http://cnra.dz/atlas/dar-el-hamra/>

Actuellement, il abrite le centre des arts et de la culture, le Palais des Raïs fait partie des plus importants monuments historiques de la ville d'Alger. Par ailleurs, il représente l'un des derniers témoins qui attestent physiquement le prolongement de la Casbah d'Alger vers la mer jusqu'au XIX^{ème} siècle.



Figure 104 : Bastion 23.

Source : www.vinculture.com/palais-des-rais-bastion-23.

❖ L'Amirauté :

Constituée à l'époque précoloniale, c'était le seul port économique et politique existant, à usage défensif, il formait pendant la période ottomane un lieu prospère composé de plusieurs bâtisses édifiées Bordj El Fnar 1573, Bordj Essardin 1696, Bordj Ras El Moul 1696, le mausolée de SIDI-BRAHIM avec l'occupation française. Cet ensemble a subi de nombreux remaniements, des extensions, sans pour autant changer l'aspect ;



Figure 105 : Amirauté

Source : Auteur

H. Bâtiments haussmanniens :

Ces édifices constituent une partie de la façade maritime d'Alger qui longent le boulevard du front de mer, édifiés à l'époque coloniale dans le but d'introduire une architecture européenne et d'offrir une nouvelle image à la ville qui reflète l'empire. Ils sont à vocation



Figure 106 : Bâtiment haussmannien.

Source : www.facade-batiment-lumineux

résidentiels et à usage mixte de gabarit qui varie de R+3 et R+5. L'ensemble forme une unité architecturale homogène avec des façades de style néo-classique qui exprime l'axialité, le rythme, la symétrie et l'ordonnement. Toutes les façades principales s'ouvrent sur les grandes rues et elles sont divisées en trois parties :

❖ Barres Soccards :

C'est un édifice public à vocation financière et commerciale, réalisé durant la période coloniale dans le cadre du projet Soccard en 1942, de style contemporain. Il structure l'avenue du 1^{er} novembre, composé de deux barres, chèques postaux trésor public et le bâtiment d'angle, d'une largeur de 20m et d'un gabarit de R+7 à R+9. Cette structure présente un système linéaire et une disparition de la typologie d'ilots pour être remplacée par celle des barres. Ses façades obéissent aux principes du mouvement



Figure 107 : Barre Soccard

Source : Prise par l'auteur

moderne, c'est une architecture extravertie qui se caractérise par la dominance de l'horizontalité et la répétition d'un seul module le long de la façade, dépourvue de toute ornementation.

ATOUPS	
Approche interne	Approche externe
Structures naturelles	
Terrain plat. La mer qui fait partie de notre air d'étude	Manque de végétation.
Socio-économiques	
La poly fonctionnalité des activités urbaine, vu les équipements existants.	Présence des marchés illégaux Présence du commerce informel qui participe à l'anarchie de la circulation
Socioculturel	
La valeur historique et richesse architecturale qui est le résultat de plusieurs siècles de transformation. Places structurantes et monuments à valeur patrimoniale.	Manque de percés visuelles sur la mer. Dégradation de la richesse historique, architecturale et culturelle, ce qui a un impact sur le mode de vie des habitants
Bâtis	
La présence des vides urbains qui peuvent être exploités dans l'implantation des projets urbanistiques	La majorité des repères sont en dégradation, ce qui diminue de leurs valeurs L'inachèvement de la structure urbaine (projet Soccard), qui a engendré

	<p>l'anarchique de la trame. Problème d'insécurité (risque d'effondrement). La vétusté des façades qui risquent de s'effondrer. Bâti moderne non-intégré avec l'ensemble en matière d'implantation et d'architecture. Les bâtiments à grand gabarit créent une barrière physique vers la mer. La présence des vides urbains qui provoque des ruptures en termes de façades.</p>
Voies	
/	<p>Déséquilibre spatiale de la rue. Manque d'aménagement des rues, des places et mauvais état des mobiliers existant. La nuisance sonore due à la présence de la gare routière au centre de la ville.</p>
Faiblesse	
Approche interne	Approche externe
Structures naturelles	
Manque de végétation.	<p>Zone de forte sismicité. Les vents forts d'EST et de NORD-OUEST Risque d'inondation Climat froid en hiver et chaud en été</p>
Socioculturel	
Manque de percés visuelles sur la mer. Dégradation de la richesse historique, architecturale et culturelle, ce qui a un impact sur le mode de vie des habitants	/
Socio-économique	
Présence des marchés illégaux Présence du commerce informel qui participe à l'anarchie de la circulation	La pollution généralement provoquée par les commerces informels.
Bâtis	
<p>La majorité des repères sont en dégradation, ce qui diminue de leurs valeurs L'inachèvement de la structure urbaine (projet 'Soccard'), qui a engendré l'anarchique de la trame. Problème d'insécurité (risque d'effondrement) La vétusté des façades qui risquent de s'effondrer. Bâti moderne non-intégré avec l'ensemble en matière d'implantation et d'architecture. Les bâtiments à grand gabarit créent une barrière physique vers la mer. La présence des vides urbains qui provoque des ruptures en termes de façades.</p>	La dégradation du cadre bâti.

Voies	
<ul style="list-style-type: none">-Déséquilibre spatiale de la rue.-Manque d'aménagement des rues, des places et mauvais état des mobiliers existants.-La nuisance sonore due à la présence de la gare routière au centre de la ville.	/

CHAPITRE II : OPERATIONS URBAINES ET PLAN D'ACTION

INTRODUCTION

Cœur d'histoire d'El Djazaïr et berceau de la civilisation algéroise, le quartier de la marine occupe une situation stratégique dans la ville, dont il est motivé par un ensemble d'atouts et de potentialités physiques, spatiales et fonctionnelles non exploitées et d'une richesse didactique de son bâti patrimonial qui reflète à lui-même un savoir-faire ancestral développé durant des millénaires, illustré par une urbanité vernaculaire et moderne vétusté, témoignant la coexistence de forte traces de majestueuse civilisation.

Après l'époque coloniale cauchemardeuse traduite par un vaste mouvement de renoncement de l'espace fermé, au profit d'un espace colonial ouvert qui exhale toutes les odeurs et les douceurs d'intimité et du bien-être d'architecture cas badji, la nécessité d'une reconquête urbaine planifiée de ce foyer historique qui continue à être le centre d'inertie de nombreuses études s'impose, à travers des plans de proposition régies par des instruments d'urbanisme qui visent à hisser Alger au rang des grandes métropoles, dont le

Inscrivant dans cette démarche de renouvellement ; du développement durable et après avoir effectué un diagnostic d'état actuel de ce foyer historique, on a ressorti un rapport détaillé de potentialité ainsi que les dysfonctions, pour cela cette phase vient traiter les différentes problématiques posées, à travers des solutions qui vont baser sur son inscription dans la liste des destinations touristiques de renommée mondiale tout en revalorisant et revitalisant son patrimoine, et ce en analysant les alternatives apportées par les services d'action d'urbanisme, ensuite on passera aux enjeux concrétisés par un ensemble d'intervention urbaines connus à savoir : la rénovation, la réhabilitation, la restructuration, et la restauration, en optant un aspect qui met en premier plan les ambiances urbaines, par ailleurs on fera une combinaison des actions pour aboutir à un schéma de cohérence.

A. La stratégie d'intervention urbaine :

Depuis l'indépendance Alger à l'instar des grandes villes a connu à son tour, des programmes d'envergure de restructuration, notre stratégie d'intervention s'inscrit dans l'approche de GPU 1997 ; un plan de structures attrayantes qui confèrent le statut d'Alger une ville métropole, C'était une proposition du grand gouvernorat d'Alger, il a divisé la ville en 6 pôles dont le quartier de la marine qui en est classé « POLE 1 ».

A.1. Les propositions d'aménagement du quartier de la marine

Concerne le projet d'aménagement des espaces portuaires, la réhabilitation de la Casbah et la création de liaison ville-mer, parmi ces propositions.

- **POLE 1 :la Marine, Basse Casbah et le port, Pôle touristique et culturel :**

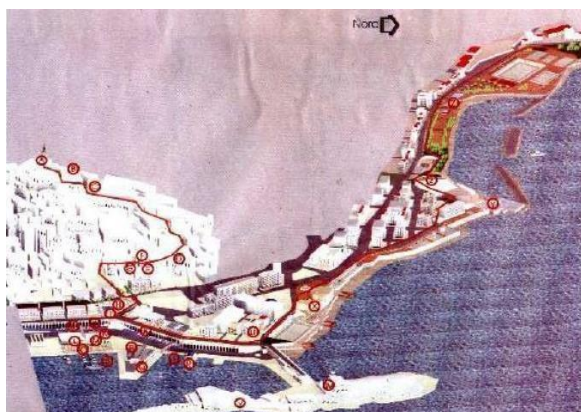


Figure 108 : Schéma du carrefour du millénaire
Source : GPU Alger



Il permet de réhabiliter le lien entre deux entités à forte charge historique notamment celles de la casbah et quartier de la marine, matérialisé par l'intersection de deux axes majeurs, les interventions envisagées portent sur :

- La réhabilitation des palais et des bâtisses historiques.
- L'aménagement des ports de pêche et de plaisance.
- La réouverture du quartier sur la mer.
- Présentation du carrefour du millénaire tel qu'il a été proposé (centre d'arts, musée de la marine, le carrefour commercial, Le cyber café et le carrefour des artistes Le

restaurant « le dauphin » et les deux passerelles du millénaire La promenade du front de mer, le port de plaisance et la piscine el-kettani L'oasis du front de mer.

- La réhabilitation et la Sauvegarde de la médina.



Figure 109 : Passerelles de millénaire
Source : Documents CNERU



Figure 110 : Réhabilitation Masdjid El-Kabir et Masdjid Djedid
Source : Documents CNERU



Figure 111 : Réhabilitation de "Dar Al Hamra et Qasr Al Raïs"
Source : Documents CNERU



Figure 112 : Le carrefour commercial
Source : Documents CNERU



Figure 113 : Restaurant " Le Dauphin"
Source : Documents CNERU



Figure 114 : musée de la marine
Source : Documents CNERU



Figure 115 : Le centre des arts
Source : Documents CNERU



Figure 116 : Le cyber café
Source : Documents CNERU



Figure 117 : Hôtel millénaire
Source : Documents CNERU

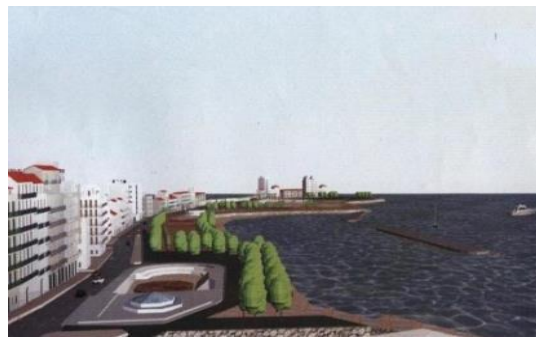


Figure 118 : Promenade Front de Mer
Source : Documents CNERU

A.2. Le quartier de la marine dans le plan stratégique d'Alger et le plan d'orientation (révision PDAU2009-PDAU2011) :

La Capitale va faire peau neuve pour 2030, et pour atteindre ce but plusieurs chantiers sont déjà débutés. Ce projet d'urbanisme a pour ambition de faire naître une nouvelle ville, Faire d'Alger une ville monde et lui donner de la puissance tout en conservant son identité.

Il sera donc question de redessiner l'urbanisme d'Alger afin d'optimiser Les points forts de la ville. Quatre étapes ont été programmées dans la planification : 2012-2016 : la structuration

et l'embellissement de la ville. 2017-2021 : l'aménagement de la Baie d'Alger. 2022-2026 : l'étape de la structuration de la dernière couronne périphérique. 2027-2031 : la consolidation de la « ville monde ».



Figure 119: La reconquête de front de mer
Source : Fichier CNERU



Figure 120: La réalisation d'un nouveau port en eau profonde
Source : Documents CNERU



Figure 121 : L'aménagement de la baie d'Alger
Source : Documents CNERU



Figure 122 : L'achèvement des travaux
Source : Documents CNERU

❖ Les projets prioritaires :



Figure 124 : Les terrasses du port
Source : Plan Stratégique d'Alger



Figure 125 : le nouveau front de mer
Source : Plan Stratégique d'Alger



Figure 126 : le mémorial
Source : Plan Stratégique d'Alger

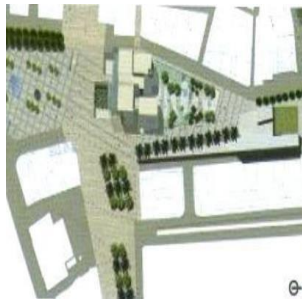


Figure 128 : la maison d'Alger sur la place de la régence

Source : Plan Stratégique d' Alger



Figure 129 : Vue sur mer.

Source : Plan stratégique Alger

B. Les enjeux de l'intervention :

• Enjeux économiques :

- Dynamiser la métropolisation de la capitale en tant que ville monde portuaire, veillez simultanément à l'internationalisation et la diversification de ses activités rentable ; économiques ; touristique...etc.

• Enjeux urbanistiques :

- Restructuration de tissu urbain et la résolution de la problématique liée à la circulation (confusion mécanique piétonne) en basant sur la réorientation morphologique du système viaire en une structure urbaine.
- Revitalisation de tissu résidentiel en améliorant son habitabilité.
- Requalification des espaces libre et rénovation de l'infrastructure existante dans notre périmètre d'intervention.

• Enjeux patrimoniaux :

- Ville emblématique par la valorisation du rôle culturel et scientifique du quartier de la marine, et c'est à travers la mise en valeur et la sauvegarde du paysage naturel et culturel façonné par des monuments chargés de valeurs patrimoniales.

• Enjeux environnementaux :

- Renforcement de centralité du quartier et avivement de son image homogène tout en remédiant à sa rupture avec la mer.

- **Enjeux sociaux :**

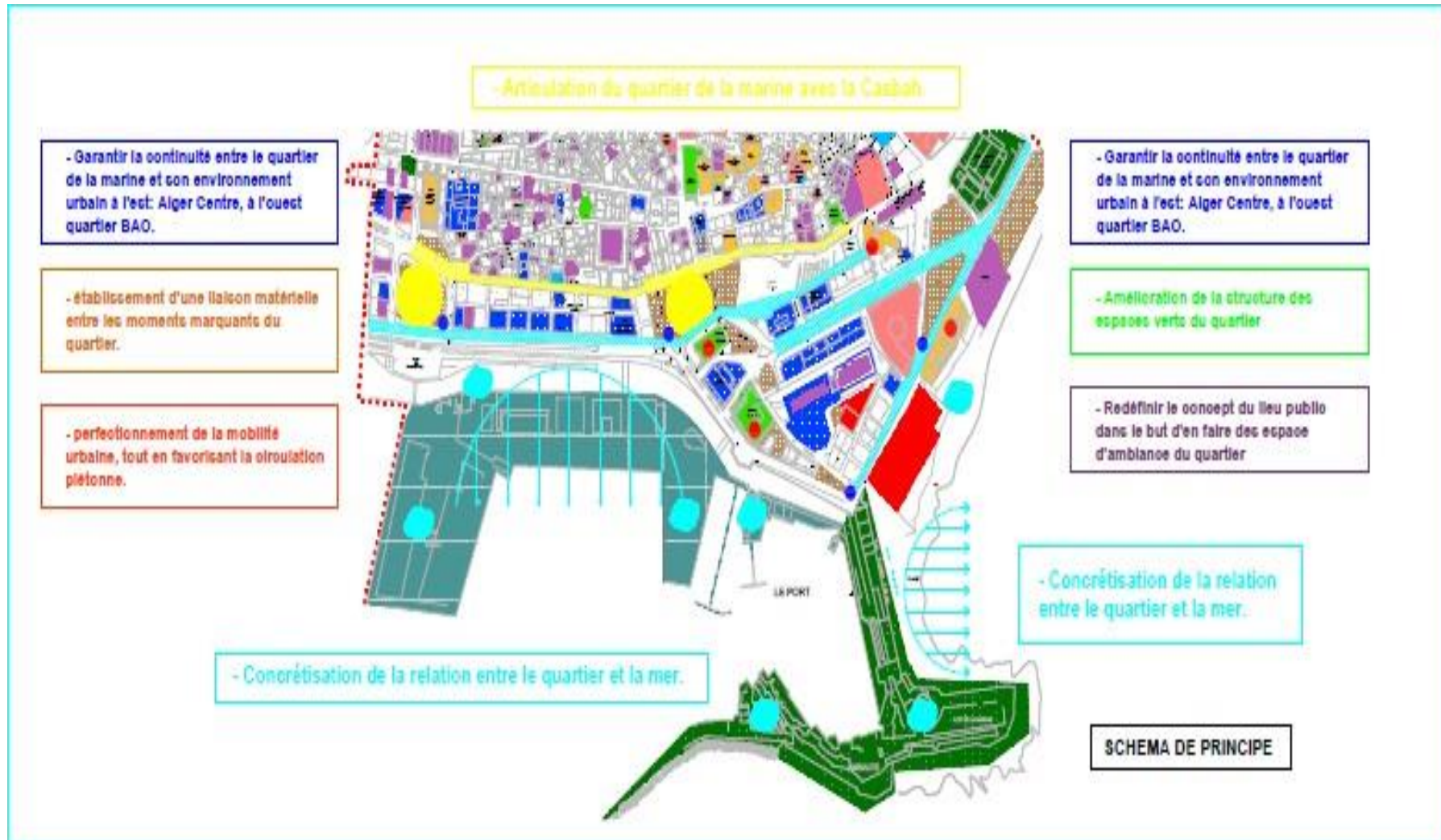
- Assurer la cohésion sociale par la restructuration des grands vides urbains en accentuant sur le plan vert et le plan bleu de réaménagement d'Alger.
- Revalorisation des espaces publics verts et les adapter aux changements d'usagers et d'usage, dans le but de favoriser l'appropriation changeante non par seulement des habitants mais également des touristes.

- **Enjeux écologiques :**

- Développement de l'écomobilité.
- Prévention des différentes pollutions et impacts climatiques.

C. Les objectifs à atteindre (schéma de principe) :

- ✓ Réinsertion du quartier dans la dynamique urbaine.
- ✓ Réaménagement et assainissement du littoral et reconversion du Front de Mer en un pôle d'attraction afin d'y séduire le grand public pour rendre visite,
- ✓ Intégration de l'amirauté et attribution de nouvelles fonctions à la jetée Kheir Dine dans le but de réconcilier l'algérois avec son territoire, appelée à devenir un espace de loisir accessible au public.
- ✓ Revalorisation du rôle économique du quartier par le renforcement de sa rentabilité afin qu'il se diffuse sur toute la Casbah.
- ✓ Faire rayonner la ville sur toute la méditerranée par la promotion des échanges dans le bassin méditerranéen.
- ✓ Faire du quartier une zone de grands équipements ainsi que lui redonner sa vocation (touristique, sociale, résidentielle et économique).
- ✓ Rétablissement de liaison du quartier avec son environnement (quartier / Casbah et quartier / mer)
- ✓ Sauvegarder l'identité et la mémoire du quartier par la prise en charge du patrimoine bâti et paysager en l'insérant dans la démarche du développement durable.
- ✓ Intégration du quartier par rapport à la façade théâtrale de la casbah.
- ✓ Développer le cachet artistique et culturel du quartier.
- ✓ Réhabilitation des monuments historiques en bon état et reconstruction à l'identique de ceux en mauvais état.
- ✓ Réaménagement des espaces verts.



D. Les interventions urbaines proposées et leurs localisations :

Dans ce tome, on va traduire le schéma de principes en un plan d'action, chaque intervention interprète un ou plusieurs objectifs cités auparavant, vers remettre la capitale au premier rang des villes mondiales.

La redynamisation urbaine vise vers la reconstruction de la ville à l'échelle du quartier, elle intervient sur trois axes :

- La requalification des espaces collectifs et publics.
- Structuration des réseaux de la circulation
- Rénovation de la zone portuaire.
- La redistribution optimale des équipements publics et commerciaux.

D.1. Requalification des espaces publico-collectifs :

Notre quartier est délimité par des portes urbaines matérialisées à travers des espaces publics qui se trouvent dépourvue de leurs valeurs, de ce fait notre intervention va se porter sur le relèvement de ces zones via l'introduction de vert et de minéral dans leur structure, pour former une armature végétale partagée par les habitants et participe à l'identité de la Cité.

D.1.i. Action portes :

a) **Action porte Bâb Azzoune:** Matérialisée par la place Mohamed Touri.

- Structuralisation d'un parc vert adaptées aux divergents usagers : Aire du repos, Aire du jeu, Aire d'activités sportives...etc.

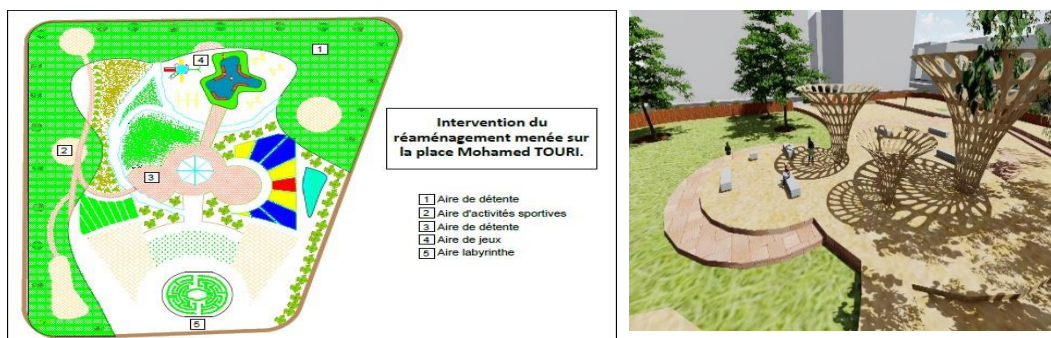


Figure 130 : Réaménagement de 'Port Saïd'

Source : réalisée par l'auteur

- Projection d'une station de métro, doté d'un rez-de-chaussée muséal dédié à l'histoire des bateaux, une cafeteria auto service et une bibliothèque communale, le toit accessible du bâtiment relié au boulevard 'Amircal cabral' par une passerelle rénoverée.

b) **Action porte Bâb el Djazira** : Matérialisée par la place Amilcar Cabrel ainsi on a procédé à :

- Intégration d'un arrêt du tramway pour avantager l'accès piéton à l'amirauté.
- Aménagement par des galeries de repos.

c) **Action place Hadj M'rizek** :

- Introduction de la végétation dans la place sous forme d'une serre partagée par les habitants du quartier

d) **Actions porte Bâb El Oued** :

- Illustrées sur le plan urbain par les deux places Rais et place Saïd Ounouri
- Réhabilitation de la façade de l'école de musique
- Entre musique et vide, la place '*Saïd Ounouri*' va se projeter sous les voiles des pêcheurs en mémoire des perdus en mer, conçu pour être accueillante mixte et originale.

e) **Action Place des Martyrs** :

Cette suggestion introduite par le cadre des propositions urbaines (Plan Stratégique d'Alger), ambitionne à revaloriser ce vide urbain chargé de valeurs émotionnelles par :

- Introduction du végétal et du minéral.
- Réaménagement des sous-sols en proposant ainsi un accès sous terrain qui relie la station du métro avec les vestiges du vide de la régence.
- Aménagement d'un aquarium borduré du parapet qui va réceptionner le mémorial concrétisé par des monolithes jaillissant du sol, consacrés au souvenir des martyrs.



Figure 131 : Galerie de repos

Source : Réalisée par l'auteur

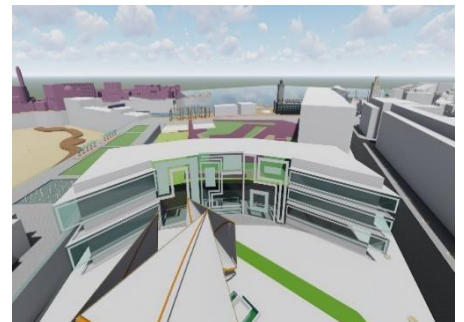


Figure 132 : Façade réhabilitée

Source : Réalisée par l'auteur



Figure 133 : Place '*Ounouri*' après intervention

Source : Réalisée par l'auteur

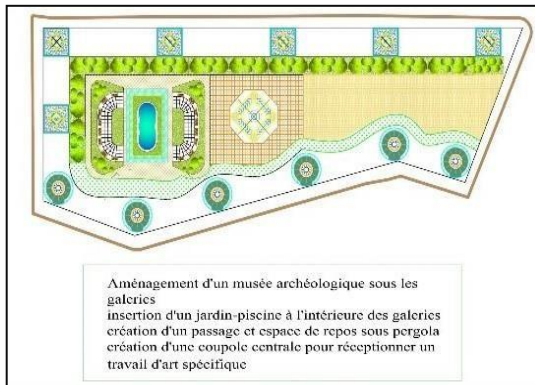


Figure 134 : Proposition de réaménagement
Source : Réalisée par l'auteur



Figure 135 : Mémorial, place des martyrs
Source : Réalisée par l'auteur

D.1.ii. Action mobilité et déplacement

a) Aménager des rues conviviales :

La rue joue un rôle de premier plan dans l'organisation fonctionnelle et le cadre de vie des tissus urbains, trop souvent, la rue a perdu jusqu'à sa nature même, soit un espace de vie et de transit également accessible à tous les usagers, en devenant une route, soit un simple lieu de circulation automobile, le quartier de la marine fait maintenant face au défi de réhumaniser la rue et mieux répondre aux besoins diversifiés

❖ Parcours piéton :

- Canaliser un passage touristique piéton et cyclable dans l'interface portuaire, bordé des fontaines à boire.



Figure 136 : Parcours piéton
Source : Réalisée par l'auteur

➤ Réinvestir le port:

Favoriser la déambulation piétonne au port piéton par la conception des promenades ombragées et autres aérées.

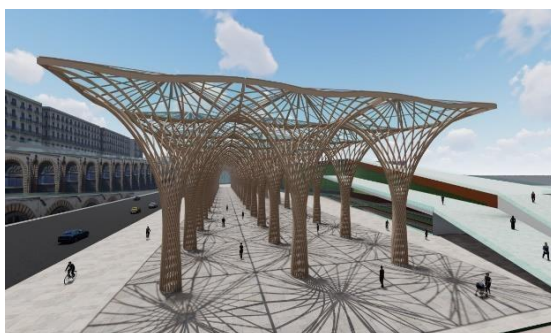


Figure 137 : Promenade ombragée
Source : Réalisée par l'auteur

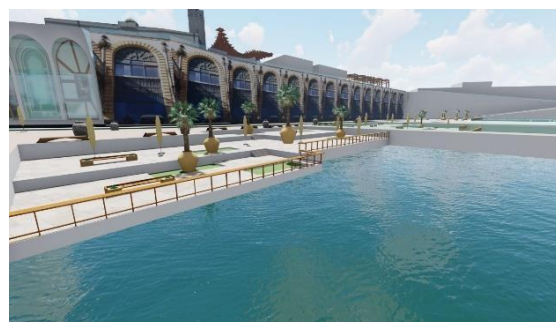


Figure 138 : Flânerie aérée
Source : Réalisée par l'auteur

❖ **Restructuration des voies :**

Qui consiste à réorganiser la circulation afin de préserver les ensembles historiques de la pollution et des nuisances et la réorganisation des lignes de transport en commun.

❖ **Voies mécaniques :**

➤ **Action Avenue 1er Novembre :**

- Récupération des vides fonciers périphériques du boulevard et les attribuer au confort des passagers et des résidents, par l'introduction de la végétation et du mobilier urbain.
- Rétrécissement de la chaussée au profit du trottoir.

➤ **Action Rue de la marine :**

- Restructuration de la rue à l'original.
- Réorientation de la voie en une rue piétonne.

➤ **Action Rue Bab el Oued Bab Azzoune:**

- Suppression du commerce informel.
- Revalorisation du boulevard par l'insertion des écrans végétaux.

➤ **Action Boulevard du front de mer :**

- Aménagement du balcon du front de mer en créant des salons urbains orientés vers la mer.
- Élargir les trottoirs des deux côtés de la rue pour une accessibilité avantageuse aux piétons.

- Plaçant l'eau de la Casbah dans sa dimension historique, comme œuvre de générosité publique par la conception d'un parc urbain des fontaines sacrées, en hommage à la « Fontaine des Génies » ou '*Sebaa Aioun*' qui était une source d'eau douce effacée par la construction du front de mer.



Figure 139 : Fontaines
Source : réalisée par l'auteurs

- Traitement du pavé favorisant la circulation piétonne pour renforcer l'idée de la balade par la création de pistes cyclable.



Figure 140 : bancs publics
Source : Réalisée par l'auteur

➤ Action Port de la marine :

Ce port est l'infrastructure économique primordiale du quartier qui dévoile la prospérité de la ville d'Alger, s'étend dans ce cas sur le côté est et créant ainsi un écran entre le quartier et la mer, en raison de son inaccessibilité au public, d'où l'idée d'une intervention qui se base sur la création d'une atmosphère où les distinctes catégories d'activités menées par différents habitants, visiteurs se conjuguent en une seule cohésion spatialement harmonisée.

D.2. Requalification du port :

On s'est inscrit dans l'action de la rénovation de la structure existante suivant l'aménagement des espaces portuaires initié par le GPU, tout créant des nouvelles structures de construction favorisant la génération des ambiances urbaines.

D.2.i. Intervention sur Quai de Pêche (Pêcherie) :

- En quête d'une diversité d'espaces, d'animation, l'opération propice adoptée est la rénovation du môle et l'insertion d'un équipement aquatique convivial et multifonctionnel, qui abrite des expositions marines, des aires de restauration, des magasins et une pêcherie en pisciculture.

D.2.ii. Intervention sur Môle El Djefna:

Ce môle établi en 1924 au moyen d'un tablier en béton armé supporté par des piles présente des traces de fatigue donc on recommande de le remplacer par un quai plein.

Dans le cadre de cette initiative de renouvellement un palais de congrès et de conférence était proposé en master 2019-2020, encadré par Mme Benzerari, il présente une infrastructure portuaire, à ampleur de seuil articulant le littoral avec la mer.

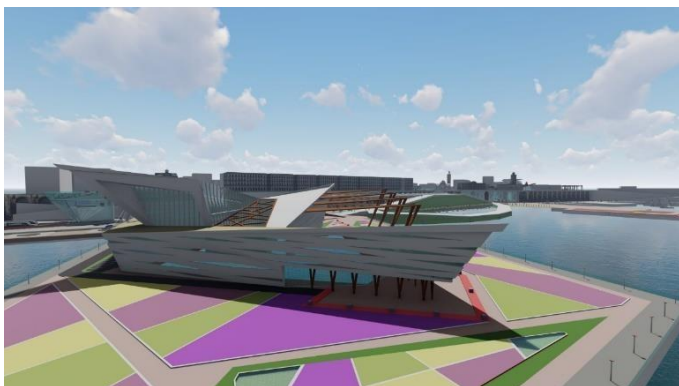


Figure 141 : Palais de congrès
Source : Proposition Master 2019-2020

D.2.iii. Actions port militaire (Amirauté):

- **La reconquête de l'amirauté :**

La reconversion fonctionnelle de l'amirauté et son ouverture au grand public s'avère nécessaire pour assurer une continuité du quartier avec la mer conformément aux orientations du PDAU d'Alger. Pour ce complexe d'une grande valeur historique, on propose un musée naval et une école nautique, un chantier de construction de bateaux artisanaux, quant au reste nous aménagerons des espaces de détente et de loisir : sport nautique, la pêche, restaurant et autre parcours

D.2.iv. Actions parvis du Qaa Sour :

Qaa Sour est une zone de contact entre terre et mer qui constitue aujourd'hui un espace de plus en plus sollicité ce qui accentue sa fragilité, de ce fait l'intervention adoptée est :

Revitalisation de la plage et la conception d'une promenade au bord de la mer



Figure 142 : Esplanade Qaa Sour
Source : Réalisée par l'auteur

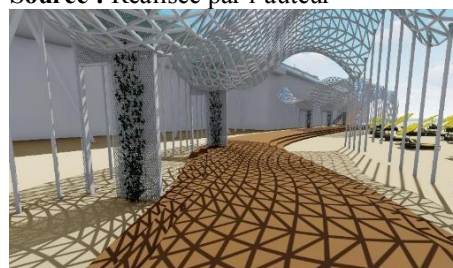


Figure 143 : Esplanade Qaa Sour
Source : Réalisée par l'auteur

D.2.v. Action de l'interface portuaire :

Mon intervention porte essentiellement sur l'interface maritime par une reconquête du port via des actions souple sur l'histoire de la baie d'Alger, matérialisées par :

- Projection d'une gare de train inséré dans un équipement muséal exhibant l'histoire de la pêche en Algérie, surplombait par une terrasse « Balcon sur la mer » et une bibliothèque de jeunesse en plein air marin du golf algérois.



Figure 144 : Gare de train
Source : Réalisée par l'auteur

- Réappropriation des sous voûtes en procédant à exposition de la société 'Casbadji' en peinture par l'intégration d'une collection inédite de tableaux huile sur toile, inspiré de la Casbah dans sa façade à savoir:

- Addison Thomas Millar (1860 – 1913), huile sur toile, Titre : Un café Arabe
- Barque au port de l'amirauté d'Alger – Gustave Lemaître
- Escaliers dans la Casbah d'Alger- Vincent Manago
- Alger, vue prise de Bab El Oued- Victor Clemens Grolig
- Ruelle animée dans la casbah d'Alger- Robert Lemonier ;
- Femmes d'Alger sur la terrasse- Alfred Daba ;
- Terrasse de la Casbah, G.d'Adelswan ;
- Dans la Casbah d'Rue de palmier- Alfred Chataud
- Le chef d'œuvre les appartements d'Alger- Eugene De La Croix



Figure 145 : Réhabilitation des façades sous voûtes pour accueillir les tableaux de la Casbah

Source : Réalisée par l'auteur

- Conception d'un centre de commerce et de détente, éco-responsable, qui s'intègre dans l'atmosphère marine environnante et offre des rampes aériennes ouverte sur la mer, accueillant également un récif de corail élever dans milieu artificiel

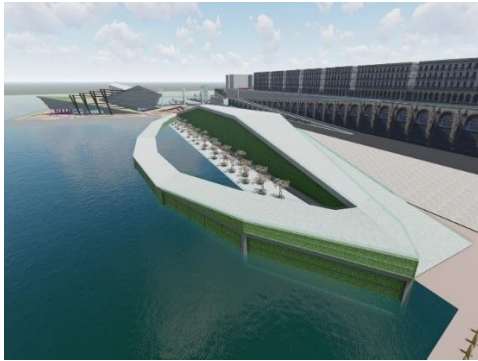


Figure 146 : Centre commercial.
Source : Réalisée par l'auteur.



Figure 147 : Terrasse de centre de commerce.
Source : Réalisée par l'auteur.

D.2.vi. Action projet structurant :

- **Rénovation urbaine :** qui consiste en opérations de démolition globale de certains îlots pour permettre la construction d'un nouvel équipement à usage différent avec aménagements nécessaire
- **Aqua halte de la marine :**

Démolition du bâti et implantation d'un équipement de détente et de loisirs désignait par l'aqua Hale de la marine ainsi qu'un aménagement des jardins de détente et de bien-être.

Ce projet constitue notre intervention en tant qu'opération urbaine structurante, nécessite des réflexions qui répondent à plusieurs exigences de dimensions multiples, soulevé lors de notre diagnostic, ces réflexions nous ont mené à formuler les réponses suivantes :

- ✓ Le site d'accueil assurera au projet un rôle de conciliation entre le quartier et la mer par son implantation sur le môle de la pêcherie du port.
- ✓ Ce lieu à lui seul confère au projet une valeur emblématique rayonnante dur l'espace vécu de périmètre par la conception à l'échelle humaine.

- ✓ Le programme du projet est le résultat de la volonté de retrouver la mémoire du lieu et l'identité plurielle d'Alger comme étant un espace de rencontre des civilisations.
- ✓ Le projet issu de la volonté de retrouver la ville et de l'approprier à ces visiteurs et ces habitants sous l'angle d'une identité plurielle qui apporte une nouvelle dynamique fondue nostalgiquement dans la civilisation patrimoniale de site
- ✓ Le projet implanter harmonieusement avec la méditerrané conçu horizontalement dans la continuité des vagues d'une configuration qui accentue son impact sensoriel sur les visiteurs.
- Réalisation d'un hôtel d'ampleur historique, à halle d'exposition qui se singularise par ses terrasses flottantes sur un système porteur inspiré des chefs d'œuvres de la médina.
- Conception des équipements complémentaires à notre réaménagement portuaire
 - A la place de parking de la place des martyrs figuré par un hôtel d'ampleur historique, à halle d'exposition qui se singularise par ses terrasses flottantes sur un système porteur inspiré des chefs d'œuvres de la médina.
 - Parking écologique surmonté par un jardin conçu pour la remise en valeur et la sensibilisation sur la faune d'Alger.

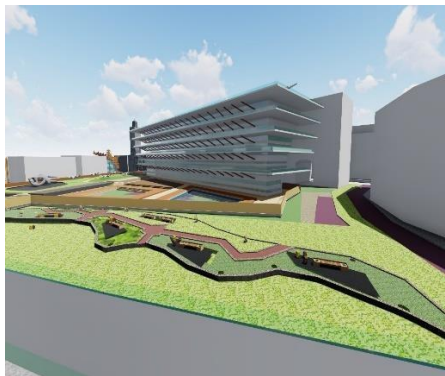


Figure 148 : Hôtel de la marine
Source : Réalisée par l'auteur

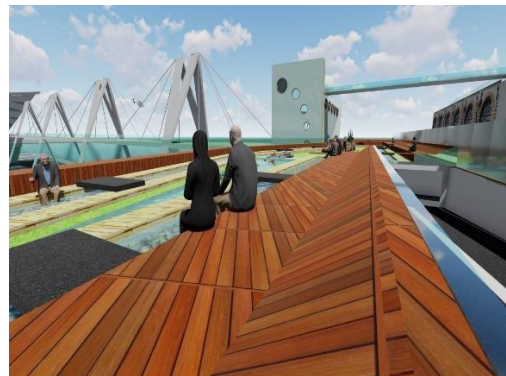


Figure 149 : Jardin du parking
Source : Réalisée par l'auteur

D.3. Intervention urbaine sur le bâti :

- Réhabilitation des façades de la basse casbah, des mosquées et des palais culturels.
- Reconversion des palais historiques en équipements culturels touristiques innovants ouverts au public. Exemple : ouverture restaurant historique inclut d'un musée, basé sur une cuisine venant de l'époque ottomane



CARTE DES INTERVENTIONS URBAINES

CHAPITRE III

LE PROJET ARCHITECTURAL.

INTRODUCTION

Notre ambition architecturale de rendre hommage à l'activité maritime d'Alger, par un projet qui se situe entre théorie et pratique, en continuité avec l'ensemble actions urbaines projetées dans notre quartier, il consiste en la rénovation de quai de la pêche, pour intervenir avec un aqua halte, un équipement de détente et de loisirs accompagné d'une pêche dans une vision historico-patrimoniale, il se caractérise par une thématique innovante sous l'aspect de redynamisation du quartier.

I. ANALYSE DE L'ASSIETTE D'INTERVENTION :

A. Le choix de l'assiette :

L'opération de notre projet architectural est orientée vers le quai de la pêche, qui nous offre l'opportunité de redéfinir et d'animer l'interface portuaire de la baie d'Alger ; l'intervention sur ce site va donner au projet un rôle structurant et rayonnant sur toute la ville.



Situé au bord de la mer, au côté est de quartier de la marine, divisé en deux entités orientées vers la mer.

C. Topographie et accessibilité :

Notre site se présente sous la forme de deux quais en blocs plein de béton, accessible par la rue de l'ALN.

D. Environnement immédiat :

Le site est bordé à l'ouest par la rue A.L.N, et en côté est par la mer.

E. Forme et superficie :

L'assiette d'intervention se fractionne sur deux entités :



Figure 150 : Le site d'intervention
Source : Carte traitée par l'auteur



Figure 151 : environnement immédiat
Source : Auteur

La première dite quai de la pêcherie d'une forme trapézoïdal, et d'une surface de 7468 m²

- L'autre d'une surface 2129m², notre périmètre d'intervention va également inclure une partie sous-marine de 1204m².

II. PROGRAMME QUANTITATIF ET QUALITATIF :

Le programme, autant qu'un point de départ de la création architectural, est en effet l'art de suggestion d'une structure fonctionnelle exigée par le produit déductif d'une analyse préalablement établie, il a comme objectif de prévoir en amont de la conception du projet, les éléments essentiels et constitutifs d'une bonne architecture, le programme architectural, le document d'expression des besoins dont on trouve également les valeurs identifiées et les objectifs précis.

A. Définition des fonctions :

A.1. Espace de transition :

A.1.i. Hall d'entrée :

Accès conçu en hauteur, emblématique de seuil, sert du marquage virtuel en tant qu'un entre-deux imaginaire ou physique borde toute limite, et accentue l'ampleur du passage pratiqué pour la transition au cœur de l'équipement, désignant de ce fait une action codifiée par un accueil prééminent de l'immeuble, il accorde au visiteur le choix de s'orienter dans l'une des déambulateurs aménagés qui entoure le noyau concret de la conception.

A.1.ii. Hall d'accueil :

C'est charnière d'hospitalité entre deux espaces, qui par elle deviennent communicants, aussi un lieu de découverte préparant le franchissement, en dévoilant l'intériorité de l'immeuble, – une véritable zone de tension – que se focalise la stratégie de défense ou de l'exposition aux regards, comme l'indique le sociologue algérien '*Kaddour Zouilal*' dans '*Des serrures et des voiles – de l'ouverture et de la fermeture en Islam*'.

De ce fait l'espace d'accueil ne cesse pas de s'ouvrir, et aussi ne cesse pas de se fermer ; il est l'évocation de la rencontre entre l'intime et le public, ce lieu se tient en traversée des retirements et des surgissements – retirement de l'espace public, surgissement de l'espace privé, Il n'y a pas du concept d'accès, il n'y a que ce que

l'accès permet, une notion qui ne rend pas la bâtisse passible de percer, passible de passage, mais une manière d'impliquer l'ouvrage dans son accomplissement, qui est tourné vers l'accueil, vers la hospitalité de l'autre.

A.2. Espace intérieure :

A.2.i. Aire d'exhibition :

Dans une dimension muséologique, on la définit comme un élément significatif et sensible de la stratégie communicationnelle via des traitements de l'espace qui permettent la mise en place de la production du sens dans l'exposition.¹

A.2.ii. Espace de restauration collectif :

Le terme couvre une multiplicité de lieux et une grande diversité des types d'établissement où l'on sert des plats préparés et des boissons à consommer sur place, en échange d'un paiement, dans des conditions de confort optimal, en outre les principales zones et celles auxiliaires que tous les restaurants ont en commun : l'entrée, la salle à manger, la cuisine, les services et les salles auxiliaires.

A.2.iii. Halle gourmande :

Développée dans un modèle économique et social inédit, souvent au cœur de halles industrielles rénovées et aménagées, la Halle gourmande réunit un food-court, une cuisine solidaire partagée et un incubateur culinaire, le tout complété par une serre agricole expérimentale en gestion autonome.

La Halle gourmande, c'est l'écosystème de la cuisine déclinée dans plusieurs équipements, elle propose des commerces de bouche pour découvrir la cuisine d'ici et d'ailleurs, dans un espace de restauration sur place ou à emporter ; le client fait son choix parmi plusieurs corners (unités de vente) pour rejoindre l'une des places assises des salles communes ; c'est aussi un lieu d'animations et d'évènementiels, équipée également d'une cuisine solidaire qui offre, des activités pédagogiques et récréatives où l'on apprend à cuisiner, où l'on partage

¹ DESVALLÉES, André. « Cent quarante termes muséologiques ou petit glossaire de l'exposition ». In. DE BARY, Marie-Odile et Jean-Michel TOBELEM (dir.). Manuel de muséographie : petit guide à l'usage des responsables de musée. Paris : Séguier, coll. « Option culture », 1998, p. 233

avec d'autres ses savoir-cuisiner, où le « faire-à-manger » devient une opportunité de rencontre et de mixité sociale ²

A.1.i. Zone de documentation :

Matérialisé par une bibliothèque qui est le lieu où est conservée et lue une collection organisée et d'autres documents (journaux, périodiques, enregistrements sonores, enregistrements vidéo, cartes et plans, partitions) ainsi que des accès à internet.

A.1.ii. Espace à usage commercial :

Figuré principalement par des magasins et des boutiques, l'aménagement de ces espaces se résume en la mise en espace des différentes composantes spatiales à savoir ; choix des couleurs basé sur une étude psychologique, attractivité de ses vitrines, l'agencement cohérent des magasins et des boutiques.

A.2. Espaces extérieures :

A.2.i. Terrasses

Un élément de l'architecture d'un bâtiment (maison, immeuble...) qui se trouve à l'extérieur de celui-ci, apporte un charme inédit à l'immeuble, convivial et confortable comme espace à vivre et sur le plan d'efficacité elle présente une inertie thermique qui permet d'économiser l'énergie.

A.2.ii. Rampe :




Plan incliné conçu à l'échelle humaine sous l'angle d'une promenade architecturale de bâtiment ; par sa structure, elle permet la circulation de par sa structure aux personnes à mobilité réduite, elle se rapporte à l'espace bâti et non bâti, offrant une flânerie culturelle sous une expression homogène, dans un aspect dialectique entre le spirituelle et le corporelle, sa mobilité a pour objectif de vivre le plus intensément possible l'espace ³




2 Magazine maîtrise de l'ouvrage, halle gourmande, le lycée Hôtelier international Hellemmes Lille en France.

3 A. Berthoz, *La Simplicité, op. cit.*, p. 23-24 (*La généralisation, l'« équivalence motrice »*).




B. Programme surfacique :




B.1. Entité : Aqua Halte


Utilisateurs	Fonction de base	L'activité principale	Sous-activité	Espaces	N°	Indice surfacique	Exemple
Publique Personnel	Orientation	Découvrir	Hall d'accès	- Entrée - Espace d'attente - Opter pour une direction	1	178m ²	 <p>Hall d'accès opéra Oslo</p>
Publique Personnel	Accueil et information	Accueil	Hall d'accueil	- Réception Et renseignement	1	111m ²	 <p>Hall d'accès opéra d'Oslo</p>
Publique Professionnels Thanatophiles	Exhibition Communication Support logistique	Introduction Entretien Hygiène	Salon d'exposition permanente	-Cabinet de curiosité marine - Barrière de corail - Local de contrôle et de sécurité technique	1 1 6 2	599m ² 519m ² 10m ² ≤ S ≤ 50 m ²	 <p>Curiosité marine musée Saint Malo</p>

				<ul style="list-style-type: none"> - Local technique de maintenance - Sanitaire pour homme - Sanitaire pour femme 		<p>18 m²</p> <p>18m²</p>	 <p>Récif de corail musée océanographique de Monaco</p>
	Circulation	Transmission Spectacle	<p>Circulation verticale</p> <p>Circulation horizontale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Escalier - Ascenseur - Couloir - Rampe - Passerelle 	<p>4</p> <p>4</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>1</p>	<p>20m² ≤ S ≤ 60 m²</p> <p>3m² ≤ S ≤ 6m²</p> <p>536m²</p> <p>259m²</p>	 <p>Rampe Opera d'Oslo</p>  <p>La passerelle de l'aube MRDV Shanghai</p>

Publique	Consommation		Restauration	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurant - Cafeteria - Restaurant - Cafeteria - Stockage - Monte-charge 	<p style="text-align: center;">1 3 4 4</p>	<p style="text-align: center;">209m² 250m² 200m² ≥10m²</p>	 <p>Restaurant Vedana, Vietnam</p>  <p>Restaurant Pizza 4p, Vietnam</p>  <p>Magasin de café Unibrown, Chine</p>
----------	--------------	--	--------------	--	--	--	--

Jeunesse	Aire ludique	Aquarium virtuel	Documentation Formation Recherche et éducation	- Bibliothèque d'architecture navale	1	88m ²		Bibliothèque de la jeunesse Affligem, Belgique
				- Bassin tactile des petites espèces de la méditerranée	1	191m ²		Bassin tactile pour enfant aquarium Aix les Bains, France
Publique Contemplatifs	Transmission	Passage	- Circulation verticale entre les deux entités	- Tunnel sous- marin	1	246m ²		Tunnel sous-marin, Océanographie Valencia, Espagne

				- Bassin tactile	1	70m ²	 <p>Bassin tactile à l'Aquarium Mare Nostrum</p>
Publique	Détente	Méditation	Jardin	- Jardin de la flore d'Alger - Terrasse	1 1 5 1	1113m ² 4095m ²	 <p>Terrasses de centre de patrimoine mondial Wadden, Pays Bas</p>
Publique personnel	Commerce	Vente		- Boutique - Stockage	17	44m ²	 <p>Boutique J1M5, Qingdao, Chine</p>

Publique personnel	Commerce	Vente		- Magasin	5	81m ²	 <p>Louis Vuitton à Singapour</p>
-----------------------	----------	-------	--	-----------	---	------------------	--

B.2. Entité : Pêcheurie

Utilisateur	Fonction de base	Espace	Surface
Professionnel	Stationnement	Aire de débarquement	134m ²
Professionnel	Préparation des poissons	Aire de filetage Aire de d'éviscération Aire de tri	171m ²
	Support logistique	Locaux techniques	≥10m ²
	Stockage	Entrepôts à glace Chambres froides	21m ² 8m ²
	Hygiène	Sanitaires	21m ²
	Commerce	Magasin réfri géré Magasins des pêcheurs Hall des criées en gros	22m ² 125m ²
		Ateliers du corail	50m ²
	Administration	Bureau	6m ²

III. Démarche conceptuelle :

A. Idéation du projet :

Dans la vision d'harmoniser la ville, mon concept va renouer les liens d'appartenance par une proposition persuadé par les terrasses de la Casbah, et reflète le cachet de la médina incarné par la pureté d'eau ; la fontaine des 'douras' joyau d'Alger, les points d'eau surgissaient les 'hawmas' analogue à une œuvre de générosité publique inédite à travers l'histoire de la vie des villes.

B. Principes et concepts :

B.1. Les concepts liés au site : concepts opératoires ;

- **Intégration au site.**
- **Fragmentation :** diviser le projet en deux entités fonctionnellement complémentaires malgré différentes.

- **Articulation** : travailler entre les deux entités pour ne pas avoir une rupture.
- **Légèreté** : matérialisée par le choix conforme de la structure et des matériaux.
- **Fluidité** : facilité d'accès et de déplacer par l'interpénétration des différents composites du projet.
- **Continuité urbaine.**

B.2. Les concepts liés au thème :

B.2.i. Perception sensorielle : pour éblouir les sensations, et impressionner les perceptives de visiteurs, à travers la conception d'une atmosphère animée, accueillante, et encore chaleureuse, laquelle nous fait passer par toute une gamme d'émotions, atteinte par une adaptation pertinente à l'environnement, en façonnant des ambiances de :

a) **Perception visuelle** : à travers un rapport de révélation entre le plein et le vide⁴, aussi le travail des formes et des couleurs visuellement agréables.

b) **Perception auditive** : pour une architecture forte qui fait taire les bruits encombrant l'ouïe et tisser ainsi une atmosphère auditive plaisante à l'oreille via l'amplification sonore de l'acoustique sous-marine, aussi modelage des aires « bruit de mer zéro » :

« L'expérience la plus créée par l'architecture est la tranquillité. L'architecture présente l'aventure de la construction que le matériau, l'espace et la lumière transforment en silence. Finalement l'architecture c'est l'art de silence pétrifié. Quand cesse le désordre des gros œuvres, quand s'éteignent les cris des ouvriers, le bâtiment devient un musée de l'attente, du silence patient... Le silence de l'architecture est un silence sensible plein de souvenirs. »

c) **Perception kinesthésique** : concernant le mouvement et le positionnement d'un visiteur dans l'espace, influencée fortement par le traitement de l'environnement qui l'entoure, le sens des circulations verticales et horizontales, la mise en scène des espaces, illustrés par les parcours de promenade et la qualité de mobiliers urbains, pour offrir une expérience corporelle.

4 L'architecture du vide, Hélène Hatzfeld, master, France 2000.

d) **Perception tactile** : à travers une curieuse harmonie entre les formes et les textures, et les distinctes surfaces qu'on peut sentir par la peau

e) **Perception thermique** : perception de la température de notre environnement les objets qui nous entoure dégage une température spécifique qui, si elle est peu perçue par la plupart d'entre nous est d'une utilité non négligeable pour les non-voyants adapter l'édifice en fonction de climat plusieurs facteurs peuvent influencer l'environnement thermique l'orientation solaire la direction du vent les matériaux les ouvertures créer un espace à une température ambiante confortable

f) **Perception olfactive** : l'odeur est un facteur intime d'ambiance au même titre que les autres modalités sensibles dans la conception architecturales, au fait l'odorat est la plus étroitement relié à la mémoire humaine dans le cerveau ; les odeurs et les émotions sont gérées par la même partie cérébrale, en France certains casinos odorisent leurs locaux car, de cette façons, les joueurs y séjournent plus longtemps, aussi l'odorisation d'un hôtel de l'aéroport de Zurich aurait, de la même manière, permis de faire baisser le taux d'absentéisme du personnel d'une manière significative, cet intervention sur l'espace architectural sera possible à travers la végétation, des parfums d'ambiance et des gammes olfactive employé pour l'entretien de la qualité d'air. La présence d'une odeur saine et agréable dans un lieu semble donc être discrète mais aussi apaisante.

B.2.ii. La transparence : la lumière naturelle est ainsi émise, comme une partie intégrante de la conception, elle apporte une plus-value, et joue sur le confort, la santé et l'humeur des visiteurs.

B.2.iii. Évolutivité et flexibilité : un concept de souplesse qui est en lien étroit avec la notion du temps et de la durabilité, illustré par la conception d'une bâtisse dans un aspect élastique, adaptable aux modifications ultérieures.

B.2.iv. Polyvalence et multifonction : donne ainsi aux multiples catégories d'usagers l'opportunité de s'en approprier de l'espace.

C. La genèse du projet :

C.1. Principe d'implantation :

Le projet va s'installer suivant la forme trapézoïdale de site, sur des pilotis en hauteur, permettant la perception visuelle tout en exploitant le potentiel maritime dans l'agencement des aires attractives au visiteurs,

Le concept de vide et de plein est adopté pour mieux répondre les exigences programmatiques, de ce fait le vide dans notre conception devient un espace perceptible, une structure insérée dans l'assiette d'intervention, hiérarchisé dans une continuité verticale et horizontale, ouvert et parfois renfermé, orienté vers la méditerranée, relatif à l'architecture du bâti, exprimant un appel à la détente et à la méditation.

C.2. La genèse de la forme :

Première phase : Création des terrasses

Tandis que la préoccupation majeure de notre intervention urbaine est de remédier à la rupture quartier-mer, notre parcelle se voit comme la zone de convergence qui va assumer l'action de :

Structurer des terrasses agencées verticalement dans la perspective de dégager la vue vers la méditerranée, à travers une forme borner par la silhouette de site.

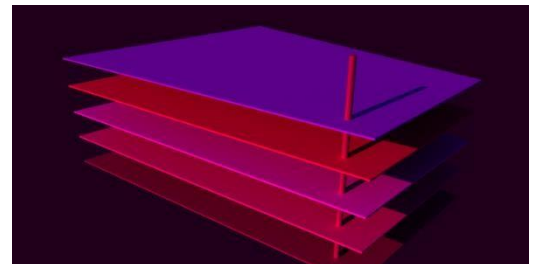


Figure 152 : Création des terrasses

Deuxième phase : Géométrisation du concept

L'eau imprègne intimement les sensibilités, limpide et emblème de pureté ; est probablement la seule ressource naturelle qui a une incidence aspectuelle avec la civilisation algéroise, sacrée dans la croyance religieuse musulmane, concrétiser par le design d'une fontaine inséré dans une allure carré révélateur d'identité casbadji positif et intime, elle va s'écouler verticalement au long de la hauteur du gabarit.

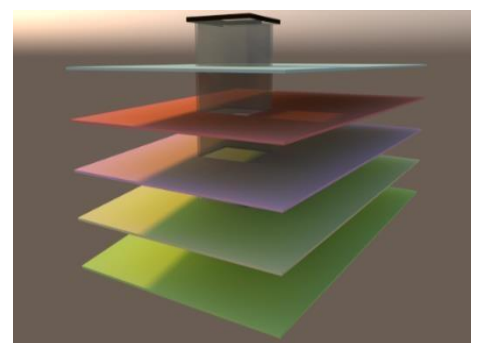


Figure153 : Géométrisation

Troisième phase : Création de patio

« L'espace intérieur est encore positif et statique au deuxième degré. C'est le cas du patio, de la cour intérieure à l'espace bien défini. Une seule direction reste libre vers le ciel. Notre vision étant horizontale la plupart du temps, cet espace pourrait être parfaitement satisfaisant psychologiquement »⁵

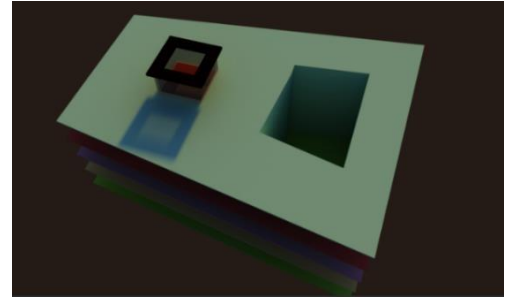


Figure 154 : Création de patio

Perforation des terrasses à fin d'emboîter un patio qui assigne un cours libre de lumière, avec ce principe d'organisation les cieux et les terres, se fondent dans un tout global, cohérent et interrelié à l'univers où tout s'efface, pour qu'apparaisse un seul espace unique. Ce vide est conçu comme un lieu de vie intermédiaire entre l'intérieur et l'extérieur marqué sensiblement par la communication et les rapports sociaux les plus développés.

Quatrième phase : Promenade architectural

Entourer le patio par une rampe promenade ; est une contribution fonctionnelle fondamentale (permettre l'accès des personnes à mobilité réduite) de plus elle revêt une dimension esthétique, elle permet de mettre en valeur une multiplicité de points de vue, elle s'étend comme un fil perceptif qui



Figure 155 : Promenade architectural

met en relation les espaces, internes et externes, de ce bâtiment. Il s'agit d'un concept dynamique ; l'usager occupe les espaces architectoniques à travers son mouvement : sans parcours, l'espace n'est jamais perçu, ni vécu. Cet axe de vide crée un lien entre les différents niveaux et se manifeste sur le plan sensorielle comme une empreinte d'œuvre perçu dans un cadre visuel, olfactif, sonore ou encore kinesthésique.

⁵ 14 Cousin Jean, L'espace vivant, introduction à l'espace architectural premier, Edition Moniteur, 1980, p : 87

Cinquième phase : Matérialisation du building

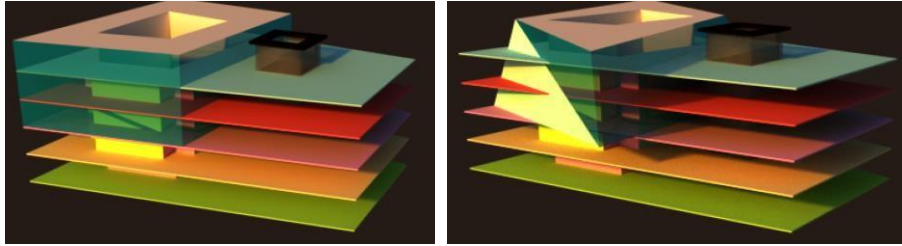


Figure 156 : Matérialisation
Source : Auteur

Dresser l'immeuble autour de patio, et sous l'aspect de s'ouvrir vers la mer puis exhiber les façades en verre à l'horizon ensoleillé pour exploiter au mieux l'éclairage énergétique ;

Agiter le gabarit et le remettre suivant l'axe des vents dominant parallèle à l'orientation des terrasses de la Casbah.

Sixième phase :

Le volume de vide soustrait de patio va se projeter sur l'autre assiette du projet sous un aspect d'affirmation de l'unicité de projet.

Ce bâtiment remplira de nombreuses fonctions : un marché aux poissons animé, un appont enchanteur pour l'équipement, une destination culturelle, un connecteur urbain et une icône inspirante le long de la baie d'Alger.

Les deux corps vont être lié par une passerelle

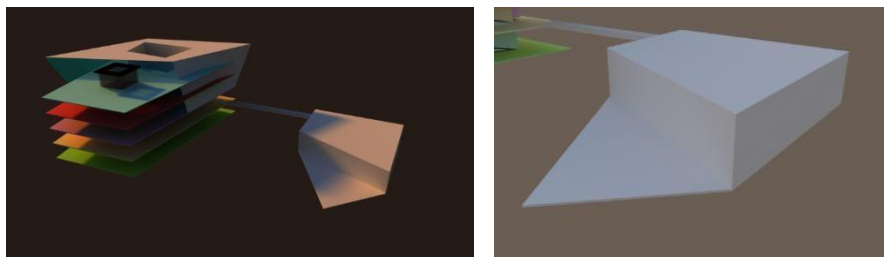


Figure 157 : sixième phase

D. La description du projet :

D.1. Description générale :

Un aqua halte est un équipement para-touristique qui concourra à la satisfaction des besoins d'usagers en dehors du cadre touristique classique, basé sur la conception d'une pause de relâchement dans une structure de terrasses suspendu, complété par une pêche artisanale qui invite à découvrir cette pratique artisanale à travers un voyage de pêche en mer.

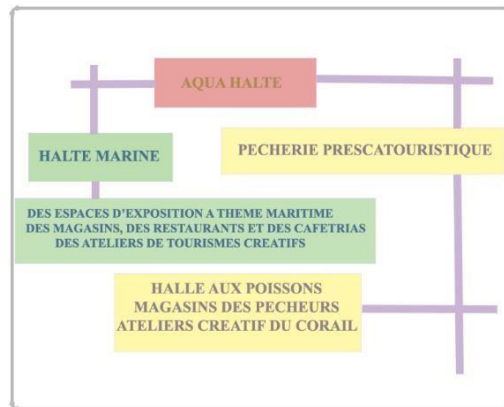
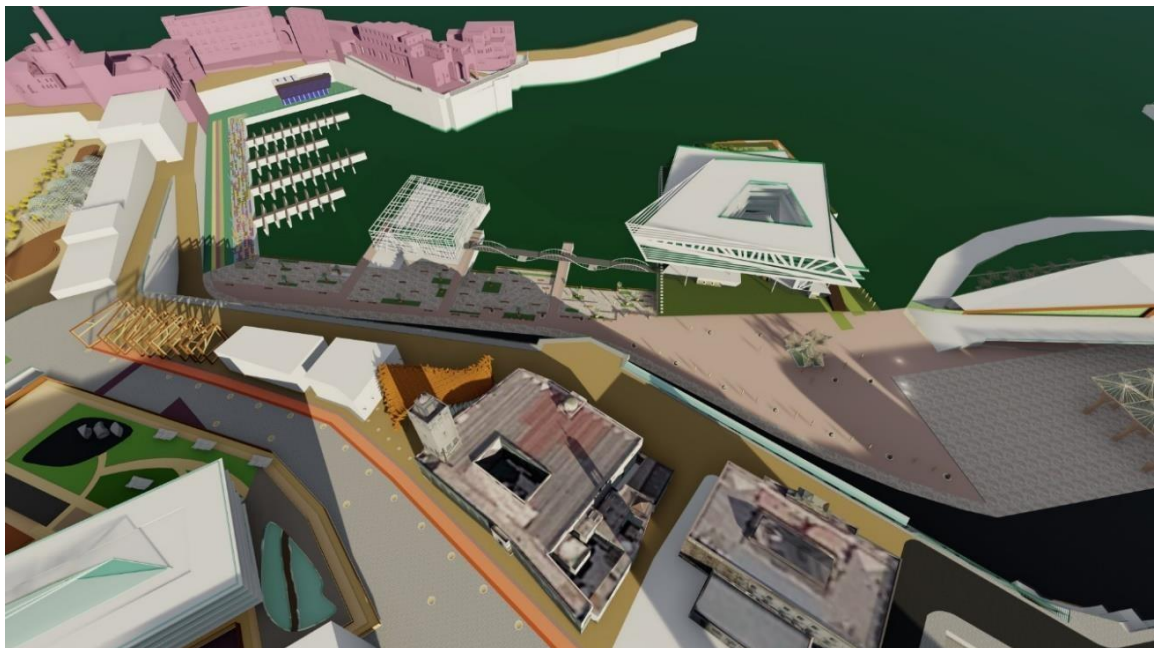


Schéma d'organisation spatial

D.2. Description des entités du projet :

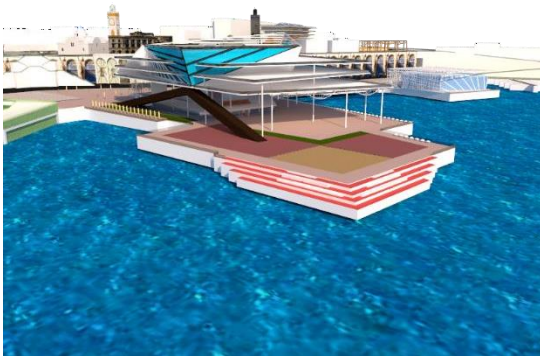
Le projet se déploie sur deux entités :



Les deux entités de projet relié par une passerelle

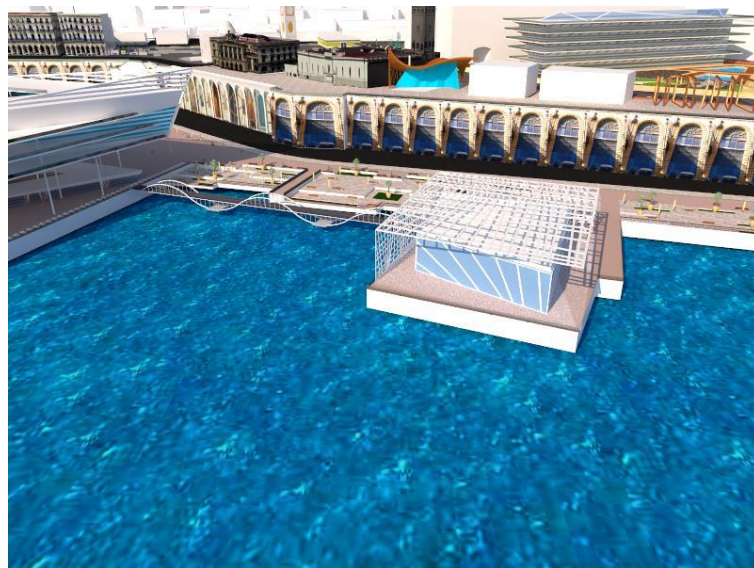
Entité Halte, un équipement multifonctionnel, constitué par :

- Un RDC d'accueil, qui abrite les expositions à thème maritime ; et qui donne accès aux jardins et aux terrasses du projet
- Un premier étage de boutique et de magasins
- Un deuxième étage d'ateliers de tourisme créatif
- Un troisième étage qui abrite un restaurant et une halle gourmande, et ateliers de culture culinaire



Entité de la pêcherie :

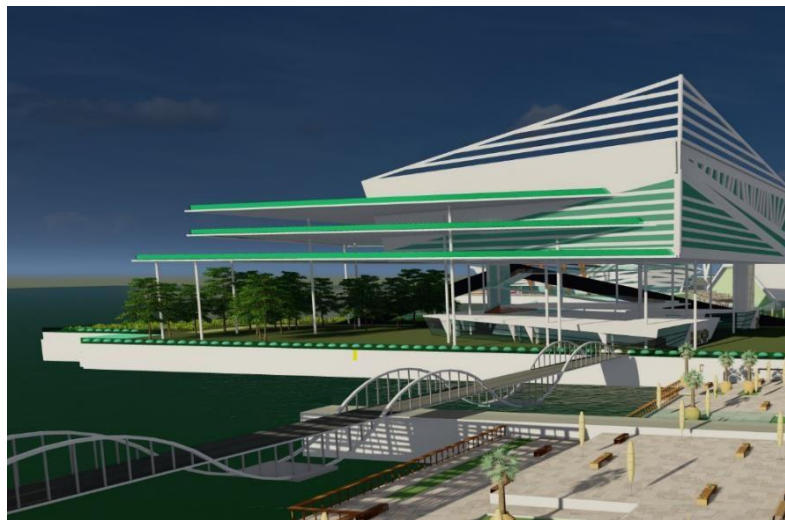
L'intérieure de la pêcherie dévoile un marché aux poissons culminer par trois niveaux équipés de magasins des ateliers créatifs, couronner par une terrasse accessible.



D.3. Description des façades :

Entité 01 :

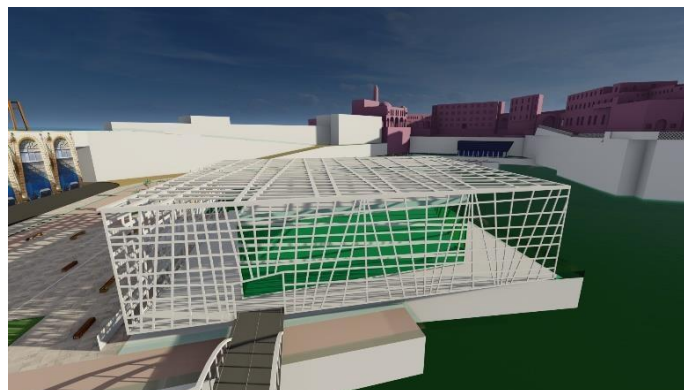
Accentuant la transparence sur mer, la façade de mon projet est transparente et lumineuse, elle apporte de la lumière naturelle aux espaces intérieurs et elle anime l'ambiance nocturne de la baie d'Alger, doté d'une structure légère contemporaine on a adopté le choix d'un triple vitrage asymétrique pour ses performances optimale en matière d'isolation thermique et phonique.



Façade entité 01

Entité 02 :

Le volume de l'entité deux se cache sous une dentelle en BFUP (Béton Fibré Ultra-Performant), constitué de panneaux contreventé par des bracons, elle ne joue aucun rôle structurel. Elle sert de filtre en protégeant la structure intérieure du soleil et du vent, le motif de la façade est inspiré le moucharabieh dans une silhouette du corail.



Façade entité de la pêche

D.4. Organisation spatiale et fonctionnelle du projet :

❖ Entité Aqua Halte :

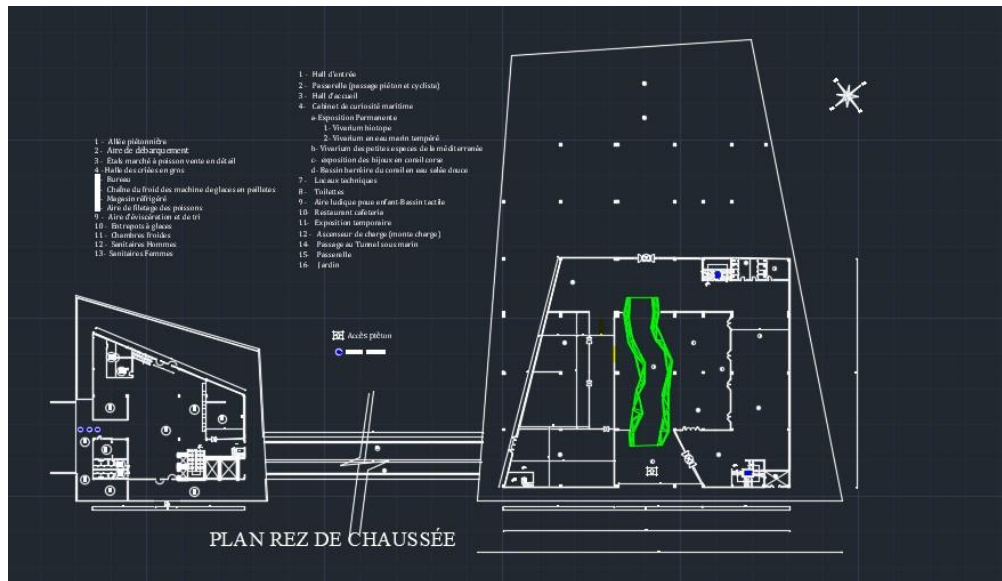
- S'agence sur deux fractions en quatre niveaux, un RDC de quatre mètres d'hauteur et plus 3700 m² de surface, surmonter par une terrasse destinée aux flâneries, et qui donne sur une rampe d'accès aux niveaux supérieures, les autres niveaux surélever de socle par 12 mètre et s'organisent autour d'un patio doté d'une rampe douce desservant les galeries introverties, et donne sur la mer via des terrasses larges et aménagé aux alentours d'une fontaine délicate à l'allure transparente.
- Son RDC donne accès à jardin de la faune d'Alger qui donne sur la mer, et à la passerelle menant à la pêcherie.
- Les magasins au premier étage s'établi autour de patio un fait qui permet une déambulation passant par tous les espace, culminer par un étage d'ateliers créatifs, au dernier niveau on trouve la halle gourmande et un restaurant terrasse qui sont structuré par un plan partiellement libre en termes d'occupation imposé par la nature de la fonction.

❖ Entité pêcherie :

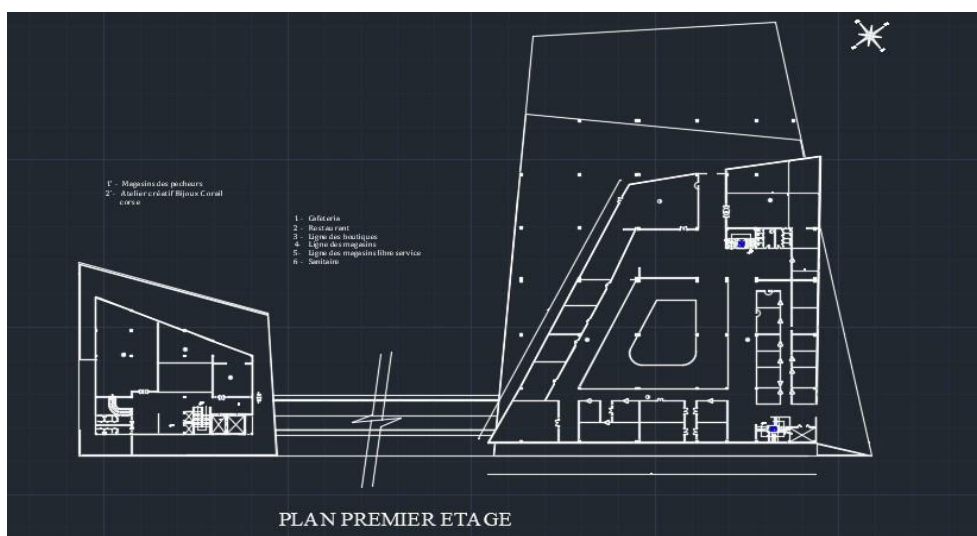
Un volume parfaitement géométrique centré par une zone d'étalement censé d'être le cœur de la pêcherie, Autour, au-dessus et au-dessous se trouvent les zones de service. Mais entre ces espaces et le cœur, des ouvertures contournent entièrement la place centrale et forment des espaces interconnectés. A ce fait le choix s'est porté sur un système constructif de poteaux arborescent et de dalles préfabriquées alvéolée.

- Aménagé autour du cœur du bâtiment, désigner par le marché des pêcheurs, surplomber par deux niveaux et une terrasse accessible, emblématique par un mémorial commémoratif des pêcheurs perdus dans la mer
- Son RDC est animé par une passerelle qui sert à la découverte de métier de la pêcherie

- Une allée piétonnière aux périphéries de l'immeuble, qui donne accès sur la mer, l'intégralité de la parcelle abritée sous un volume cubique vide percé de Moucharabieh
- Les deux bâtiments sont liés par deux passerelles
- Un tunnel en verre sous-marin de 60 mètres, à deux passages, l'un est individuel et l'autre collectif,
- Une passerelle aérienne de 108mètres en béton de fibre



• Plan RDC Aqua Halte



Plan étage Aqua Halte

L'organisation du projet implique également les espaces suivants :

❖ Bassins tactiles interactifs :

Le premier installé dans le pôle ludique de la jeunesse, proposant de son statut une expérience innovante ; toucher des esturgeons ; une espèce menacée dans son milieu naturel et réputée pour leur côté sociable qui vivent en eau douce. Ainsi, une fois les mains propres et nettoyées, petits et grands peuvent alors les glisser dans le bassin tactile et attendre que ces gros poissons (de 60cm à 1m20 de long) viennent se faufiler pour se faire caresser.

Le bassin des Joël en eau salé, situé en fin de parcours, copie le milieu naturel de cette race méditerranéenne associé à une structure d'aquaponie. Le principe se résume en l'assimilation des déchets émis par les poissons par les plantes, qui peuvent ensuite purifier les eaux.

L'ambition de cette expérience inédite, est pédagogique en sensibilisant les visiteurs aux enjeux liés à la préservation de la mer méditerranéenne.

❖ **La passerelle :**

Située au cœur de projet, le pont de 41 mètres de longueur présente une conception à courbe basse légère et gracieuse vise à ajouter de la valeur à l'atmosphère ambiante, ce passage piéton favorise les activités sociales tout en établissant un relation avec son environnement, on a gardé la hauteur de la structure volontairement basse afin de générer une connexion avec le milieu environnant calme et apaisant. Cette relation est encore renforcée par l'absorption de la palette de couleurs et de matériaux trouvés autour : le verre transparent imite les murs gris tandis que la structure du pont blanc rappelle les toits des terrasses blanches ; le bois rougeâtre de la casbah s'est traduit par la couverture du pont piétonnier et des paliers.

❖ **Restaurant :**

Situé au dernier étage de l'immeuble, l'objectif conceptuel du restaurant était l'intégration sensationnelle de l'espace conventionnel dans une atmosphère perceptuel inédite, marqué par une terrasse qui s'ouvre vers la mer, ombré parfaitement par l'immeuble, une échappée belle figuré en un espace semi- extérieur où l'espace intérieur monte lentement vers l'espace extérieur, créant une expérience spatiale riche pour les visiteurs

L'agréable parfum de l'air marin génère l'ambiance olfactif de cette aire, l'autre des avantages de l'espace était la hauteur de plafond généreuse qui a

contribué à améliorer la conception empruntée par des cadres de bois imitant les toits de la Casbah, il offre également une restauration bio, soucieuse de la qualité de la nourriture, en proposant de ce fait de cultiver leurs propres légumes biologiques dans la serre à l'étage inférieure

Le produit de ce design attentif est un endroit attrayant avec une certaine dose d'émotions apaisantes et d'une excitation spatiale apporté par le fait d'être à l'extérieur des espaces monotone typiques d'Alger.

E. Lecture constructive :

- En préambule, pour avoir la possibilité de réalisation du bâtiment, un renforcement de quai s'avère obligatoire par un système d'inclusion rigide permettant de renforcer les caractéristiques mécaniques du massif de sol traité par ces procédés en changeant leurs caractéristiques intrinsèques.

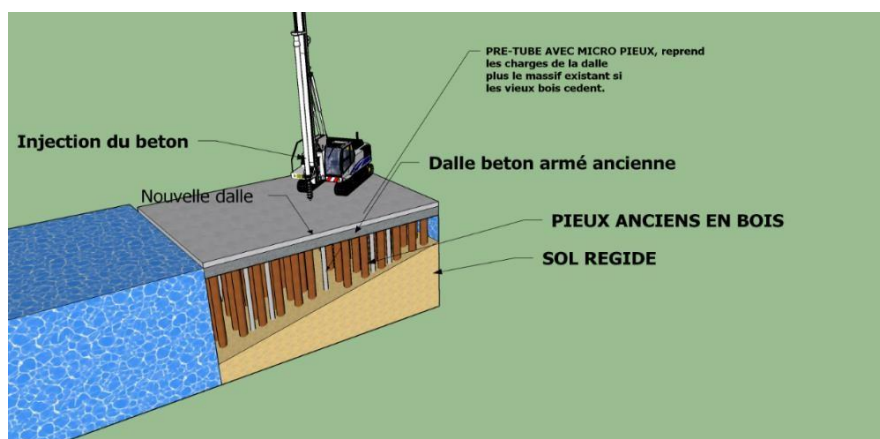


Figure 158 : Renforcement de quai
Source : Carte établi par l'auteur

E.1. Le système constructif :

❖ Aqua Halte :

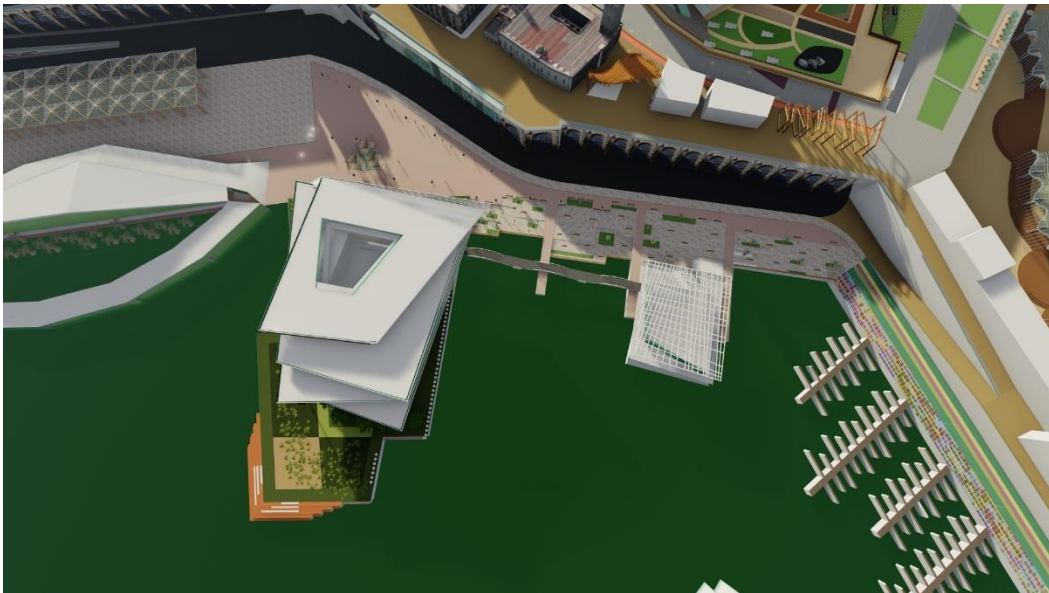
- Le système constructif est en charpente métallique sur pilotis en acier enrobé de béton basé sur un radier issu de la rénovation du quai

❖ Pêcherie :

Un volume parfaitement géométrique centré par une zone d'étalement censé d'être le cœur de la pêcherie, autour, au-dessus et au-dessous se trouvent les zones de service. Mais entre ces espaces et le cœur, des ouvertures contournent entièrement la place centrale et forment des espaces interconnectés. À ce fait le choix s'est porté sur un système constructif d'une charpente métallique en acier.

E.2. Les matériaux employés :

Dans le but de structurer la volumétrie conçue, et répondre aux exigences fonctionnelles et esthétiques dicté par l'ampleur de l'édifice, les matériaux employés une souplesse aux procédés constructifs adaptés :

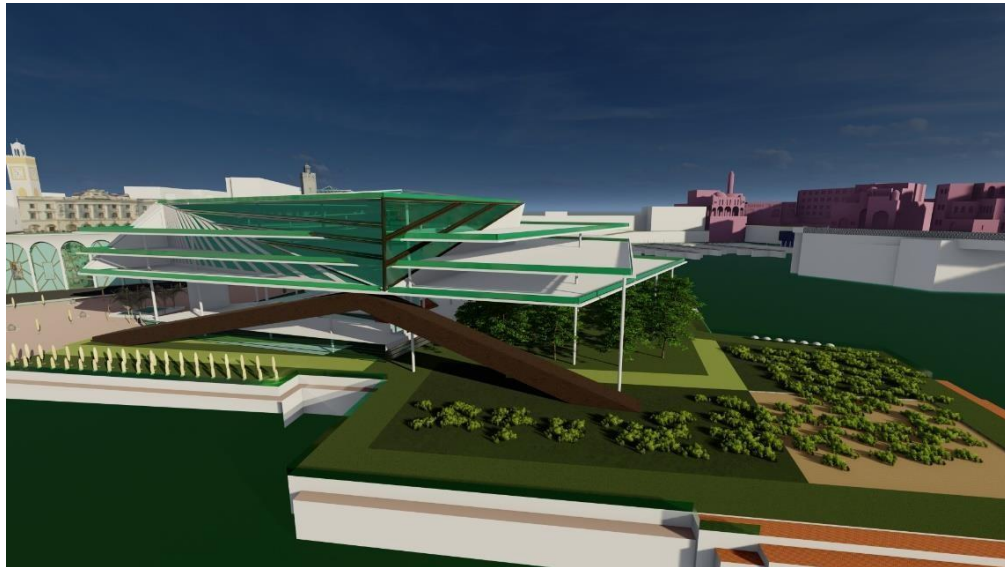


Les matériaux des deux entités

❖ **Aqua Halte :**

- **Acier :** Le halte est conçu et construit pour avoir une longue durée de vie. Après une réflexion sur l'esthétique, la longévité, la malléabilité, le choix métallique a été choisi pour donner plus de rigidité aux pilotis,
- **Verre :** La façade en verre a un rôle dominant dans les vues du bâtiment. La façade en verre mesure jusqu'à 15 mètres de haut. Notre intention était de concevoir une construction en verre avec un minimum absolu de colonnes, de charpente et de raidissement en acier. La solution était d'utiliser des ailettes en verre où des fixations en acier minimisées sont prises en sandwich à l'intérieur des stratifiés. Les exigences pour la rigidité du verre ont augmenté en raison du désir de grands panneaux et de joints minces où les panneaux se rencontrent. Le verre épais de ce type a une tendance à être plutôt vert que transparent. Il a donc été décidé que la façade d'utiliserait du verre à faible teneur en fer.

- **Pierre :** pour le revêtement des terrasses le marbre Italien '*la Facciata*', C'est une pierre qui, comme les autres billes, conserve son éclat et sa couleur même lorsqu'elle est mouillée. Il a la qualité technique nécessaire en termes de stabilité, de densité et de longévité, et donne vie aux espaces dans un concept de « Tapis algérois »



JARDIN DE LE AQUA HALTE

❖ **La pêche :**

Le choix tectonique d'un béton de fibre à Ultra performance issu des dernières recherches de l'industrie pour la couverture, qui va servir également comme protection pour la structure métallique.

La résille sur la terrasse de la pêche, rappelle le moucharabieh, un dispositif de ventilation naturelle utilisé dans les pays arabes. Cela permet de voir sans être vu, un des principes architecturaux adopté pour dévoiler les allures de la profession des pêcheurs sans brimer leur intimité.

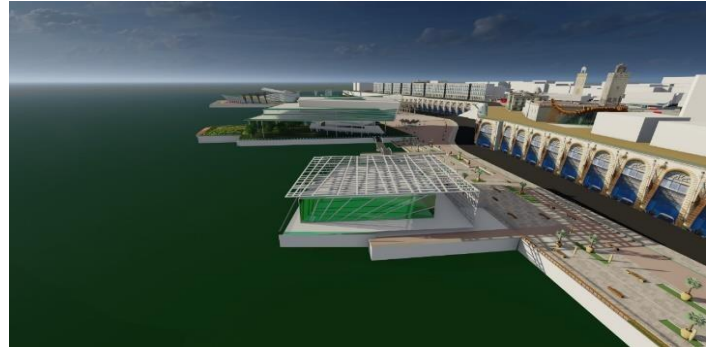


F. Eclairage :

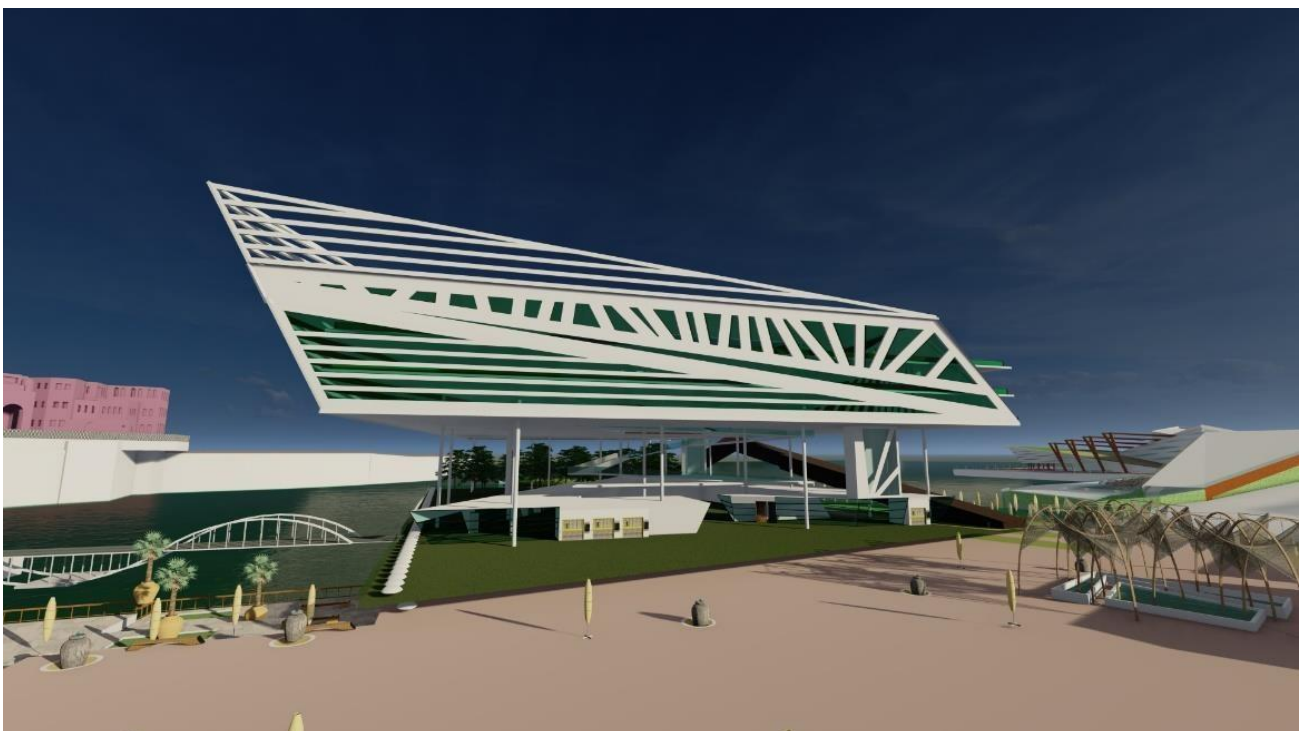
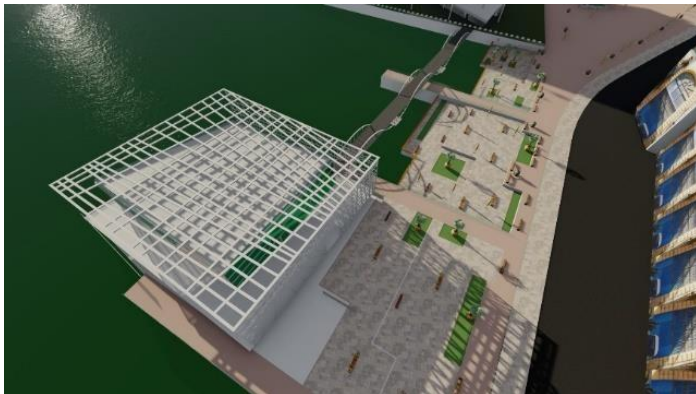
La façade des deux entités est conçue pour capter l'éclairage du jour et revitaliser l'ambiance diurne du quartier, pour ce fait le choix s'est porté sur le verre tout en intégrant des puits de lumière pour éclairer naturellement les bâtiments.

G. Couverture :

La couverture en béton pour les deux entités sert à la protection de l'acier pour une structure résistante à l'environnement extérieur qui pourrait causer la corrosion des poteaux.



Couverture des entités



- **Système de ventilation :**

↳ Les deux bâtiments sont équipés d'un patio, qui l'insufflation et l'extraction générant la ventilation naturelle, et agissant comme un régulateur thermique (une amenée d'air frais dans les locaux dits "secs" : les magasins les boutique et une évacuation de l'air vicié et humide dans les locaux dits "humides", restaurants, cafeterias, cuisines créatives...). Le système de patio dans les deux bâtiments La fraîcheur apportée par cette ventilation naturelle combinée à l'inertie du béton de la structure, doit assurer le confort d'été.

↳ Le RDC de la pêcherie est doté d'un système de brumisation ;

- **Système de brumisation :**

↳ Un brumisateur est un équipement qui permet de diffuser un nuage d'eau en fines particules sous haute pression. De très fines gouttelettes, qui vont permettre d'apporter de la fraîcheur dans un espace en maintenant l'air humide et frais, la brumisation régule la température à un certain niveau de fraîcheur ; proposé dans notre pêcherie pour la conservation des présentations en étal, en hiver et en période de forte chaleur, ainsi pour prévenir toute odeur inconfortable au percepteur de l'espace.

CONCLUSION

Plus qu'un simple bâtiment de loisir le '*Aqua Halte*', a pour objectif d'émouvoir les émotions par l'organisation de ses espaces et la diversification des activités abordées à l'intérieure et à l'extérieure, de ce fait les terrasses ont pris l'ampleur majeure de notre réflexion, dans l'ambition de s'ouvrir vers la mer par des espace extravertie.

Le bâtiment résultant de notre démarche respire son environnement et revalorise le patrimoine immatériel de la ville, et il se dresse comme un pôle attractif au visiteur, ... Autant d'atouts qui font du l'aqua halte l'idéal figure d'une Alger métropole.

Notre conception a également attaché un soin tout particulier pour générer l'unité et entente entre les deux entités, en termes de formes et de fonction.

CONCLUSION GENERALE

La projection d'un projet architectural structurant sur un site à caractère portuaire où s'accumule un héritage artistique et culturel testimonial d'un passé mythique chargé de valeurs et exclusivement sur sa partie portuaire, s'avère une problématique complexe qui conjugue entre mémoire, valorisation, et production contemporaine, qui doit être audacieuse, riche mais surtout innovante.

Bien que la ville d'Alger soit née du port, il se trouve qu'aujourd'hui elle lui tourne le dos, et le phénomène clivage port-mer s'aggrave, pour cela, notre thématique ambitionne à renouer les liens avec les anciens modes de vie, à travers la rénovation du quai de la pêche par un projet ancré dans le tourisme balnéaire et inscrit dans une vision plus globale de revitalisation de l'interface urbano- portuaire du Quartier de la marine.

Dans cette optique de repenser Alger comme une ville métropolitaine, une série de perspective sur sa bande littorale est programmée, dont la conception d'un '*Aqua Halte*' qui a pour objectif la planification d'un projet architectural basé sur le respect des ressources patrimoniales, cette intervention est établie dans une vision de conciliation entre le patrimoine mémorial de la ville et le contexte urbain contemporain dans une perspective de remodelage la ville-port.

Notre conception s'est fondée sur l'intégration des potentialités du patrimoine maritime du quartier, sa composition et son style à la fois moderne et imprégné par des éléments traditionnels de l'architecture locale, affirment ainsi une contemporanéité inédite qui vise au métropolisation de la ville d'Alger en exploitant ses atouts et réduisant ses faiblesses.

Ce projet a adopté une conception environnementale sous l'aspect des ambiances urbaines et il a pu recréer le lien et la complémentarité entre quartier et son port, En effet, l'Aqua Halte est un lieu de partage de création entre la population, les touristes, les pêcheurs, les artisans, par la réalisation de cette mixité social et fonctionnel, le port deviendra un lieu de vie, de détente, d'activités, de loisirs et d'innovation fondé dans l'optique d'accentuer l'attractivité du territoire, puisqu'il va mettre en valeur le patrimoine local et apporter une nouvelle image à une ville déjà labellisée.

Il lance également une stratégie de redynamisation économique et d'investissement de littoral par cette conception souple sur l'histoire qui incarne l'exploitation du patrimoine maritime sans pour autant compromettre l'évolution de la pensée du développement des génies du bâti dans la logique de la continuité urbaine, qui assure la cohérence et l'interaction sociale et accentue le tourisme qui semble un domaine prometteur pour concrétiser l'image contemporaine d'un quartier plus vivable pour ces habitants, accueillant pour ces visiteurs, ce qui lui permettra de devenir un pôle d'identité historique attractif et de qualité dans l'ambition d'une capitale rayonnante.

Nous avons élaboré n'a nullement la prétention d'être une finalité, mais reste en perpétuelle évolution dans la mesure où s'il répond à certains questionnements, il ne fait qu'en ouvrir le champ de réflexion sur le devenir de l'architecture contemporaine d'Alger.

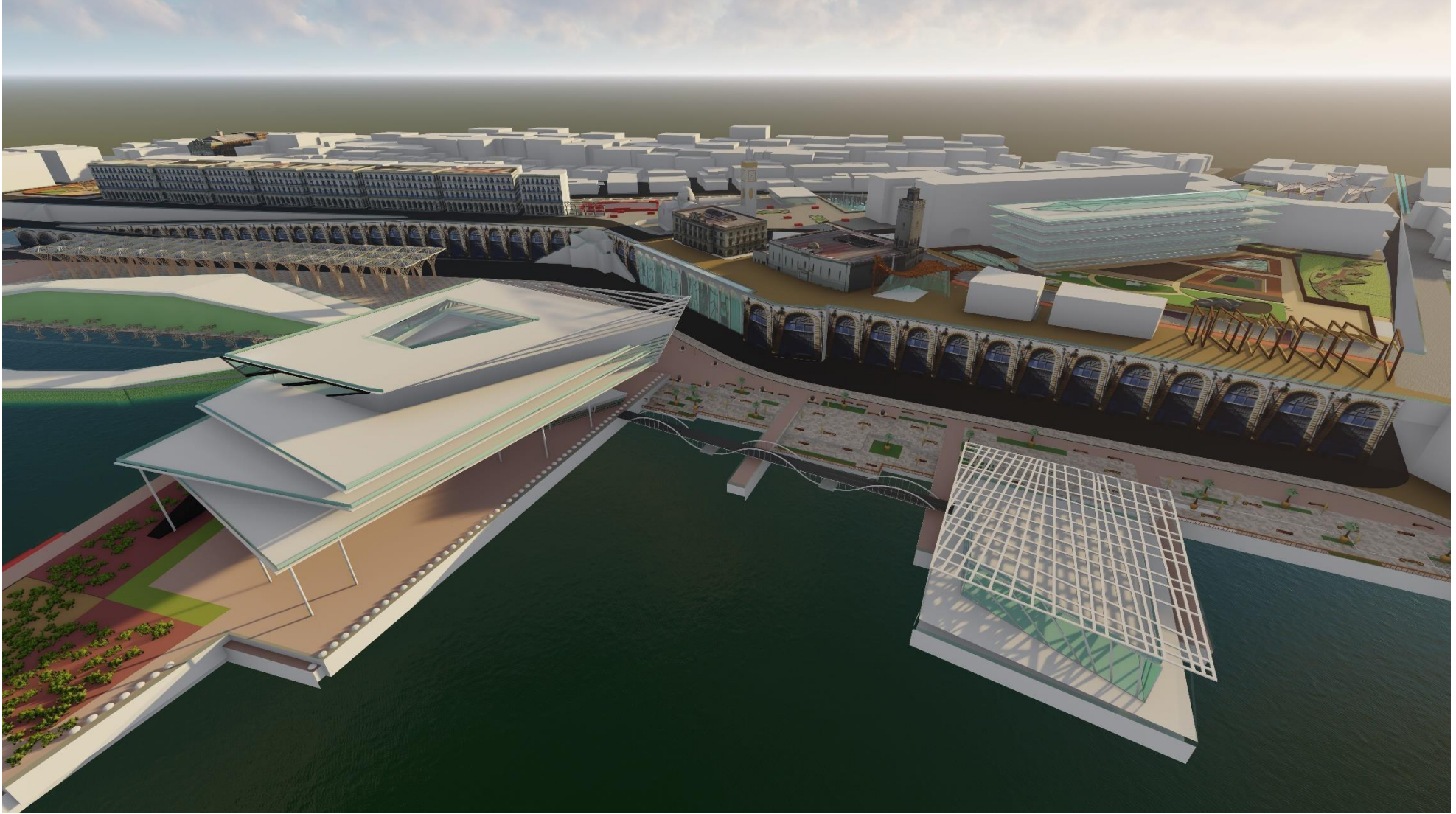
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

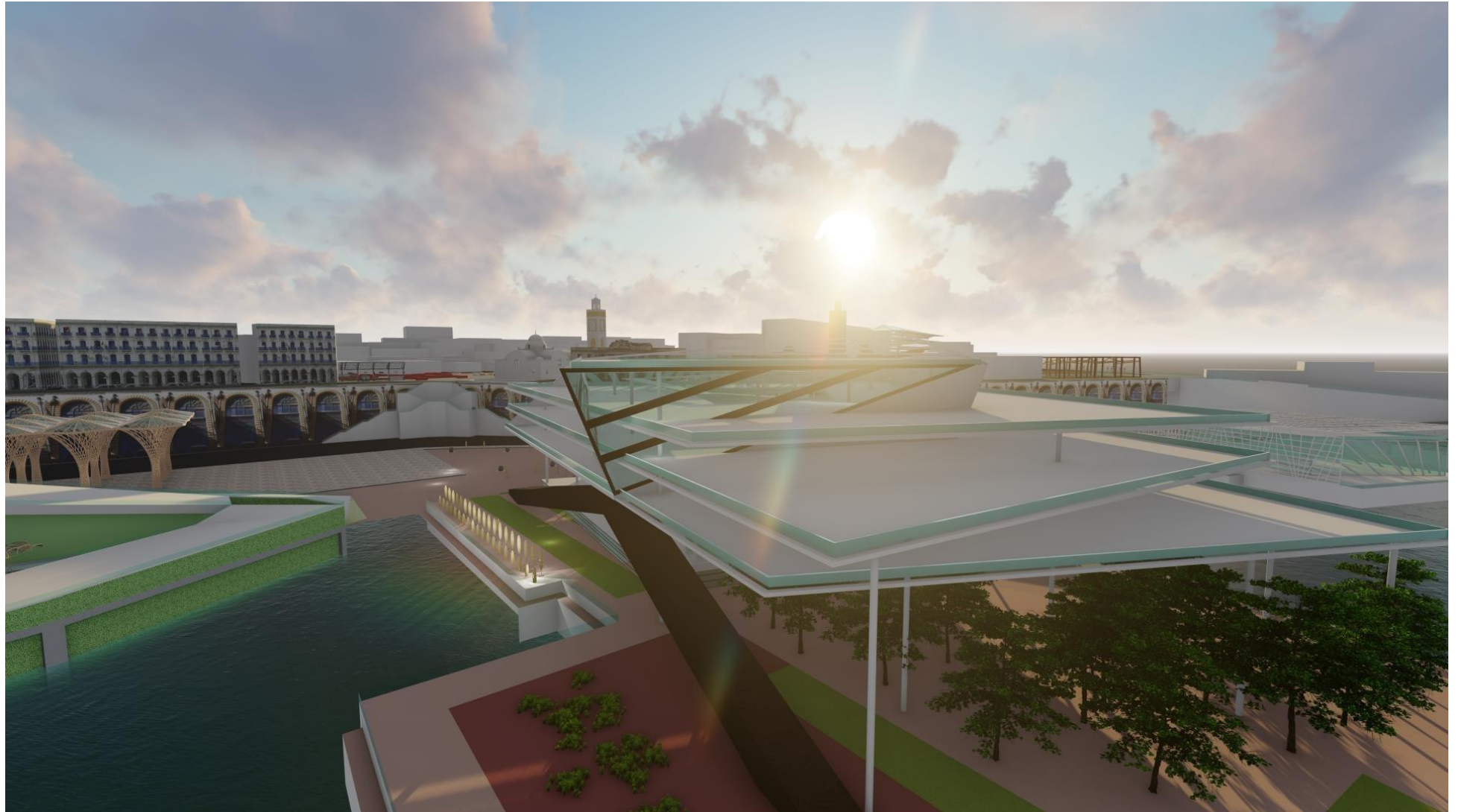
- Pierre Gras, Le temps des ports, Déclin et renaissance des villes portuaires, 28 Octobre 2010. Editions Tallandier, p298.
- André Vigarié, Ports de commerce et vie littorale, Hachette Littérature, 1979, 492 p.
- Pierre Célerier, Les ports maritimes, Presses universitaires de France, 1957.
- Louis Billiard, Les ports et la navigation de l'Algérie, septembre 2018, Hachette livres BNF, Oswald Mathias Ungers : architecte et théoricien de l'architecture allemande, connu pour p192.
- SNYDER, J.C, Catanese, Introduction to architecture, Oxford Press, 1979.
- Pierre Merlin, L'urbanisme, 2016, Presses Universitaires de France, 11ème édition, p128.
- Taussat Anne Elisabeth. Réaménagement d l'interfae ville-port, université françois Rabie
- Jacques Poirot, Hubert Gérardin, L'attractivité des territoires : un concept
- Reyes et al. (2015) Quelle définition des « petits métiers » de la pêche ? Revue d'ethnoécologie vol 7, page 2 ; 25.
- Alain Huetz De Lemps, BORDEAUX, pêcheurs algériens [Article], les cahiers d'outre : mer, Revues de Géographie.
- Pierre Merlin, Chapitre V. Les échelles d'intervention de l'urbanisme, Presse Universitaire de France, 2010, p128.
- Merlin Pi., Choay Fr., 2015. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. 5^{eme} édition, Quadrige, France, 880p.
- François Choay, 1996. L'allégorie du patrimoine, seuil. Paris, p272.
- Jean François Tribillon : Urbaniste et auteur français
- Laure Vierre 'Charte de Lisbonne', In « des quartiers historiques pour tous » une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable. Septembre 2008, 107p.
- Ibid.p.97.
- Arteau Ca., Mignot M-P., « coproduire un espace de vie urbain », communication et organisation [en ligne], Mars 2012, consulté le 02/10/2020.
- Jean François Augoyrd., "ambiances", l'espace anthropologique. Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine, n°20/21, Mars 2007, Paris, Édition Monum, p33-37.
- Augoyard J.F. 2004, "Vers une esthétique des ambiances". Chapitre I. In Amphoux P, Thibault J-P., Chelkoff G. Ambiance en débat, Editions à la croisée, Allemagne, p309.
- Nicolas Tixier, 2007, « L'usage des ambiances », ministère de la Culture et de la Communication, Paris.
- Olivier Chadoin., la notion d'ambiance. Les annales de la recherche urbaine, année 2010, p153/159.
- Niels Albertsen., 1999, Urban atmosfærer. Vol. 29, p 5-29.
- Meredith Walker, 2013. Charte de l'ICOMOS Burra. Peter Marquis-Kyle, Australie.
- Dictionnaire le Robert, 1967.

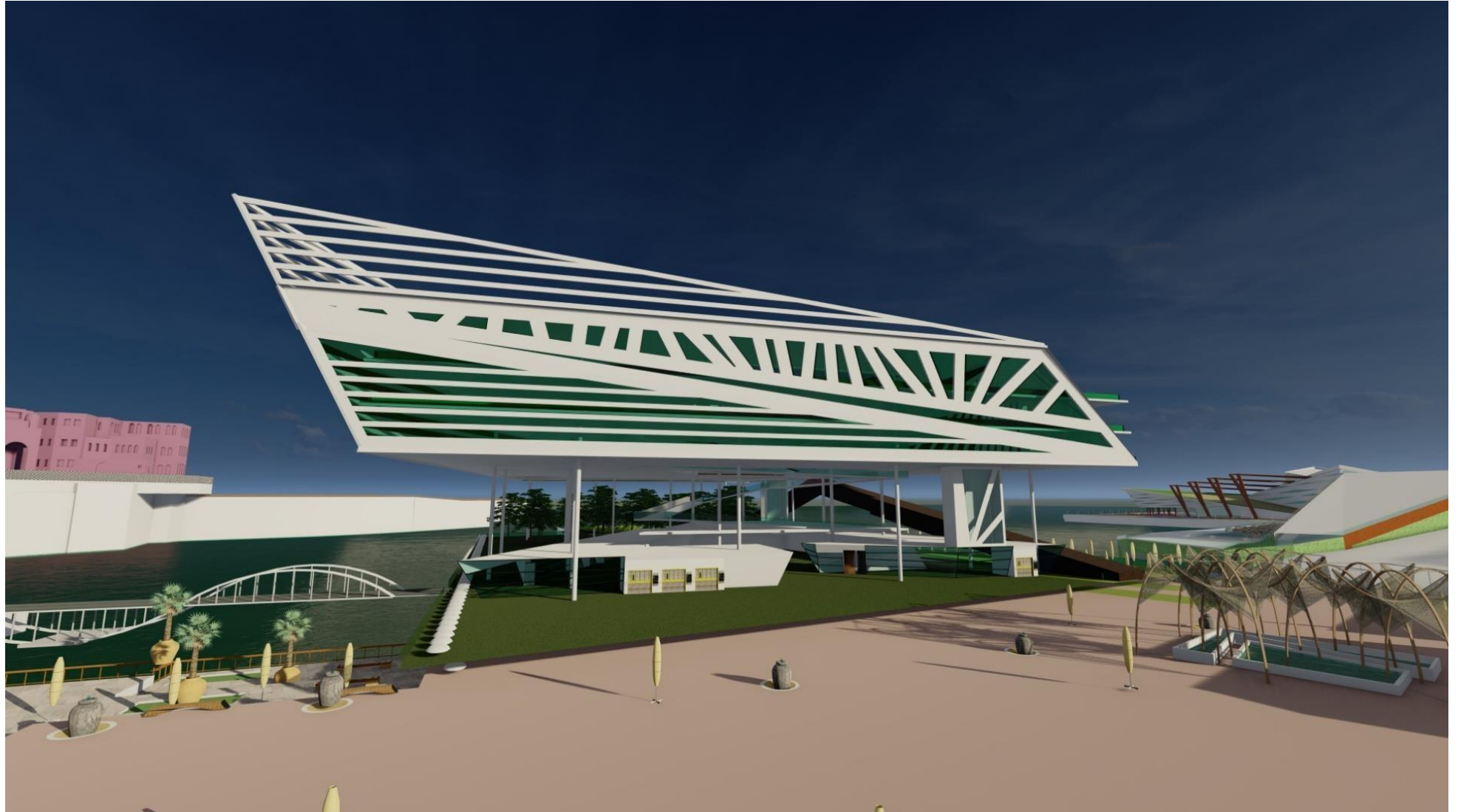
- Gérard Hégron, Henry Torgue, Ambiances architecturales et urbaines De l'environnement urbain à la ville sensible, VERSION PROVISOIRE (10 septembre 2007), p01.
- KARAYER Demet, L'Espace Social dans les quartiers de Fener et Balat à Istanbul, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, Master2, 2011-2012, p 57-59.
- Robert Murray Schaffer, compositeur, écologiste, théoricien et pédagogue canadien, pionnier de paysage sonore, concept "le monde comme musique".
- Alain Leobon : Groupe "Acoustique Architecturale et Urbaine" du Laboratoire de Mécanique Physique de PURA p879 du CNRS, 2.
- Anne Laporte, Nicolas Tixier, Direction de l'architecture et du patrimoine 2017, p39.
- Charles Baudelaire : est un poète français
- Richard Axel et Linda Burk, Lors de l'attribution, en 2004, du prix Nobel de médecine aux recherches traitant du fonctionnement du système olfactif publiées en 1991.
- Lydia Fathi-Gaoua, Leila Abbas Mansour, le paysage urbain au profit de l'attractivité touristique des villes, mis en ligne 16/12/2019.
- Narboni Roger., 2006, lumière et ambiance, concevoir des éclairages pour l'architecture et la ville, Éd. Moniteur, p.244.
- Chems Zemmouri Malika, caractérisation et optimisation de la lumière naturelle en milieu urbain, thèse de doctorat, université Ferhat Abbas Sétif, p.279.
- Anne Laporte et Nicolas Tixier, automne 2007, Direction de l'architecture et du patrimoine, Sous-direction de l'enseignement de l'architecture, de la formation et de la recherche p.40.
- Théa Manola, Elise Geisler. Du paysage à l'ambiance, Sep 2012, Montréal, Canada. p.677-682.
- Griffo, T. 2017, Quasi-Things: The Paradigm of atmospheres, New York, Suny.
- Jean-Paul Thibaud, Vers une écologie ambiante de l'urbain, mis en ligne le 04 juillet 2018, consulté le 07 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/eue/>.
- Amphoux.P., 2006, une expertise ambiance est-elle possible, éditions de la Villette.
- Chelkoff G, 2010, Pour une conception modale des ambiances architecturales, faces journal d'architecture.
- John.K. Walton., Tourism, tourism history,
- Philippe Duhame., 2009, Tourisme et littoral : un enjeu du monde, Éd. Belin, p191.
- Cusimano. G., Giannone. 2008, le tourisme culturel : De nouveaux produits pour de nouveaux territoires, Éd. Le Harmattan, p.35-51.
- Claude Origet., 2015, Dynamique et prospective d'une passion durable, Éd. De Boeck. P.96.
- Pierre Py enseignant de droit de tourisme à Montpellier
- "Tourisme et développement durable : l'impossible alliance", site web de l'écolesupérieuretourisme.fr
- "Marseille : ouverture des terrasses du port", au cœur du quartier Euro-méditerranéen' la dépêche, 23 mai 2014.
- "Les terrasses du port misent sur le confort et la vue pour attirer les clients", made in Marseille,
- Histoire de l'Algérie : Des origines à nos jours par Pierre Montagnon.
- Histoire de l'Algérie : Des origines à nos jours par Pierre Montagnon la ville d'Alger livre par l'APC d'Alger centre LA VILLE D'ALGER VERS LA FIN DU XVIIIe Tal Shual.

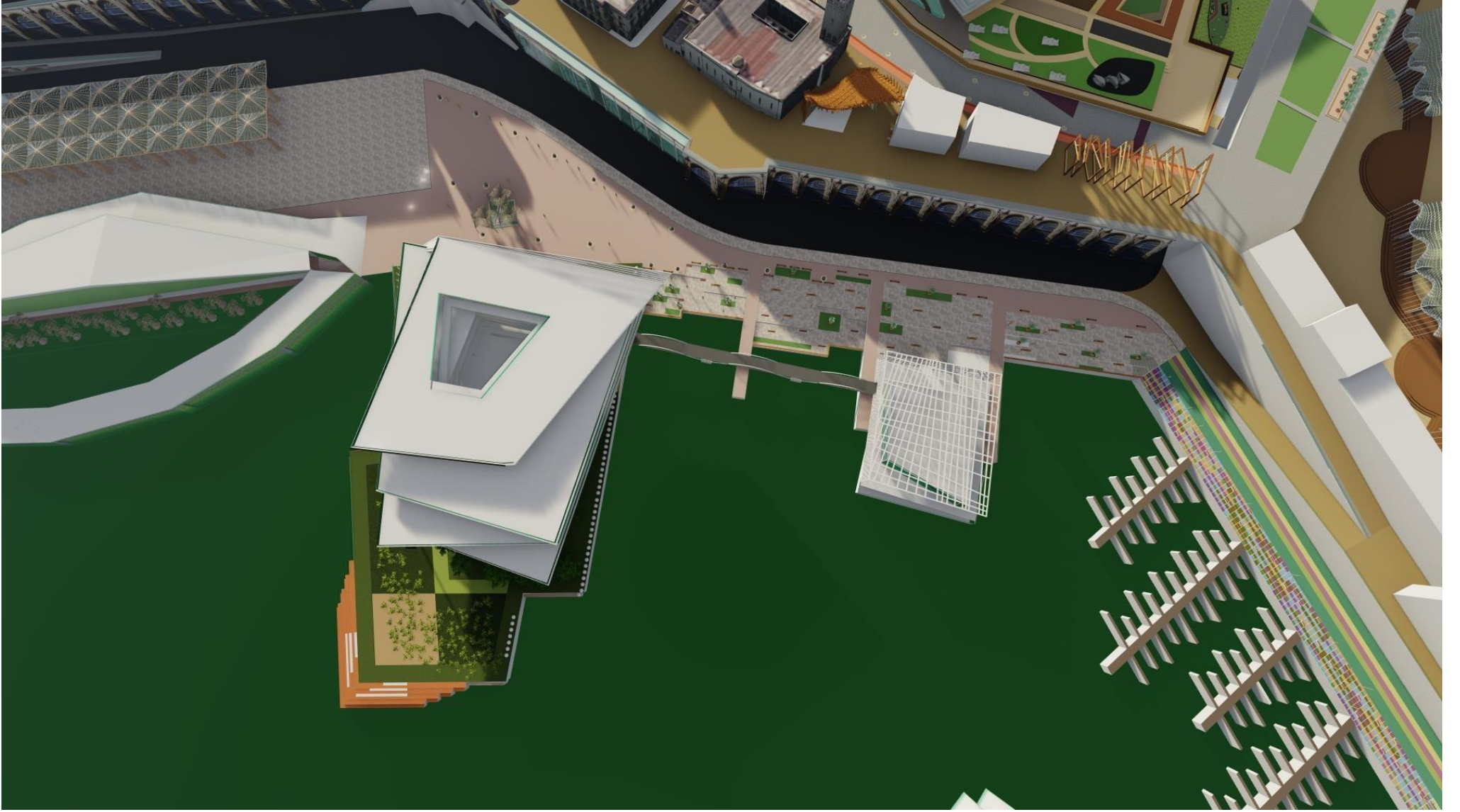
- Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962) ; [article] Aleth Picard Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée Année 1994 73-74 pp. 121-136, Fait partie d'un numéro thématique : Figures de l'orientalisme en architecture
- J.J. Deluz, in Pour une Analyse Pluridisciplinaire du Fait Urbain : L'Exemple d'Alger, in Alger-Lumières sur la Ville, édition Dalimen, Alger 2004.
- Allain Borie, et François Denieul « Méthode d'analyse morphologique des tissus traditionnels », p4.
- DESVALLÉES, André. « Cent quarante termes muséologiques ou petit glossaire de l'exposition ». In. DE BARY, Marie-Odile et Jean-Michel TOBELEM (dir.). Manuel de muséographie : petit guide à l'usage des responsables de musée. Paris : Séguier, coll. « Option culture », 1998, p. 233
- Magazine maîtrise de l'ouvrage, halle gourmande, le lycée Hôtelier international Hellemmes Lille en France.
- A. Berthoz, La Simplicité, op. cit., p. 23-24, La généralisation, l'« équivalence motrice ».
- L'architecture du vide, Hélène Hatzfeld, master, France 2000.
- Cousin Jean, L'espace vivant, introduction à l'espace architectural premier, Edition Moniteur, 1980, p87
- Cousin Jean, L'espace vivant, introduction à l'espace architectural premier, Edition Moniteur, 1980, p87.
- www.uneversalis.encyclopedie.algerie.com
- www.uneversalis.encyclopedie.algerie.com
- <https://earth.google.com/web/search/masjid+el+marsa+alger/>
- <http://cnra.dz/atlas/dar-el-hamra/>
- [www.ambiances d'Alger.com](http://www.ambiancesd'alger.com).
- <http://travaux.forumdeshalles.com/demain/le-projet-du-forum-des-halles>.
- www.algerieprofonde.com
- www.algerieprofonde.com
- www.Algeroisement.net
- <http://cnra.dz/atlas/dar-aziza>.
- <http://cnra.dz/atlas/dar-el-hamra/>
- <http://cnra.dz/atlas/dar-el-hamra/>
- www.vinyculture.com/palais-des-rais-bastion-23.
- [www.facade bâtiment lumineux](http://www.facadebatimentlumineux)
- www.wilaya-algerles-circonscriptions-administratives.com
<http://cnra.dz/atlas/wp-content/uploads/2017/08/jamaa-el-kebir.jpg>

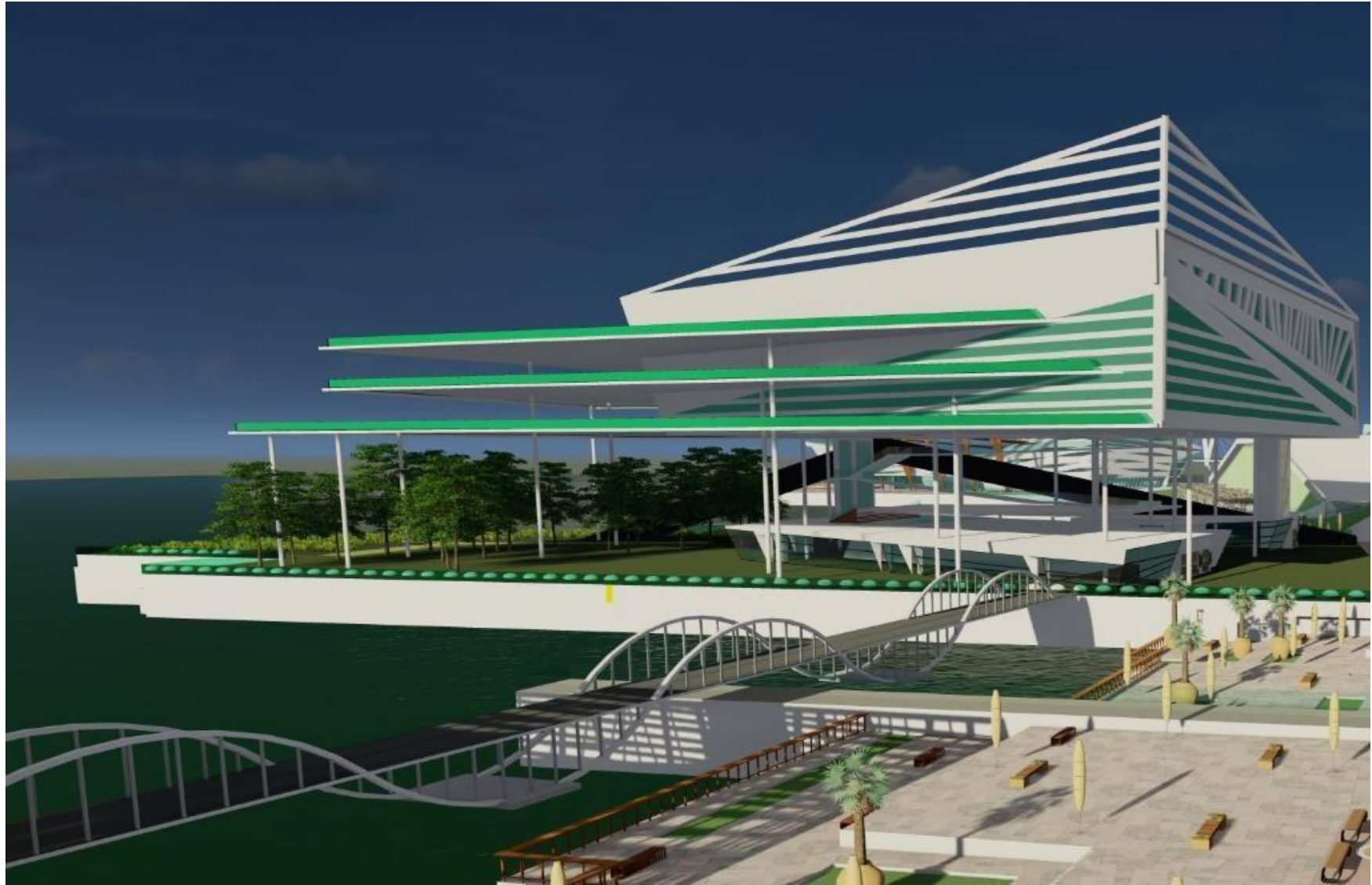
ANNEXE













4

